

Université de Montréal

**Pauvreté et vulnérabilité paysannes :
le problème de l'accès à la terre
au Cambodge**

par

Daphné Marion-Vinet

**Département de géographie
Faculté des Arts et Sciences**

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de second cycle
en géographie

Mai 2007

© Daphné Marion-Vinet, 2007



6

59

UBI

2007

V. 508



Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

**Pauvreté et vulnérabilité paysannes :
le problème de l'accès à la terre
au Cambodge**

Présenté par

Daphné Marion-Vinet

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Claude Comtois
président-rapporteur

Rodolphe De Koninck
directeur de recherche

Dominique Caouette
membre du jury

Résumés

Autrefois assuré par une organisation sociale favorable et une faible population, l'accès à la terre des populations cambodgiennes est désormais au coeur des enjeux sociaux-économiques paysans. Le retour de l'économie de marché au début des années 1990, sans l'appui d'un système juridique apte à garantir les droits des citoyens, a propulsé une course à la terre dans laquelle les plus pauvres ont bien souvent été laissé pour compte.

Puis, nous avons cherché à comprendre si les problèmes relatifs à l'accès à la terre occasionnent, ou exacerbent selon les cas, les phénomènes de pauvreté et de vulnérabilité paysanne vécus par certaines des populations de trois villages de la province de Battambang au Cambodge. Suite à quatre mois d'étude de terrain, force est de constater que dans ces trois régions d'étude, l'accès à la terre détermine souvent le niveau de vie des individus. Les familles sans terre sont généralement plus pauvres et plus vulnérables à leur environnement tant social que physique que celles qui sont propriétaires d'une terre.

Mots clés : Cambodge, accès à la terre, pauvreté rurale, vulnérabilité socio-économique, sans terre.

Abstract

Land access, which in Cambodia was formerly secured by the social structure and the small population, is now a major socio-economic problem for the rural populations. The return to the market economy in the early 1990's without a strong judicial system able to protect the rights of the Cambodian citizens, have created a struggle for land in which the poor populations have not foun their due.

We have tried to determine if land access was providing an explanation for the rural poverty and the vulnerability experienced by the populations of three villages from Battambang province in Cambodia. Data gathered during a four month field research lead us to conclude that the welfare of the population of these three villages is determined by the access to the land, the landless family being poorer.

Keywords : Cambodia, access to land, rural poverty, socio-economic vulnerability, landlessness.

Table des matières

RÉSUMÉS	1
TABLE DES MATIÈRES.....	2
TABLE DES FIGURES	4
LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	6
REMERCIEMENTS	7
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : PAUVRETÉ ET VULNÉRABILITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE.....	5
1.1 CONCEPTUALISATION DE LA PAUVRETE.....	7
1.1.1 <i>La pauvreté : essai de définition.....</i>	8
1.1.2 <i>Mesurer la pauvreté.....</i>	9
1.2 VULNERABILITE VILLAGEOISE.....	13
1.2.1 <i>Mesurer la vulnérabilité.....</i>	14
CHAPITRE 2 : PORTRAIT DU CAMBODGE	16
2.1. HYDROGRAPHIE ET PEUPLEMENT.....	16
2.2 UNE CIVILISATION RIZICOLE	23
2.3 LE PROBLÈME DE LA PAUVRETÉ SPÉCIFIQUE AU CAMBODGE	30
2.3.1 <i>Répartition géographique de la pauvreté.....</i>	31
2.3.2 <i>Pauvreté et indicateurs humains</i>	36
CHAPITRE 3 : LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE AU CŒUR DES BOULEVERSEMENTS POLITIQUES	40
3.1 AVANT LA COLONISATION	41
3.2 L'ADMINISTRATION COLONIALE DU DROIT FONCIER	43
3.2.1 <i>Entre le droit et la pratique du droit</i>	43
3.2.2 <i>Économie villageoise et administration coloniale.....</i>	45
3.2.3 <i>Le particularisme de la province de Battambang jusqu'en 1907.....</i>	47
3.2.4 <i>Résultats mitigés d'une tentative coloniale de réforme administrative</i>	49
3.3 DE L'INDÉPENDANCE AUX GRANDES TENTATIVES DE RÉVOLUTIONS	50
3.3.1 <i>Instabilité et coups d'éclats : la période 1953-1975</i>	50
3.4 L'ERE DES REVOLUTIONS : 1975-1989	52
3.5 TERGIVERSATIONS GOUVERNEMENTALES ET NÉOLIBÉRALISME ÉCONOMIQUE.....	55

3.5.1 <i>Un pays à reconstruire et les défis de l'APRONUC</i>	55
3.5.2 <i>Bilan incertain des lois foncières de 1992 et de 2001</i>	56
3.6 QUELLES CONCLUSIONS TIRER ?	62
CHAPITRE 4 : PAUVRETÉ, VULNÉRABILITÉ ET ACCÈS À LA TERRE DANS LA PROVINCE DE BATTAMBANG	64
4.1 BATTAMBANG OU LA PROVINCE DU BÂTON DANS L'EAU	66
CHAPITRE 5 : CHOIX MÉTHODOLOGIQUES.....	71
5.1 LES LIEUX D'ÉTUDE, LES INDICATEURS ET LES PARTICIPANTS	71
5.2 MÉTHODE D'ENQUÊTE ET INDICATEURS	74
CHAPITRE 6 : LES VILLAGES.....	76
6.1 VILLAGE DE PREAK NOREN	78
6.2 LE VILLAGE DE DONG.....	82
6.3 VILLAGE DE ANLONG SVAY	86
CHAPITRE 7 : QUELS LIENS ENTRE LA PAUVRETÉ ET LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ?	91
7.1 DES REVENUS INCERTAINS.....	94
7.2 SURVIE AU QUOTIDIEN DES FOYERS DE SANS TERRE	101
7.3 DES INÉGALITÉS RÉVÉLATRICES	113
CONCLUSION	114
BIBLIOGRAPHIE.....	118
ANNEXE I- QUESTIONNAIRES.....	124
1. QUESTIONNAIRE – MÉNAGES PROPRIÉTAIRES	124
2. QUESTIONNAIRE – MÉNAGES SANS TERRE.....	126

Table des figures

Figure 1- Densité de population en 1998-2000	17
Figure 2- Carte des réseaux de communications	18
Figure 3 -Carte politique du Cambodge.....	19
Figure 4 - Production rizicole 1994-2004.....	23
Figure 5- Nombre d'accidents causés par des mines antipersonnel	27
Figure 6- Productions des <i>chamkars</i>, du maïs et de la cassava.....	28
Figure 7 - Taux de pauvreté en 1993/4 et 2004	31
Figure 8 –Moyenne des dépenses quotidiennes en riel par <i>capita</i>	33
Figure 9-Force de travail et distribution du PIB par secteur économique	35
Figure 10- Emploi de la population en 2004.....	36
Figure 11- Progression de la proportion des paysans sans terre.....	60
Figure 12 – La province de Battambang	67
Figure 13- Occupation du sol de la province de Battambang.....	69
Figure 14-Villages étudiés	72
Figure 15- Message préventif contre la manipulation d'engins explosifs... 89	
Figure 16- Mode d'acquisition de la terre des ménages propriétaires	94
Figure 17 - Année d'établissement dans le village	95
Figure 18 - Proportion des ménages avec et sans terre selon l'activité économique principale du répondant.....	96
Figure 19 - Proportion des familles avec et sans terre selon l'activité économique secondaire	97
Figure 20 - Revenus quotidiens issus de l'activité principale des ménages	99
Figure 21 - Emplacement des habitations des sans terre	101
Figure 22 - Emplacement des habitations des paysans propriétaires.....	102
Figure 23 - Type de titre des paysans propriétaires	103
Figure 24 - Source d'approvisionnement en légume des répondants	104
Figure 25 - Source d'approvisionnement en poisson des familles sans terre	105
Figure 26 - Source d'approvisionnement en poisson des familles propriétaires	105
Figure 27 - Principal moyen d'approvisionnement en bois	107
Figure 28 - Principale source d'approvisionnement en bois.....	108
Figure 29 - Principale source d'approvisionnement en bois pour les familles sans terre	108
Figure 30 - Le travail chez les enfants de moins de quinze ans	109
Figure 31 - L'éducation chez les enfants	110
Figure 32 - Proportion des ménages qui possèdent une batterie.....	112

Liste des tableaux

Tableau I-Perspective régionale de la production rizicole du Cambodge..	24
Tableau II- Indicateurs humains.....	37
Tableau III-Éléments comparatifs entre les villages étudiés	77
Tableau IV-Éléments comparatifs entre les ménages avec et sans terre....	92
Tableau V- Proportion des familles qui possèdent des animaux.....	107
Tableau VI- Les moyens de transport	112

Liste des sigles et abréviations

- **ACDI** : Agence canadienne de développement
- **APRONUC** : Autorité Provisoire des Nations Unies pour le Cambodge
- **BAD** : Banque asiatique de développement
- **BM** : Banque Mondiale
- **CDRI** : Cambodia Development Resource Institute
- **CIA** : Central Intelligence Agency (États-Unis d'Amérique)
- **Chamkar** : en khmer, « potager »
- **CMAC** : *Cambodian Mine Action Center*
- **DATUC** : Département de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de la Construction
- **FAO** : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (*Food and Agriculture Organization*)
- **FMI** : Fonds Monétaire International
- **Ha.** : Hectare
- **HCR (ou UNHCR)**: Haut Commissariat pour les Réfugiés (Nations Unies)
- **IDH** : Indice de développement Humain
- **IPH-1 (2)** : Indicateur de Pauvreté Humaine-1 (2)
- **Kg.** : Kilogramme
- **Km.** : Kilomètre
- **Km²** : Kilomètre carré
- **MAG** : Mine Advisory Group
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- **ONU** : Organisation des Nations Unies
- **Op. cit.** : Opus cité
- **PAM** : Programme Alimentaire Mondial
- **PIB** : Produit Intérieur Brut
- **PNUD** : Programme des Nations Unies pour le développement
- **Prod.** : Production
- **SICIAV** : Systèmes d'Information et de Cartographie sur l'Insécurité Alimentaire et la Vulnérabilité
- **UXO** : *Unexploded Objects*

Remerciements

Ces quelques mots ne suffiront jamais à exprimer toute la gratitude que je ressens à l'endroit du Professeur Rodolphe De Koninck. Son soutien, son intérêt contagieux pour l'Asie du Sud-Est et son désir de connaissance m'ont non seulement permis de me lancer dans cette aventure cambodgienne mais aussi d'approfondir à mon tour ma connaissance tant de cette extraordinaire région que de moi-même. Sa patience, sa confiance et sa persévérance sont dignes des grands maîtres du savoir. Mille fois merci.

J'éprouve aussi une immense reconnaissance à l'égard de toutes les autres personnes qui m'ont aidée dans mes recherches tant au Canada qu'au Cambodge. Mes pensées se tournent vers Mme. Prou Leap et sa famille à Phnom Penh, la famille Tea de Montréal et du Cambodge et Mme. Peach Sothy de Battambang. Je remercie aussi largement Mr. Helmut Dahmen à Battambang ainsi que tous les étudiant(e)s et professeurs gravitant autour de la Chaire de recherche du Canada en études asiatiques à l'Université de Montréal pour des échanges toujours plus stimulants les uns que les autres. Merci à tous!

Enfin, je désire remercier toutes les familles et communautés villageoises qui m'ont si généreusement accueillie parmi elles et sans qui je n'aurais jamais pu mener ce travail à terme. Je chéris tous ces visages qui resteront éternellement gravés dans ma mémoire.

Bien entendu, un merci tout spécial à ma famille à qui je voue un amour profond et inconditionnel.

Introduction

Le Cambodge est, par rapport à l'ensemble de la région sud-est asiatique, un cas particulier. Bordé à l'est et à l'ouest par deux puissances économiques régionales, le Vietnam et la Thaïlande, et au nord par le Laos, il reste l'un des pays les plus pauvres de l'Asie du Sud-Est. Situé au 137^{ième} rang sur 170 en 2005 selon l'Indice de développement humain (IDH)¹ mis au point par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le pays, qui a connu plusieurs décennies consécutives d'affrontements armés sur son territoire, demeure dans une situation socio-économique précaire. Composé d'une population estimée par le gouvernement à 13,5 millions d'habitants en 2004 (le dernier recensement de population officiel date de 1998), dont environ 50% des individus ont moins de 20 ans et près de 75% vivent en zones rurales,² le Cambodge, dont la majorité de la population tire son principal revenu d'une agriculture dominée par la riziculture, fait face à des enjeux de taille.

À la fin des années 1980, le pays est dévasté, ruiné et paralysé. D'abord, sa population, qui a été largement persécutée durant la période polpotienne entre 1975 et 1979 où l'on estime que plus du cinquième de la population totale du pays a été exterminée,³ peine à se remettre des années de troubles internes. Ensuite, près de 350 000 réfugiés, entassés dans des camps situés à la frontière thaïlanno-cambodgienne, attendent d'être rapatriés au pays.⁴ Tout est à reconstruire : plus aucune route n'est fonctionnelle, les infrastructures sont

¹ Programme des Nations Unies pour le Développement (2005), « Rapport mondial sur le développement humain 2005 »

² Institut National de Statistiques du Cambodge (2004), « Cambodia Socio-Economic Survey, 2004 » Phnom Penh

³ Site de l'Université de Yale sur le génocide Khmer rouge, visité le 15 novembre 2004 : <http://www.yale.edu/cgp/>

⁴ UNHCR (1993), « Les réfugiés dans le monde- l'enjeu de la protection », Paris : La Découverte, p.27 et Segal, A. (1993), « An Atlas of International Migration », Londres : Hans Zell publisher, p. 66

impraticables ou anéanties, les campagnes sont truffées de mines antipersonnel et la population, épuisée et dévastée, est en partie mobilisée par les différentes factions militaires.

Pour le Cambodge de la fin des années 1980, la chute du bloc soviétique et de l'univers international bipolaire a eu pour principale conséquence de lui faire perdre ses appuis politiques, militaires mais surtout économiques. En 1989, les forces vietnamiennes d'occupation, arrivées dix ans plus tôt, se retirent du territoire national et le royaume doit désormais faire marche seule et trouver d'autres alliés pour assurer sa reconstruction. Tentant de se sortir péniblement de près de vingt-cinq années marquées par des guerres civiles et régionales ainsi que par l'irrationnel régime auto génocidaire des Khmers rouges, le pays rencontre alors des difficultés majeures de financement.

Contrôlé par une idéologie de type communiste ou socialiste prohibant officiellement la propriété privée durant près de quinze ans (1975-1989), le gouvernement cambodgien, confronté aux conséquences de l'effritement de la structure communiste soviétique, n'a pas d'autre choix que de faire appel aux grandes instances internationales pour assurer sa survie. L'économie nationale est dès lors totalement privatisée et le Cambodge ouvre définitivement ses portes à l'économie de marché en échange de prêts et de dons de la part de différentes instances internationales et nationales.

Les richesses nationales, la terre, les ressources naturelles et leur exploitation n'échappèrent pas à la privatisation massive postcommuniste. Dans une économie paysanne comme celle du Cambodge, où la survie quotidienne dépendait et dépend encore largement des revenus générés par l'agriculture et l'exploitation des ressources naturelles, la privatisation rapide de ces domaines comportait des risques non négligeables pour les populations locales et l'avenir du pays. La terre, richesse d'un peuple appauvri et déstructuré, redevint objet de

convoitise paysanne. Alors qu'avec la privatisation de l'économie devait suivre l'officialisation du statut de propriétaire pour l'ensemble des agriculteurs du pays, l'obtention d'un titre foncier officiel se révéla plus complexe que prévu. Après une quinzaine d'années de privatisation de la terre, seulement 10% de la population paysanne cambodgienne détenait en 1999 un titre foncier émis par les autorités officielles du pays.⁵

L'insécurité foncière est désormais latente au Cambodge : la majorité des paysans du pays ne possèdent pas de titre foncier officialisé par Phnom Penh leur garantissant les pleins droits de propriété ou d'exploitation de la terre. Cette insécurité s'illustre, entre autres, par une augmentation du nombre de paysans sans terre sur l'ensemble du territoire depuis le début des années 1990.⁶ Dans ce contexte, nous nous sommes alors demandés qu'elles sont les principales conséquences de cette insécurité foncière. Comment s'explique-t-elle juridiquement, historiquement et, surtout, concrètement? Existe-t-il un lien entre les problèmes liés à la pauvreté rurale que vit le Cambodge et la question de l'accès à la terre? Si oui, comment cela se traduit-il? Qu'en est-il de la majorité paysanne pratiquant une agriculture de subsistance? Est-ce que les ménages qui possèdent une terre agricole jouissent d'une meilleure condition économique que ceux qui n'en ont pas ?

C'est à ces grandes questions que nous nous efforcerons de répondre en tentant de vérifier l'hypothèse suivante : les problèmes de pauvreté et de vulnérabilité socio-économique qui touchent plus fortement les populations rurales du Cambodge trouvent en partie explication dans les problèmes d'accès à la terre.

⁵ Van Acker, Frank (1999) "Hitting a Stone with an Egg? Cambodia's Rural Economy and Land Tenure in Transition", Center for ASEAN Studies, Discussion Paper # 23, p.37

⁶ De Dianous, S. (2004) « Les damnés de la terre du Cambodge », *Le Monde Diplomatique*, sept. 2004, p.20-21

Pour ce faire, nous établirons d'abord ce que nous entendons par pauvreté et vulnérabilité des populations paysannes. Par la suite, nous dresserons un portrait général du Cambodge en nous questionnant plus spécifiquement sur les liens qui existent entre l'accès à la terre et les problèmes de pauvreté. Ensuite, nous aborderons l'histoire foncière nationale en insistant sur les modes d'accès à la terre. Nous remonterons de la période de l'instauration du protectorat français en 1863 à celle d'aujourd'hui. Loin d'être superflu, ce retour historique nous permettra de mieux comprendre les fondements de l'économie villageoise traditionnelle, ses dynamiques et son organisation, tout comme les rouages de la pauvreté dans les campagnes cambodgiennes actuelles. Finalement, nous vérifierons notre hypothèse de départ en nous concentrant sur les causes spécifiques de la pauvreté dans trois villages de la province de Battambang au Cambodge.

Loin de prétendre à l'exhaustivité, notre étude de terrain, qui s'est déroulée entre les mois d'août et décembre de l'année 2005, a pour objectif principal de dresser un portrait des enjeux auxquels font face les populations de ces trois villages. Enjeux d'abord liés à l'accès à la terre puis, par le fait même, à celui de l'accès aux ressources, aux problèmes de la subsistance et de la pauvreté. Ce travail, s'inscrivant dans le cadre théorique des études sur la pauvreté et la vulnérabilité, a en outre pour objectif de présenter la situation telle qu'elle est vécue dans ces villages et de sensibiliser le lecteur à la complexité du combat que vivent certaines populations rurales du Cambodge pour assurer leur survie et lutter au quotidien contre la pauvreté et la vulnérabilité socio-économique.

Chapitre 1 : Pauvreté et vulnérabilité socio-économique

La pauvreté, concept à la fois théorique mais revêtant un sens bien réel, n'est toutefois pas aisément définissable ou quantifiable. Bien que de nombreux chercheurs se soient penchés sur la définition même de la pauvreté et ses fondements, plusieurs écoles de pensée proposent des approches distinctes de la pauvreté. De plus, cette dernière peut être étudiée en termes relatifs ou absolus. Bien entendu, qu'elle soit analysée quantitativement, comme le font certaines grandes instances internationales dont le Fonds Monétaire International (FMI) ou la Banque Mondiale (BM), ou qualitativement, comme le font certains chercheurs et membres d'organisations non gouvernementales (ONG), la pauvreté demeure avant tout un problème humain ayant bien souvent pour trame de fond l'exclusion et la marginalisation des populations concernées.

La vulnérabilité, tout comme la pauvreté, peut être analysée sous différents angles. Par son aspect multidimensionnel, la vulnérabilité peut aussi bien être abordée en termes individuels ou collectifs, physiques ou psychologiques. Identifiable mais difficilement quantifiable, la vulnérabilité se définit beaucoup plus comme un état vécu par les populations concernées, que comme quelque chose d'absolu. Contrairement à la pauvreté qui est régulièrement utilisée comme justification à l'élaboration de nombreuses politiques économiques et sociales, la vulnérabilité est souvent vue comme une composante de la pauvreté. Renvoyant aux concepts de fragilité, de précarité ou de faiblesse, la vulnérabilité est à la fois cause et conséquence de pauvreté. Nous proposons ici d'étudier la vulnérabilité dans son aspect socio-économique, en tant que composante de la pauvreté.

Nous ne fournirons pas de définitions originales de la pauvreté et de la vulnérabilité, mais nous établirons plutôt un cadre théorique simple,

s'inscrivant dans le cadre des études portant sur la pauvreté et la vulnérabilité, et qui servira de base analytique à notre travail de recherche. Les questions touchant aux modes d'accès à la terre et aux ressources naturelles dans une économie essentiellement de subsistance, comme celle qui caractérise les populations rurales cambodgiennes, feront partie de notre champ d'analyse. Nous évoquerons d'abord les différentes écoles de pensée en matière de conceptualisation de la pauvreté. Ensuite, nous nous attarderons au problème de la vulnérabilité des populations rurales cambodgiennes. Finalement, nous verrons plus spécifiquement que le problème de la pauvreté rurale au Cambodge découle de l'état de vulnérabilité vécu par les populations locales, elle-même conséquence de la précarité socio-économique liée au mode de subsistance pratiqué par les populations rurales nationales.

1.1 Conceptualisation de la pauvreté

Malgré l'existence de différentes conceptualisations du phénomène de la pauvreté, celle-ci est souvent perçue comme une « forme d'inégalité inacceptable »⁷ vécue par les individus concernés. Selon les auteurs Asselin et Dauphin,⁸ trois écoles de pensée proposent différentes conceptualisations et définitions de la pauvreté. En premier lieu, on trouve l'approche utilitariste, préconisée par la plupart des grands organismes internationaux, Banque Mondiale en tête. Basée sur une analyse unidimensionnelle de la pauvreté, elle favorise le recours à des indicateurs de type monétaire comme les revenus et dépenses des populations pauvres. Vient ensuite l'école définissant la pauvreté selon la satisfaction des besoins de base en prenant en compte un vaste éventail d'indicateurs permettant d'évaluer la qualité de vie (santé, éducation, accès à l'eau potable, accès à la terre, etc.). En troisième lieu, l'approche dite des capacités est défendue, entre autre, par l'économiste indien Amartya Sen.⁹ Elle tient compte de la capacité des individus à faire des choix leur permettant d'améliorer leur bien-être. Un individu n'ayant pas la capacité ou la possibilité de faire des choix lui permettant d'améliorer ses conditions de vie peut être perçu comme pauvre.

Ces trois écoles, bien qu'abordant le problème de la pauvreté sous des angles parfois très différents, renvoient à des catégorisations plus générales de la pauvreté. Dans cette section, nous proposons de faire état des deux principales définitions de la pauvreté, à savoir celle absolue et celle relative pour ensuite nous pencher sur les différentes techniques de mesure de pauvreté.

⁷ Asselin, L.M. & Dauphin, A. (2000) « Mesure de la pauvreté: un cadre conceptuel », Québec : CECI, p. 19

⁸ Asselin, L.M. & Dauphin, A. (2000), op. cit. p.18

⁹ Amartya Sen (1999) «Development as Freedom », Anchor Books

1.1.1 La pauvreté : essai de définition

Devant un sujet aussi délicat à définir qu'à quantifier que celui de la pauvreté, il est primordial de préciser qu'elle peut être dite absolue ou relative. La première, renvoyant à la conceptualisation utilitariste de la pauvreté, est plus facilement quantifiable que la deuxième parce qu'elle renvoie principalement à l'indicateur prédéfini du revenu par *capita*. Cela permet de mesurer l'importance de la pauvreté monétaire au sein d'une population donnée. Le seuil de pauvreté absolue, tel que défini par Paul-Marc Henry dans l'ouvrage intitulé « Pauvreté, progrès et développement », peut être statistiquement établi comme

*une ligne exprimée en terme de revenu par tête au-dessous de laquelle la personne ou le groupe concerné subit des contraintes inacceptables dans leur accès à la satisfaction des besoins essentiels.*¹⁰

Le seuil de pauvreté absolu est donc lié directement aux ressources monétaires permettant la satisfaction des besoins primaires des individus (se nourrir, se loger et se vêtir).

Or, il est de notre avis que la pauvreté ne peut pas se définir qu'en termes de besoins élémentaires à la survie de l'homme. Bien plus exigeante, la définition de la pauvreté relative tient compte à la fois de la satisfaction des besoins de base et de l'amélioration des capacités. Elle fait beaucoup plus appel à des valeurs qualitatives que quantitatives. Cette conception est directement liée aux conditions de vie et au bien-être des individus, leur participation dans la société, les conditions de développement social, leur accès à l'emploi et aux sphères décisionnelles de la société, etc.

¹⁰ Henry, P-M.(1990) « Pauvreté et progrès » dans l'ouvrage collectif « Pauvreté, progrès et développement », Paris : L'Harmattan & l'UNESCO, page 9

*La définition d'un seuil relatif de pauvreté part de l'idée que les personnes pauvres sont celles qui sont exclues des modes de vie minimaux d'une société. (...) Sont pauvres, les individus, les familles, les groupes de personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'ils sont exclus des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre dans lequel ils vivent.*¹¹

1.1.2 Mesurer la pauvreté

Il existe différentes mesures de pauvreté. Un seuil de pauvreté absolue de 1\$ états-unien par jour a été fixé et considéré par la Banque Mondiale comme minimum pour la survie de l'homme. Ce revenu monétaire, pouvant varier d'un pays à l'autre selon le niveau de vie national et le prix local des denrées de base, permet de chiffrer l'importance de ce type de pauvreté pour chacune des sociétés. Toute personne ne gagnant pas le minimum monétaire fixé est considérée extrêmement pauvre. On estime que 80% de ce revenu minimal permet de couvrir les dépenses nécessaires à la consommation des 2100 calories journalières requises pour le développement normal d'un individu, le 20% restant devant couvrir les autres dépenses (logement, habillement, etc.).

Par exemple, pour le Cambodge, pays parmi les plus pauvres du continent asiatique, le revenu quotidien minimal a été fixé à 1753 riels par jour en zone rurale, soit 0.43\$ états-uniens, et à 2351 riels pour la capitale, Phnom Penh.¹² Ainsi, vingt pour cent de la population cambodgienne vit actuellement sous le seuil de pauvreté absolue et 35% sous le seuil de pauvreté calculé par

¹¹ Pete Townsend (1998) « Une définition de la pauvreté », *Les Cahiers français* n° 286, mai-juin 1998, La documentation française (extrait) & Pierre Concialdi (1998) « Seuils "absolus" et "relatifs" de pauvreté monétaire », *Les Cahiers français* n° 286, mai-juin 1998, La documentation française (extrait)

¹² Banque Mondiale (2006) "Cambodia : Halving Poverty by 2015? Poverty Assessment 2006", Phnom Penh, Report Number 35213-KH, p.38

rapport au revenu moyen de la population.¹³ Ce dernier se situait aux environs des 260\$ états-uniens en 2001.¹⁴ Bien que parfois révélateur de l'amélioration de certaines conditions de vie des pauvres, le revenu par *capita* en tant que déterminant du taux de pauvreté reste, à notre avis, incomplet pour comprendre le problème de la pauvreté au Cambodge (nous y reviendrons).

Dans de multiples rapports provenant autant de la Banque Mondiale que du Gouvernement du Cambodge, le problème de la pauvreté est mesuré selon cette méthode reposant sur l'estimation du revenu par *capita* moyen.¹⁵ Les différentes approches de réduction de la pauvreté visent donc à stimuler la croissance économique afin d'augmenter le revenu moyen par *capita*, sans prendre en considération les inégalités dans la répartition de ces revenus.

Une autre approche de la pauvreté explore de façon plus générale les conditions de vie des pauvres (en référence à l'école des besoins de base). L'évaluation du bien-être, variable là encore selon les standards socio-économiques des sociétés, revêt un caractère multidimensionnel et est sujette au choix des indicateurs pris en compte par les chercheurs. Le bien-être peut être étudié selon des critères dits existentiels (logement, nourriture ou habillement), de nature sociale ou de développement humain (éducation, emploi, espérance de vie, santé, etc.).

La pauvreté, selon cette grille d'analyse, est évaluée par rapport à des normes fixées et jugées acceptables ou nécessaires par la majorité des individus

¹³ Banque Mondiale (2006) « East Asia Update – Solid Growth, New Challenges », p.46

¹⁴ De Lopez (2002), « Natural Resource and Exploitation in Cambodia : An Examination of Use, Appropriation and Exclusion », *Journal of Environment and Development*, Vol. 11, No. 4, Décembre 2002, p.356

¹⁵ Banque Mondiale (1999) « Cambodia Poverty Assessment », Report # 19858-KH, nov. 1999, p.9, Banque Mondiale (2006) « Cambodia : Halving Poverty by 2015? Poverty Assessment 2006 », Phnom Penh, Report Number 35213-KH, p.38 ; Royaume du Cambodge (2002), Conseil pour le Développement Social, « National Poverty Reduction Strategy - 2003-2005 », 20 décembre 2002

d'une société donnée. Par exemple, la disponibilité en eau courante peut faire partie des indicateurs pris en considération. Si avoir accès à de l'eau courante à domicile est la norme pour tous les foyers d'un groupe donné, ceux qui n'y ont pas accès, non pas par choix mais par manque, peuvent être considérés comme pauvres. Bien entendu, cette approche favorise l'étude de plusieurs indicateurs, ce qui permet de bien cerner le problème de la pauvreté dans son ensemble. Le PNUD, organisme incontournable de l'ONU lorsqu'il est question de développement et de pauvreté dans les sociétés, s'est donc doté de l'Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH-1 : pour les pays en voie de développement et IPH-2 pour les pays industrialisés). Relatif à l'éducation, l'espérance de vie et le niveau de vie des individus, l'IPH permet de mesurer la pauvreté selon des critères plus larges que le simple revenu par *capita*. En 2004, l'indice de pauvreté humaine du Cambodge était de 39,3, le plaçant au 73^{ième} rang sur 102.¹⁶

Une dernière approche pour mesurer la pauvreté est relative aux perceptions même du sujet et du chercheur sur les conditions de vie du sujet (école des capacités).¹⁷ Cette approche, beaucoup plus étendue, dresse un portrait de la pauvreté dans son ensemble. Par exemple, une personne peut être considérée comme pauvre parce qu'elle n'a pas la possibilité ou la capacité d'améliorer ses conditions de vie. Cette évaluation, autant quantitative que qualitative, comporte une large part de subjectivité et est naturellement sujette à de larges écarts entre les différentes cellules socio-économiques étudiées.

Bien entendu, chacune de ces trois écoles, par son choix d'indicateurs et ses méthodes d'évaluation de la pauvreté, a ses limites. L'approche utilitariste, qui se base principalement sur les indicateurs relatifs aux revenus et dépenses, est souvent critiquée par les partisans des deux autres écoles pour son caractère

¹⁶ PNUD (2006) « Human Development Report 2006 », site du PNUD visité le 10 mai 2007 : http://hdr.undp.org/hdr2006/statistics/countries/country_fact_sheets/cty_fs_KHM.html

¹⁷ Pete Townsend (1998) op. cit. et Pierre Concialdi (1998) op. cit

unidimensionnel. L'accroissement du revenu ne signifie pas automatiquement une amélioration des conditions de vie des individus. Ensuite, l'approche centrée sur la satisfaction des besoins de base, bien que largement préconisée par différents organismes non gouvernementaux tout comme par certains États, est, au contraire de la première, critiquée pour le pluralisme et la subjectivité dans le choix des indicateurs. Ces derniers, pouvant mesurer la pauvreté tant du point de vue des questions de santé ou d'éducation que de celles qui sont liées à la participation aux sphères décisionnelles de la société, sont largement soumis aux priorités des chercheurs. Permettant d'évaluer la pauvreté sous un angle humainement plus large que la conception utilitariste, cette approche comporte néanmoins un degré de subjectivité qui peut parfois porter à confusion. La dernière approche, basée sur les capacités des individus, aborde la pauvreté d'un point de vue là encore largement subjectif et est essentiellement critiquée parce qu'elle consiste à analyser la pauvreté en fonction de perceptions individuelles. Le problème de la subjectivité analytique, bien que présent dans toutes les recherches scientifiques, est au centre même de l'approche des capacités, celle-ci ayant essentiellement recours à la perception et non à des indicateurs absolus.

Dans le cadre de cette étude, il sera d'avantage question du problème de la pauvreté relative d'après la conception de l'école des besoins de base. Bien entendu, loin de nous l'idée de pouvoir analyser le problème de la pauvreté rurale au Cambodge sous tous ses aspects. Préconisant certains indicateurs au détriment d'autres, nous sommes bien conscients que notre analyse n'aborde que certains aspects bien précis de la pauvreté. Il est question ici de comprendre les causes de la pauvreté rurale et de la vulnérabilité des conditions de vie paysanne cambodgienne en examinant les problèmes liés à l'accès à la terre et aux ressources naturelles. Avant de nous pencher sur les caractéristiques plus spécifiques du phénomène de la pauvreté au Cambodge, définissons d'abord brièvement ce que nous entendons par vulnérabilité.

1.2 Vulnérabilité villageoise

Renvoyant à une idée générale de fragilité, d'impuissance ou d'incapacité d'un individu ou d'un phénomène par rapport à un autre, la vulnérabilité est difficilement définissable car elle est souvent soumise à l'objectivité des individus qui la vivent ou l'étudient. Fréquemment associée au problème de la pauvreté, la vulnérabilité peut être abordée selon différents points de vue : physique, psychologique, socio-économique, politique, etc. Elle peut résulter d'un phénomène tout autant naturel ou physique (par exemple, les inondations) que psychologique ou humain (par exemple, les rapports de pouvoirs entre différents individus).

Ici, ce qui nous intéresse plus particulièrement est la vulnérabilité socio-économique des populations rurales cambodgiennes. La vulnérabilité socio-économique est définie comme suit par le *Programme interinstitutions de soutien aux Systèmes d'Information et de Cartographie sur l'Insécurité Alimentaire et la Vulnérabilité* (SICIAV), mandaté par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, mieux connue sous son acronyme anglophone, la FAO :

La vulnérabilité (socio-économique) fait référence à toute la gamme des facteurs qui mettent les personnes en danger d'insécurité alimentaire. Le degré de vulnérabilité pour un individu, un ménage ou un groupe de personnes est déterminé par son exposition aux facteurs de risque et par son aptitude à affronter les situations de crise et à leur survivre.¹⁸

¹⁸ Site du SICIAV, visité le 12 mars 2006 : <http://www.fivims.net/>

1.2.1 Mesurer la vulnérabilité

Il existe, dans ce cas, différentes manières de mesurer la vulnérabilité. Pour la vulnérabilité socio-économique, les différentes instances internationales ont développé plusieurs indicateurs pour mieux la mesurer. Entre autres, le PNUD, en créant l'Indice de Développement humain (IDH) qui, comme l'IPH-1, regroupe des indicateurs relatifs à l'espérance de vie à la naissance, à l'éducation et au revenu réel par *capita*, a favorisé une compréhension plus générale de comment peut se traduire la vulnérabilité dans un contexte de développement. La Banque Mondiale, la FAO et d'autres organismes relatifs à l'ONU ont quant à eux développé une série d'indicateurs permettant d'évaluer les facteurs de vulnérabilité des populations agricoles (par exemple, la superficie des terres arables ou des terres boisées pour une surface x , l'importance de l'agriculture dans le produit national brut, etc.).¹⁹

À ceux-ci se rajoutent d'autres types d'indicateurs dont la croissance de la population, le nombre de médecins par un nombre x de population et le pourcentage total de terres arables et de cultures vivrières en sont des exemples.²⁰ La latitude dans le choix des indicateurs est donc large et la vulnérabilité est alors définissable selon les personnes qui l'évaluent.

Dans le cadre de cette étude, nous entendons mettre en relation le concept de vulnérabilité socio-économique des populations rurales avec les problèmes liés aux modes d'accès aux terres cultivables et aux ressources naturelles. Selon nous, ces problèmes jouent un rôle direct dans l'explication de la pauvreté et de la vulnérabilité des populations rurales cambodgiennes. Celles-ci dépendent essentiellement d'une agriculture de subsistance souvent

¹⁹ PNUD (2004) « La réduction des risques de catastrophes – Un défi pour le développement », New York : PNUD, p.104

²⁰ PNUD (2004), op.cit. p.104

jumelée à l'exploitation de certaines ressources naturelles comme le bois ou le poisson.

Maintenant que nous avons vu les différentes conceptions de la pauvreté et de la vulnérabilité dans leurs sens les plus larges, attardons-nous maintenant au cas du Cambodge. Après une brève description du pays, nous traiterons du problème spécifique de la pauvreté au Cambodge, à savoir qui sont les plus pauvres, où vivent-ils, de quoi vivent-ils, etc.

Chapitre 2 : Portrait du Cambodge

Avant de nous pencher plus spécifiquement sur le problème de la pauvreté au Cambodge, nous dresserons un portrait général du pays. Ainsi, nous serons en mesure de mieux comprendre les dynamiques socio-économiques qui le caractérisent.

2.1. Hydrographie et peuplement

La dynamique de peuplement du Cambodge ne se démarque pas des autres dynamiques observées en Asie du Sud-Est ou même dans l'ensemble du monde. Au même titre que le Tigre et l'Euphrate en Mésopotamie ou que le fleuve Rouge au Vietnam et l'Irrawaddy en Birmanie, le peuplement du Cambodge s'est essentiellement développé dans des plaines alluviales, dans ce cas-ci celles formées par le Mékong et son affluent de rive droite provenant du lac Tonle Sap.

Situé au cœur de la péninsule indochinoise, le Cambodge comptait près de 13,5 millions d'habitants en 2004 selon les estimations gouvernementales.²¹ Il est relativement homogène au plan humain puisque les Khmers dominent le paysage ethnique national à près de 90%.²² Les Vietnamiens comptent pour cinq pour cent de la population, les Chinois un pour cent et les autres groupes ethniques quatre pour cent.²³ Le territoire national couvre 181 040 km² et la densité moyenne est de l'ordre de 80 habitants au km². Comparée à celle de ses voisins immédiats, la Thaïlande (124 habitants au km²) et le Vietnam (248

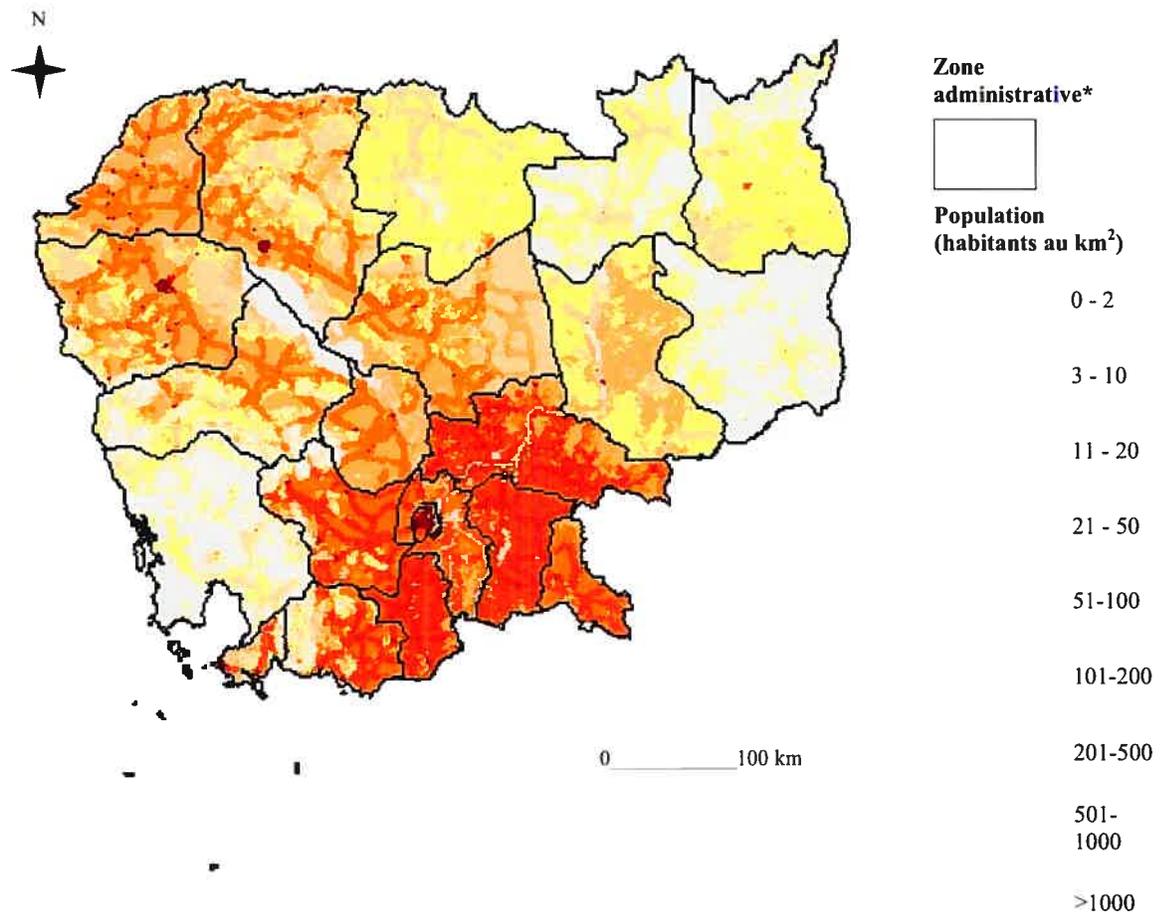
²¹ Institut National de Statistiques du Royaume du Cambodge (2004), « Cambodia Socio-Economic Survey »

²² Site de la CIA, The World Factbook, visité le 18 juillet 2005 : <http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/geos/cb.html>

²³ Site de la CIA, The World Factbook, op.cit.

habitants au km²), la faible densité de population du Cambodge peut paraître enviable pour ce pays dont la majorité de la population vit de l'agriculture. Cette densité relativement faible est cependant beaucoup plus théorique que réelle puisqu'elle est contrebalancée par une répartition très inégale des habitants sur l'ensemble du territoire national (voir figure 1, p.17).

Figure 1- Densité de population en 1998-2000



Source : Site de la FAO, visité le 12 mars 2005 : <http://www.fao.org/countryprofiles/Maps/KHM/10/pt/index.html>

En réalité, une forte majorité des habitants est regroupée dans le Sud-Est du pays, dans ce qui marque le début du delta du Mékong, la plaine des Quatre-Bras, aussi appelée plaine centrale. Celle-ci est traversée par trois cours d'eau principaux qui ont pour point de jonction la région urbaine de la capitale nationale, Phnom Penh. Les rivières Bassac et Tonle Sap ainsi que le fleuve Mékong rythment la vie économique de cette région paradoxale (voir figure 2, p.18) . Paradoxale en ce sens où non seulement elle couvre six des provinces les plus peuplées du pays, mais aussi parce que ces mêmes six provinces sont de surcroît les plus inondées durant la saison des pluies survenant de mai à octobre.

Figure 2- Carte des réseaux de communications



Source : <http://membres.lycos.fr/sereypheap/Cambodge/cambodge.jpg>

À elles seules, ces six régions administratives, qui totalisent 27 100 km² (ou 15% de la superficie totale du pays)²⁴, supportent, selon les estimations gouvernementales datant de 2004, un peu plus de 40% de la population totale du pays : Kompong Cham compte 1 655 000 habitants (171 hab. au km²); Kompong Chhnang, 532 000 (99 hab. au km²); Kandal, 1 203 000 (344 hab. au km²); Prey Veng, 1 013 000 (210 hab. au km²); Takeo, 880 000 (250 hab. au km²) et les 1 043 000 habitants (3783 hab. au km²) de la ville de Phnom Penh (voir figure 3, p.19).²⁵

Figure 3 -Carte politique du Cambodge



Réalisation : Daphné Marion-Vinct, 2005

²⁴ Site de la FAO, visité le 12 mars 2005: <http://www.fao.org/countryProfiles>

²⁵ Institut National de Statistiques du Royaume du Cambodge (2004) « Cambodia Inter-Censal Population Survey »

Bien que particulièrement concentrées dans le Sud-Est du pays, les régions habitées s'étendent aussi vers l'Ouest du pays, bien au delà de la plaine des Quatre-Bras. Effectivement, le reste de la population est pour l'essentiel répartie sur les marges de ce qui est appelé la mer intérieure du Cambodge : le Tonle Sap. Ce lac est alimenté par un phénomène hydrographique particulièrement original: le Mékong, en période de crues abondantes, provoque l'inversion du courant du déversoir du Grand Lac, la rivière Tonle Sap. Les eaux refluent ainsi vers le lac dont la dimension en est plus que quintuplée, passant de quelque 3000 km² en saison sèche à 16 000 km² en saison des pluies.²⁶ Pendant la saison sèche, alors que survient la décrue, un phénomène inverse se produit et le grand lac se vide progressivement et dévoile ainsi des terres propices à la production rizicole. Les dépôts sédimentaires renouvellent annuellement la fertilité des sols. Là réside l'explication de l'étonnante corrélation entre les fortes densités de population et les zones soumises à de fortes inondations.

Les sols cambodgiens sont considérés médiocres ou mauvais : une partie est de type argileux (ce qui bloque ou rend plus difficile la croissance des racines du riz, la principale culture au pays), acide, contient peu d'azote, peu de chaux et peu de phosphore. Une autre partie des sols est de type sableux, peu perméable, acide et facile à compacter. Seulement 6,5 millions d'hectares (37% du territoire) sont considérés comme étant des terres arables et 2,7 millions d'hectares comme raisonnablement cultivables.²⁷ Les sols de la région de Battambang, dans le Nord-Ouest du pays, représentent une exception : argilo limoneux, profonds, neutres, riches en acide phosphorique, en potasse et en chaux, ils sont considérés comme très favorables à la culture du paddy.²⁸

²⁶ Site de la Banque Asiatique de Développement, visité le 15 mars 2006 : http://www.adb.org/Projects/Tonle_Sap/

²⁷ Williams, S. (1999) « Where has All the Land Gone? – Land Rights and Access in Cambodia » Volume 1, Phnom Penh : Oxfam (GB), p.5

²⁸ Delvert, Jean (1961), « Le Paysan cambodgien », Coll. Recherches asiatiques, Paris : L'Harmattan, réédition 1994, p.354-355

On comprend ainsi mieux pourquoi les Khmers ont pu pratiquer la riziculture inondée, malgré un climat caractérisé par une saison sèche d'une durée de près de six mois, de novembre à avril. Pour cette période, la moyenne mensuelle des précipitations est de moins de 60mm, comparativement à 180mm par mois en saison des pluies (mai à octobre).²⁹ Propice à l'agriculture, le bassin central a permis et permet toujours la survie des populations rurales en leur procurant d'autres ressources, dont le poisson et le bois.

Aux avantages physiographiques qui nous permettent de comprendre la dynamique de peuplement du territoire national, s'en ajoute un de nature économique : le Mékong et le Tonle Sap, sources essentielles d'eau douce pour le pays et la péninsule indochinoise, furent aussi d'importants réseaux de communication durant la période coloniale. Redoutées mais à la fois vénérées, ces eaux ont permis l'élaboration d'un réseau économique national qui était quasi inexistant avant l'arrivée des Français en 1863. C'est avec ce développement des voies de communication essentiellement fluviales, mais aussi terrestres, que le peuplement s'est progressivement étendu sur le territoire cambodgien.³⁰

Contrairement aux zones plus développées du Sud-Est du pays et du bassin du Tonle Sap, les marges du territoire cambodgien sont pour la plupart habitées par des groupes ethniques minoritaires peu nombreux et pratiquant l'agriculture sur brûlis. Le recul du couvert forestier dans ces régions montagneuses a désormais de quoi inquiéter. À l'origine tapissé de forêts denses et quasi-vierges, il est désormais estimé qu'entre 11% et 20% du couvert forestier national total a été détruit au cours des vingt dernières années, la plus

²⁹ De Koninck, R. (2005), « L'Asie du Sud-Est », Coll. U Géographie, Armand Colin, Paris, p. 33 & Données de la FAO sur les précipitations au Cambodge

³⁰ Chandler, David P. (1983) « A History of Cambodia », Westview Press, Colorado & Forest, A. (1980) « Le Cambodge et la colonisation française – Histoire d'une colonisation sans heurts (1897-1920) », L'Harmattan, Paris

grande partie étant située dans le bassin du Tonle Sap et dans les provinces orientales de Ratanakiri et Mondolkiri.³¹ Malgré l'attrait forestier et touristique qui a contribué à une légère augmentation de leur population, la marginalisation territoriale de ces deux provinces continue d'en faire des zones très peu peuplées et pauvres. En 2004, la densité de population des provinces du Mondolkiri et du Ratanakiri était estimée à douze habitants au kilomètre carré alors qu'en 1998, elles avaient respectivement une densité moyenne de population de deux et de neuf habitants au kilomètre carré.³²

Au même titre que la plupart des grandes régions mondiales de peuplement, le Cambodge densément peuplé correspond à une plaine alluviale, dans ce cas-ci en forme de cuvette, traversée par le Mékong. Les rivières Bassac et Tonle Sap, tout comme le lac Tonle Sap permettent non seulement de pallier aux durs mois de sécheresse mais rendent possible des activités de subsistance essentielles, dont la pratique de la riziculture inondée sans laquelle le paysan cambodgien n'aurait jamais pu persister. En contrepartie, les régions marginales du pays restent très peu peuplées, des minorités ethniques autochtones y composant l'essentiel de la population.

³¹ Hong-Narith pour la F.A.O. (1997) «Asia-Pacific Forestry Sector Outlook Study: Country Paper on Some Aspects of Forestry in Cambodia » Working Papers series No. 18, Bangkok. site visité le 15 janvier 2005 : <http://rainforests.mongabay.com/deforestation/2000/Cambodia.htm>

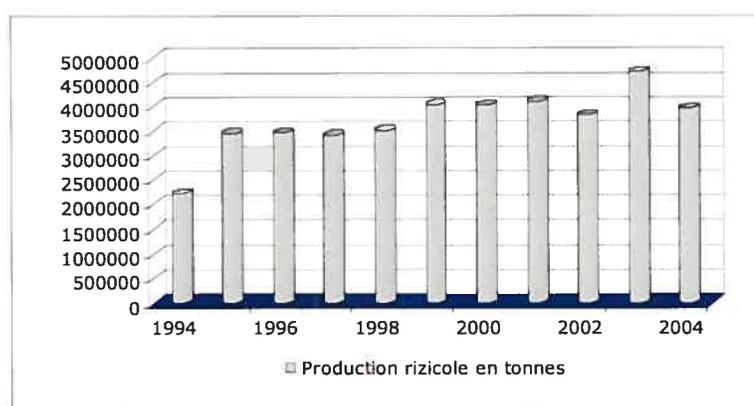
³² Gouvernement du Cambodge (1998) « 1998 Population Census of Cambodia » version en ligne. Site du Gouvernement du Cambodge, visité le 22 février 2005 : <http://www.nis.gov.kh/CENSUSES/Census1998/>

2.2 Une civilisation rizicole

Le Cambodge tire une autre de ses particularités de l'importance exceptionnelle de la riziculture sur son territoire. Comme nous l'avons brièvement souligné ci-dessus, la majorité des habitants du Cambodge, véritable société agraire, dépendent des revenus tirés de l'agriculture, dont la riziculture inondée est la composante dominante. L'importance de l'agriculture dans le produit intérieur brut (35%) n'est cependant pas proportionnelle aux emplois qu'elle génère (74%).³³

Historiquement, et nous allons le voir plus en détail dans la partie portant sur l'histoire foncière, la plupart des agriculteurs étaient des petits exploitants, possédant en moyenne moins d'un hectare par famille et pratiquant une agriculture de subsistance. La production de paddy avoisinait les deux tonnes par hectare au milieu des années 1990 (voir figure 4, p.23). Productivité plutôt faible lorsqu'on la compare avec celle générée par les voisins thaïlandais et surtout vietnamiens (voir tableau I, p.24).

Figure 4 - Production rizicole 1994-2004



Source : Site du Ministère de l'agriculture, de la pêche et des forêts du Gouvernement du Cambodge, bureau des statistiques. Site visité le 8 mars 2005 : <http://www.maff.gov.kh/statistics/crops.html#a4>

³³ CIA World Fact Book (2004) et Cambodia Inter-censal Population Survey-2004, op.cit.

Tableau I-Perspective régionale de la production rizicole du Cambodge

	Cambodge	Thaïlande	Vietnam	Malaysia	Philippines	Indonésie
Prod. totale (000 t.)- 2003-05	4 360	25 966	35 599	2 299	14 267	53 404
Rendements, kg/ha - 2003-05	2 011	2 631	4 804	3 303	3 493	4 551
Prod/capita, kg- 2003	308	413	437	91	178	243
Superficie cultivée (000 ha) 2003-05	2 167	9 864	7 411	675	4 083	11 733

Source : Site Internet de la FAOSTAT.

Malgré son poids dans l'économie, l'agriculture au Cambodge n'est cependant pas considérée aussi productive que chez certains de ses voisins d'Asie du Sud-Est (voir tableau I, p.24). L'écart de rendements rizicoles s'explique par différents facteurs d'ordre humain et physique. D'abord, l'utilisation d'engrais ou de pesticides et de machinerie pour aider à la préparation de la terre, aux semis ou à la récolte, est encore peu répandue au Cambodge, par rapport à certains autres pays de la région. Que ce soit l'impraticabilité ou l'absence de réseaux de communication pouvant faciliter leur approvisionnement, ou encore simplement leur coût élevé proportionnellement aux revenus des agriculteurs, les intrants agricoles sont peu utilisés et sont bien souvent le monopole des plus riches du village. Alors que chez certains de ses voisins l'achat de fertilisants est subventionné en partie par l'État, ce n'est pas le cas au Cambodge. Les familles d'agriculteurs cambodgiens doivent souvent emprunter des sommes d'argent pour pouvoir se procurer fertilisants, pesticides, ou tout autre matériel permettant de régulariser la production rizicole. L'accès à un prêt usurier, bien que facile pour les plus riches des villages, est cependant loin d'être accessible aux agriculteurs les

moins riches qui n'offrent pas assez de garanties de remboursement (voir chapitre 7).

Au plan physique, les sols du Cambodge sont, comme nous l'avons souligné plus haut, peu fertiles et peu propices au développement d'une agriculture intensive. Seules quelques régions (neuf pour cent du total des terres cultivables³⁴), dont celle de Battambang, sont considérées comme riches et peuvent jusqu'à trois tonnes de paddy pour chaque hectare cultivé.

À ceci s'ajoutent des variations pluviométriques importantes causant sécheresses et inondations selon les années. Le problème de l'eau est exacerbé par le manque criant d'un système d'irrigation efficace. Certains gouvernements nationaux ont certes tenté de mettre fin au problème de la gestion des eaux au Cambodge. Malgré quelques tentatives, dont la construction de systèmes hydrauliques dans la région d'Angkor Wat entre le 9^{ième} et le 12^{ième} siècle ou celle maladroite et dévastatrice des Khmers rouges dans les années 1970, la vulnérabilité des populations agricoles face aux problèmes causés par une gestion incertaine de l'eau demeure entière. N'aidant en rien à la résolution de ce problème, la dégradation des forêts, causant érosion des sols et diminution des protections naturelles dont disposaient les populations rurales contre les variations importantes dans le débit des eaux, ajoute une pièce de plus au casse-tête rural.

Finalement, les faibles rendements agricoles au Cambodge s'expliquent aussi par des facteurs d'ordre humain et structurel. La guerre qu'a connue le pays a laissé celui-ci largement amputé de ses forces vives. D'abord, il y a eu destruction des infrastructures : entre 1970 et 1975, 539 129 tonnes de bombes

³⁴ Van Acker (1999) op.cit. p.30

auraient été larguées sur le Cambodge.³⁵ Ensuite, les mines antipersonnel sont un véritable fléau pour le pays. Si le nombre de mines antipersonnel au Cambodge semble démesuré (entre six et huit millions pour l'ensemble du territoire³⁶), le nombre de victimes qu'elles engendrent l'est tout autant. Selon la filiale cambodgienne de la Croix-Rouge Internationale et l'organisation non gouvernementale (ONG) *Handicap International*, le nombre de victimes des mines antipersonnel et/ou UXO (*Unexploded Objects*), pour la période s'établissant de 1979 à 2000, est de 42 834.³⁷ Évidemment, même si le nombre de victimes tend à diminuer d'année en année en raison du déminage et de l'éducation faite auprès des populations, les mines antipersonnel continuent à faire des victimes. En 1995, la Croix-Rouge dénombrait environ 20 000 amputés sur le territoire cambodgien, soit un individu sur 240.³⁸ La figure 5, à la page 27, illustre le nombre de victimes de mines antipersonnel ou d'UXO entre 1996 et 2000.

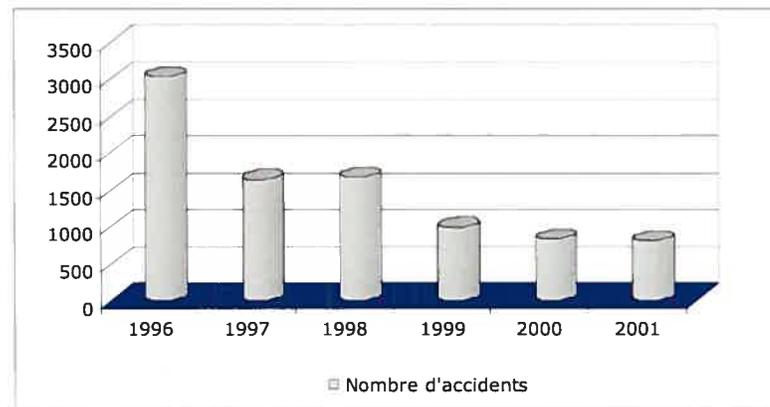
³⁵ Cambodia Mine Action Center. Site visité le 10 mars 2003 :
http://www.camnet.com.kh/cmac/Landmine_UXO.htm

³⁶ Collectif (2002) « Rapport 2002 de l'Observatoire des Mines – Vers un monde sans mines, synthèse », Rapport fait par *International Campaign to Ban Landmines*, Etats-Unis

³⁷ Gouvernement du Cambodge (2002), Rapport # 7 remis au secrétaire-général des Nations Unies le 19 avril 2002. Site du Gouvernement de l'ONU, visité le 10 mars 2003 :
<http://disarmament.un.org/MineBan.nsf>

³⁸ Croix-Rouge Internationale (1995) « Les mines terrestres au Cambodge ». Site de la Croix-rouge Internationale, visité le 17 février 2003 :
www.icrc.org/Web/fre/sitefre0.nsf/iwpList74/6DCAA260E834B94CC1256C7500408648

Figure 5- Nombre d'accidents causés par des mines antipersonnel entre 1996 et 2001



Source : Rapport #7 du Royaume du Cambodge sur la question des mines antipersonnel sur son territoire et remis au secrétaire Général des Nations Unies en avril 2002

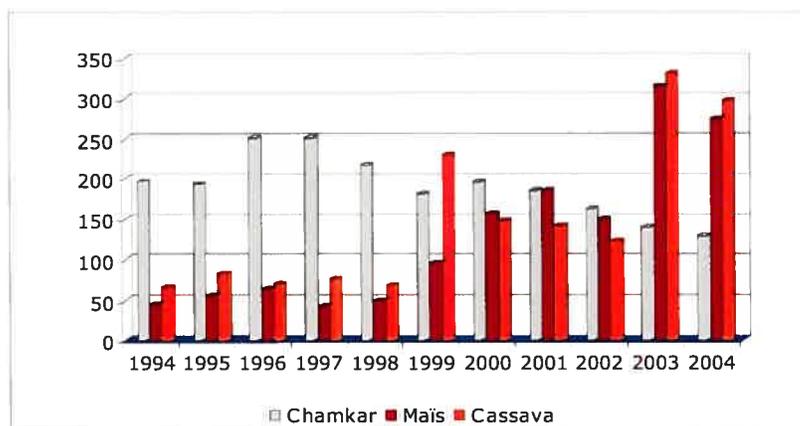
Malgré la différence de rendements rizicoles avec ses voisins, l'importance de la riziculture pour le Cambodge se fait sentir dans trois aspects importants de la vie économique nationale : sur environ deux millions d'hectares de terres cultivées en 1999, 85-90% étaient en rizières, produisant un peu plus de 3,5 millions de tonnes de paddy par année, comptant pour près de 15% du PIB et procurant environ 75% de l'apport calorifique total absorbé quotidiennement par la population.³⁹

De plus, la riziculture, bien que largement dominante, ne meuble pas à elle seule le paysage agricole cambodgien. La production des potagers (*chamkar* en khmer), du maïs et de la cassava (type de manioc) suit – bien que de bien loin – la production rizicole nationale (voir figure 4, p.23 et figure 6, p.28). La canne à sucre, le sésame et les fèves de soja sont ensuite les productions les plus répandues. Pratiquée sur les berges des rivières (*stung*) et

³⁹ Van Acker (1999) op.cit. p.21 & Ministère de l'agriculture, de la pêche et des forêts, bureau des statistiques. Site visité le 12 mai 2005 : <http://www.maff.gov.kh/statistics/crops.html#a4>

autres cours d'eau, la production issue des *chamkars*, très variée et variable selon les régions et les moments de l'année, représente souvent une source secondaire de revenus des ménages agricoles.

Figure 6- Productions des *chamkars*, du maïs et de la cassava en milliers de tonnes métriques - 1994-2004



Source : Ministère de l'agriculture, de la pêche et des forêts, bureau des statistiques. Site du Gouvernement du Cambodge visité le 12 mai 2005 : <http://www.maff.gov.kh/statistics/crops.html#a4>

Comme nous venons de le voir, le Cambodge est fortement dominé par une population rurale, relativement homogène au plan ethnique. Pratiquant une agriculture de subsistance, dont le riz est la culture de prédilection, et largement rassemblée dans le bassin du Tonle Sap et la plaine inondée des Quatre-Bras, la population demeure vulnérable aux inondations dues aux crues importantes pendant la saison des pluies. Les systèmes d'irrigation, peu répandus et peu efficaces pour la plupart, ont été largement détruits ou endommagés par près de trente années de guerre.

Les problèmes résultant de ces années troubles se font encore sentir dans tous les domaines. La présence de mines antipersonnel n'en est qu'un simple exemple. Au plan socio-économique, le phénomène de la pauvreté, qui

touche 35% de la population,⁴⁰ est criant et affecte plus particulièrement les populations rurales.

⁴⁰ Banque Mondiale (2006) "Cambodia : Halving Poverty by 2015? Poverty Assessment 2006", Phnom Penh, Report Number 35213-KH, p.46

2.3 Le problème de la pauvreté spécifique au Cambodge

Comme nous l'avons souligné ci-dessus, la Banque Mondiale estime que le problème de la pauvreté touche un peu plus du tiers de la population du Cambodge (35%).⁴¹ Bien des études empiriques, basées sur la compilation de données quantitatives ou qualitatives, ont été réalisées sur le phénomène de la pauvreté au Cambodge. Provenant autant de la sphère universitaire que de membres d'organisations non gouvernementales ou des grandes instances internationales, ces études nous permettent de pouvoir dresser ici un portrait général de la pauvreté pour le pays. Qui sont les pauvres ? D'où tirent-ils leurs principales sources de revenus ? Quelles sont les zones géographiques nationales les plus touchées par ce phénomène ? Comment la pauvreté a-t-elle évolué depuis le début des années 1990 ? Comment s'explique l'actuelle pauvreté ?

Nous proposons ici de répondre à ces questions en dressant un bref portrait, essentiellement quantitatif, du problème de la pauvreté au Cambodge en utilisant principalement les résultats des *Études Socio-économiques du Cambodge* de 1993/4 et de 2004. Bien que ne concernant pas l'ensemble du territoire (en raison de problèmes de sécurité et d'accessibilité à certains villages, l'étude de 1993/4 ne concerne que 65% du total de la population rurale nationale⁴²) et ne comportant pas toujours les mêmes questions, ces deux études réalisées par le gouvernement national sont comparables sur plusieurs aspects, dont ceux relatifs à la consommation par habitant, la santé, l'éducation, etc. Pour nous permettre de mieux cerner le problème de la pauvreté au Cambodge, nous choisissons ici de nous attarder à certains indicateurs, tels que les revenus et les dépenses par habitant, ou ceux liés à la santé et l'éducation.

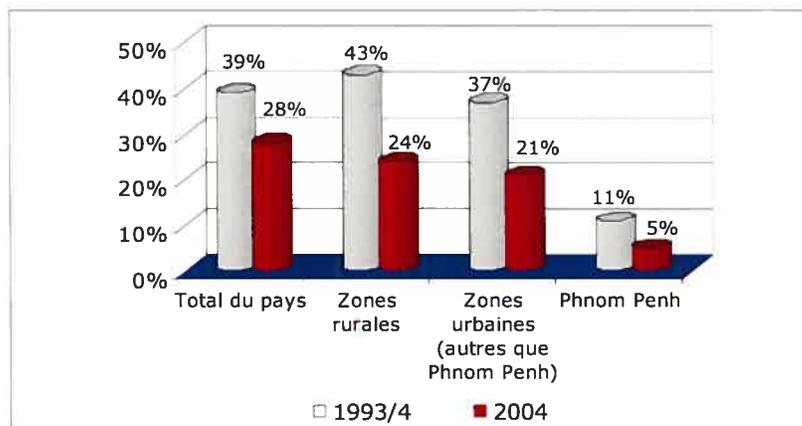
⁴¹ Banque Mondiale (2006) op.cit., p.46

⁴² Banque Mondiale (2006) op.cit., p. iii

2.3.1 Répartition géographique de la pauvreté

La déclaration du millénaire, mise de l'avant par l'ONU et engageant ses signataires à atteindre d'ici 2015 certains objectifs en matière de développement, a été ratifiée par le Cambodge en septembre 2000.⁴³ L'objectif premier, celui de réduire de moitié le taux de pauvreté enregistré en 1993 d'ici 2015, est pourtant loin d'être en voie d'obtention.⁴⁴ Bien que le taux de pauvreté ait été réduit de plus de 10% entre 1993/4 et 2004⁴⁵ (voir figure 7, p.31), le problème de la pauvreté reste entier pour le pays.

Figure 7 - Taux de pauvreté en 1993/4 et 2004



Source : Tiré intégralement de : Banque Mondiale (2006) "Cambodia : Halving Poverty by 2015? Poverty Assessment 2006", Phnom Penh, Report Number 35213-KH, p.i

⁴³ Les huit objectifs du millénaire promulgués par l'O.N.U. en matière de développement sont les suivants : 1) réduire l'extrême pauvreté et la faim ; 2) assurer l'éducation primaire pour tous ; 3) promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes ; 4) réduire la mortalité infantile ; 5) améliorer la santé maternelle ; 6) combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ; 7) assurer un environnement durable et 8) mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

⁴⁴ Premier ministre Hun Sen (2004), Discours prononcé lors du 6^{ième} Forum National sur la Pauvreté, tenu à Phnom Penh le 24 mars 2004. Site du Gouvernement du Cambodge, visité le 6 mai 2006 : http://www.car.gov.kh/hunsen/cambodiamillenniumdevelopmentgoals_en.asp

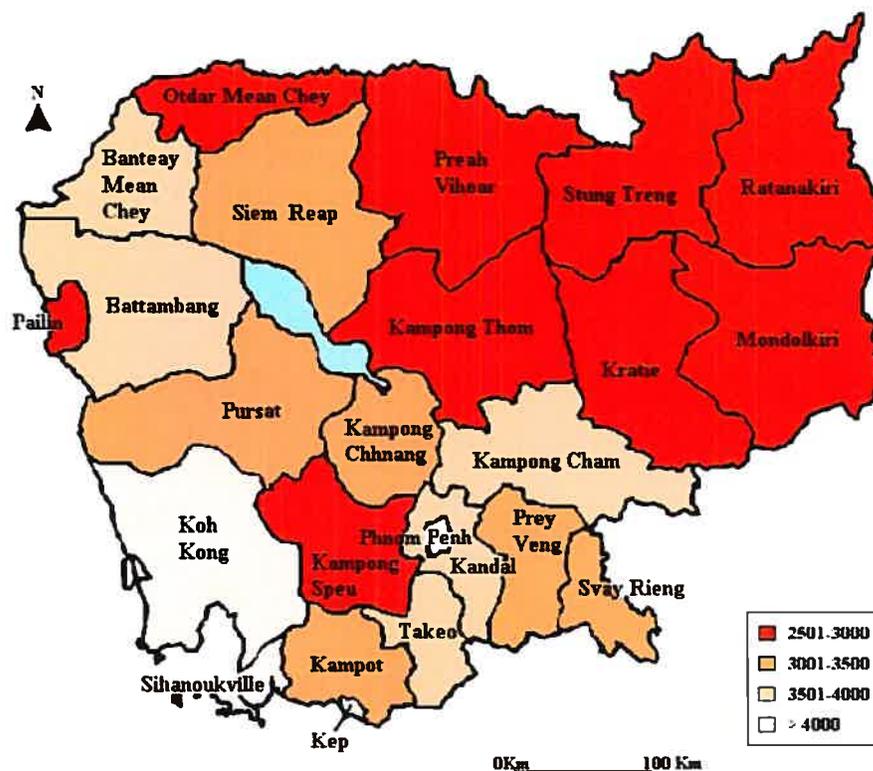
⁴⁵ Banque Mondiale (2006) "Cambodia : Halving Poverty by 2015? Poverty Assessment 2006", Phnom Penh, Report Number 35213-KH, p.i

D'abord, quelles sont les populations les plus touchées par le phénomène de la pauvreté ? Au Cambodge, le problème de la pauvreté touche plus fortement les populations rurales qui habitent des zones plus densément peuplées, les familles dirigées par des mères monoparentales ainsi que certaines des populations issues des minorités ethniques ou groupes vulnérables (par exemple, les personnes souffrant d'un handicap physique).

Malgré une réduction globale de la pauvreté dans les régions tant urbaines que rurales, la part des individus pauvres vivant dans les régions rurales, par rapport au total national de pauvres, est passée de 84% en 1997 à 91% en 2004.⁴⁶ La pauvreté est donc principalement rurale, alors que celle qui touche les régions urbaines, quoique réelle, ne représente qu'une petite proportion du total national. De ce fait, les régions où le taux moyen des dépenses quotidiennes est beaucoup plus faible que dans la plupart des autres provinces du pays sont celles du Nord et du Nord-est. Outre ces provinces dites des montagnes et des hauts plateaux, les régions limitrophes au Tonle Sap ont elles aussi des niveaux de consommation plus faibles que dans le reste du pays (voir figure 8, p.33). Selon cette échelle d'évaluation, la province de Battambang figure parmi les mieux nanties du pays.

⁴⁶ Banque Mondiale (2006) op.cit. p. ii & Prescott, Nicholas & Pradhan, Menno (1997) « A Poverty Profile of Cambodia », Banque Mondiale discussion paper No.373, Washington D.C.: Banque Mondiale, p. ix

Figure 8 – Moyenne des dépenses quotidiennes en riel par *capita*



Source: Cambodia Socio-economic survey, 2004
 Realization: Daphné Marché-Vinot, 2006

La ruralité de la pauvreté est d'autant plus préoccupante que le pays, entre 1994 et 2004, a bénéficié d'un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) avoisinant les 7% par an⁴⁷ (avec un record de 13% en 2005 selon le FMI⁴⁸). Or, malgré cette situation plutôt enviable au plan macroéconomique, les inégalités de consommation et de revenus entre les individus sont grandissantes. Dans un rapport sur le Cambodge paru en 2006, la Banque Mondiale, qui utilise le coefficient de Gini pour déterminer le taux d'inégalité (0 signifiant une égalité parfaite et 1, une inégalité parfaite), a indiqué que la valeur de celui-ci

⁴⁷ Banque Mondiale (2006) op.cit. p.55

⁴⁸ FMI (11 mai 2006) « Statements by IMF Staff Mission in Cambodia » Press release No. 06/96. Site du FMI, visité le 26 mai 2006: <http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2006/pr0696.htm>

était passée de 0,35 en 1993/4 à 0,45 en 2004.⁴⁹ Désormais, le revenu des pauvres, bien qu'en croissance depuis le début des années 1990,⁵⁰ ne couvre guère plus que les besoins en nourriture, leur situation ne s'améliorant pas réellement. Toujours selon une étude de la Banque Mondiale parue en 2006, le pourcentage moyen alloué aux dépenses autres que nourricières est en moyenne de 40% pour l'ensemble du territoire en 2004 et de 33% pour les régions rurales les plus pauvres.⁵¹ La richesse nationale, bien que globalement en hausse, semble donc de plus en plus inégalement répartie entre les individus et la condition socio-économique des pauvres ne semble pas être en amélioration réelle.

Les explications qui nous permettent de comprendre cet accroissement des inégalités sont évidemment multiples, bien qu'une d'entre elles, d'ordre plus général, soit dominante : la croissance, inégalement répartie entre les différents secteurs économiques, a des répercussions variables selon les régions. En effet, le taux de croissance économique du secteur touristique (le nombre d'entrées au pays a bondi de 35% entre 2004 et 2005)⁵² et de la production textile (12% pour l'année 2005)⁵³, dépassent largement la part du secteur agricole (4,4% pour l'année 2006)⁵⁴. Bien qu'environ 75% de la main-d'oeuvre trouve en premier lieu emploi dans ce secteur,⁵⁵ sa part dans le PIB n'est que de 35% en 2004⁵⁶ (voir figure 9, p.35) et son taux de croissance reste relativement faible (malgré la croissance exceptionnelle de 17% pour l'année 2005). De ce fait, l'écart est grandissant entre les villes, plus favorisées par le tourisme, la

⁴⁹ Banque Mondiale (2006) op.cit. p.vi

⁵⁰ Banque Mondiale (2006) op.cit, p. 23-25

⁵¹ Banque Mondiale (2006) op.cit, p. 25

⁵² Seelow, Soren (2006) « La croissance 2005 flirte avec les 10% », *Cambodge Soir*, 31-03-2006

⁵³ Site de la CIA, World Fact Book, site visité le 12 mars 2006:

<http://www.odci.gov/cia/publications/factbook/geos/cb.html>

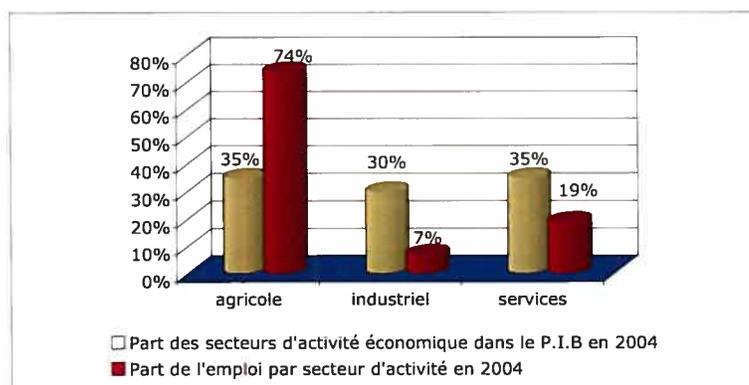
⁵⁴ Seelow, Soren (2006), op. Cit.

⁵⁵ FMI (11 mai 2006), op. cit.

⁵⁶ CIA World Fact Book. Op. cit.

construction et les industries textiles, et les régions rurales, largement dominées par le secteur agricole.

Figure 9-Force de travail et distribution du PIB par secteur économique

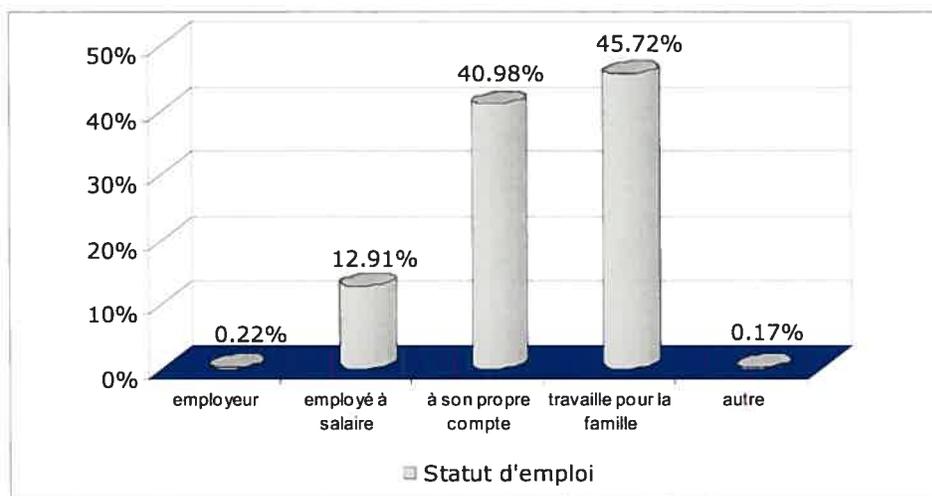


Source : CIA World Fact Book (2004) et Cambodia Inter-censal population survey-2004, op. cit.

En plus de la croissance économique inégalement répartie entre les différents secteurs d'activité économique et les différentes régions, très peu de travailleurs occupent des emplois salariés (voir figure 10, p.36). La plupart d'entre eux travaillent à leur propre compte ou pour leurs familles.

Pour mieux comprendre le problème de la pauvreté au Cambodge, il est essentiel de se rappeler que: 1) la majorité des pauvres vivent en régions rurales et ne tirent aucun salaire monétaire de leurs principales activités économiques, 2) l'agriculture de subsistance reste répandue et les populations dépendent largement des ressources naturelles et des espaces cultivables offerts par leur environnement.

Figure 10- Emploi de la population en 2004



Source : Cambodia Inter-censal population survey-2004, op. cit.

2.3.2 Pauvreté et indicateurs humains

D'autres indicateurs servent à définir la pauvreté. L'Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH-1), tel que décrit ci-dessus permet de comprendre que le problème de la pauvreté touche plusieurs aspects de la vie quotidienne des populations. D'abord, l'espérance de vie au Cambodge est de 57 ans, le taux de scolarisation est de 69% et le revenu annuel moyen par habitant est de 280\$ états-uniens.⁵⁷ D'autres indicateurs sont tout aussi alarmants : le taux de mortalité infantile (chez les moins de 5 ans) est de 73 enfants sur 1000 (voir le tableau II, p.37). Le pourcentage d'enfants de 5 ans et moins qui présentent un retard de croissance est d'environ 50% alors que 20% d'entre eux souffrent de malnutrition grave.⁵⁸ Bien que déjà désarmants, certains de ces indicateurs sont contestables. Par exemple, le taux de scolarisation est largement discutable puisqu'il ne prend pas en compte la distinction qui existe entre une personne

⁵⁷ Agence Canadienne de Développement International (ACDI), site visité le 6 juin 2006 : <http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/webcountry.nsf/VLUDocFr/Cambodge-Faitsetchiffres#def>

⁵⁸ FAO, « Aperçus nutritionnels – Le Cambodge », site visité le 18 octobre 2004 : <http://www.fao.org/es/ESN/nutritionCMB-f.stm>

qui sait lire et écrire des mots simples et une autre qui peut utiliser sa connaissance de la langue écrite de façon fonctionnelle (pour travailler, par exemple). Au Cambodge, le pourcentage des enfants qui font des études de niveau primaire est à priori élevé : 88,9% en 2001.⁵⁹ Pourtant, le taux d'enfants qui poursuivent des études au niveau secondaire est de 19,1%.⁶⁰ Tout ceci nous laisse donc perplexe quant à la connaissance réelle du khmer écrit.

Tableau II- Indicateurs humains

	Cambodge	Thaïlande	Vietnam	Laos	Canada
<i>IPH-1 en 2004 (rang sur 102)</i>	73	19	33	63	Non applicable
<i>Espérance de vie à la naissance en 2005 (âge)</i>	56,5	70,3	70,8	55,1	80,2
<i>Mortalité infantile avant l'âge de 5 ans en 2005 (sur 1000 naissances)</i>	143	21	19	79	6
<i>Mortalité infantile avant l'âge de 1 an en 2005 (sur 1000 naissances)</i>	98	18	16	62	5
<i>Enfants de moins de 5 ans présentant en 2005 une insuffisance pondérale grave (%)</i>	45	19	28	40	6 ^a
<i>Taux d'alphabétisation pour les adultes-2000-2004 (%)</i>	74	93	90	69	99 ^b
<i>Accessibilité à l'eau potable en 2004 (%)</i>	41	99	85	51	100

a = Chiffre de l'UNICEF pour la période 1998-2005 et concernant les enfants de moins d'un an
b= CIA (2006) « The World Factbook » site visité le 5 mai 2007 :

<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ca.html>

Source : UNICEF (2007) « La situation des enfants dans le monde -2007 ». Site de l'UNICEF, visité le 5 mai 2007 : <http://www.unicef.org/french/infocountry/index.html>

⁵⁹ Education Management Information System, Ministry of Education, Youth and Sport. Site officiel de l'Institut national de statistiques, visité le 15 novembre 2004 : <http://www.nis.gov.kh/>

⁶⁰ Ibid.

Dans le cas du Cambodge, la pauvreté est donc un phénomène inégalement réparti entre les différentes provinces et, bien entendu, entre les villages et les individus. Les pauvres habitent en forte majorité dans les zones rurales et dépendent pour l'essentiel des revenus non monétaires générés par l'agriculture. Ces revenus, également issus de la pêche et de la cueillette en forêt (bois, petit gibier, plantes médicinales, etc.), font que la question de l'accès à la terre et aux ressources naturelles est au cœur du problème de la pauvreté rurale cambodgienne.

Dans ce chapitre, nous avons d'abord dressé un portrait général du Cambodge en insistant sur l'importance des réseaux hydrographiques et sur les rouages de l'économie rurale. Nous nous sommes ensuite penchés sur le problème de la pauvreté spécifique au cas du Cambodge. Bien que non exhaustif, nous avons dressé un portrait qui met l'accent sur le caractère rural de la pauvreté et sur la dépendance des populations pauvres face aux revenus générés par l'agriculture. Cette dernière, malgré son importance pour l'économie rurale, continue de faire face à de nombreux problèmes d'ordre physique et humain. Cette situation, jumelée à une histoire foncière complexe et souvent ambiguë, contribue en partie à expliquer le problème de la pauvreté rurale au Cambodge.

Maintenant, pour nous aider à mieux comprendre les liens qui existent entre la pauvreté rurale et l'accès à la terre au Cambodge, nous proposons de retracer dans la section qui suit l'histoire foncière nationale du milieu du 19^{ième} siècle à nos jours.

Chapitre 3 : La propriété foncière au cœur des bouleversements politiques

L'histoire foncière du Cambodge est étroitement associée à l'histoire économique et politique nationale. Au cœur des pressions modernisatrices de la France coloniale ou de celles inspirées du communisme des Khmers rouges, la question de l'accès à la terre a profondément nourri les discours politiques et idéologiques des grands dirigeants nationaux. Un retour à la période précoloniale s'impose donc pour bien comprendre les changements qui ont découlé de cette nouvelle forme d'administration du territoire national. En effet, malgré plusieurs tentatives de réforme foncière au cours de cette période, au moment de l'indépendance du Cambodge en 1953, les rapports fonciers étaient pour l'essentiel inchangés et la situation perdura jusqu'au milieu des années 1970, moment où les Khmers rouges prirent le pouvoir. Même au terme du sanglant épisode khmer rouge et des années de fragile équilibre interne qui suivirent, la situation demeure encore aujourd'hui très peu changée. Enfin, malgré les lois foncières du début des années 1990, inspirées d'un modèle occidental, l'accès à la terre pour les petits paysans n'est toujours pas chose facile.

3.1 Avant la colonisation

Avant l'arrivée de la France sur le territoire cambodgien en 1863, le Royaume du Cambodge avait pour seul dirigeant le roi Norodom Premier. Celui-ci, qui agissait en maître absolu du territoire, avait pour privilège d'être l'unique propriétaire de l'ensemble des terres nationales. Pratiquant presque exclusivement la riziculture, le peuple était quant à lui cantonné aux droits d'usufruit et d'exploitation, sans possibilité d'accéder au plein titre de propriétaire. La faible densité de population et la relative abondance des terres n'entravaient pas l'accès à la terre pour la majorité des individus. Comme Jean Delvert l'a souligné dans son ouvrage méticuleux intitulé « Le paysan cambodgien », toute terre défrichée et rendue cultivable par un paysan lui allouait le droit de la labourer, de la transmettre en héritage, sans toutefois qu'il ne devienne le propriétaire officiel du sol aux yeux des autorités monarchiques.⁶¹ Toujours selon Delvert, une terre qui n'avait pas été travaillée depuis plus de trois ans redevenait libre, quiconque pouvait en prendre possession et le premier « propriétaire » perdait tout droit acquis sur celle-ci.

Malgré l'absence de droits de propriété officiels, les populations cambodgiennes paysannes jouissaient dans les faits de plusieurs privilèges concernant leur terre. Par exemple, ils pouvaient la transmettre en héritage et étaient libres de cultiver ce que bon leur semblait. La 'vente' de leur terre était aussi possible sans toutefois qu'il n'y ait d'émission de titre de propriété. Suivant la mort du père, le territoire familial était morcelé et divisé en parts transmissibles à chacun des enfants vivants.⁶²

⁶¹ Delvert, J. (1961), op. cit. p.488-489

⁶² Delvert, J. (1961), op.cit. p. 447

En échange des droits acquis sur la terre, un impôt, qui pour l'essentiel de la population se versait en riz ou en corvées, était versé au roi.⁶³ Dans le Cambodge précolonial, les plantations agricoles étaient inconnues et, contrairement à la situation qui prédominait aux Philippines à l'époque de la colonisation espagnole, le système de *latifundium* était absent de la structure agraire. L'absence de documents administratifs officiels datant d'avant l'arrivée des Français au Cambodge ne nous permet pas de connaître avec précision la superficie moyenne des exploitations agricoles de l'époque (bien que des estimations proposent que la superficie moyenne des terres avoisinait l'hectare par habitant⁶⁴). Cependant, nous pouvons affirmer que le type d'agriculture pratiquée par les Cambodgiens en était une de subsistance, dominée par la culture du riz.

⁶³ Chandler, David P.(1983), « A History of Cambodia », Westview Press, Colorado, p.103

⁶⁴ Forest, A. (1980), « Le Cambodge et la colonisation française – Histoire d'une colonisation sans heurts (1897-1920) », L'Harmattan, Paris, p. 336

3.2 L'administration coloniale du droit foncier

Bien entendu, l'arrivée de l'administration coloniale française sur la scène politique nationale et régionale allait modifier l'ensemble des structures administratives, dont le mode d'accès à la terre et son mode d'occupation sont des exemples. Une vingtaine d'années après l'instauration du protectorat, soit en 1884, le roi perdit officiellement le titre de propriétaire unique du sol cambodgien. La terre fut dès lors un bien aliénable pouvant être acheté ou vendu par tous.⁶⁵ Comment se vécurent ces changements importants à l'échelle nationale et comment se traduisirent-ils au plan villageois?

3.2.1 Entre le droit et la pratique du droit

D'abord, il est bien important de comprendre que l'administration coloniale ne s'imposa pas du jour au lendemain. Peu de tentatives de réformes du mode de gestion de la terre et du droit foncier furent mises en application avant 1884, au moment où le roi perdit son privilège exclusif de propriétaire du sol cambodgien.

La période coloniale fut marquée par différentes tentatives, bien souvent fort peu réussies, de 'modernisation' administrative du système foncier cambodgien. Voulant établir des registres et un cadastre pour faciliter la gestion du territoire et la perception des impôts, le gouvernement colonial se heurta à une réticence villageoise⁶⁶ qui trouva même quelques maigres appuis parmi des membres de la famille royale.⁶⁷ La population de l'époque se mit à craindre

⁶⁵ Delvert, J. (1961), op. cit. , p.490

⁶⁶ Forest, A. (1980), op. cit., p.249

⁶⁷ Le prince Yukanthor, fils du roi Norodom, déclara aux Français au sujet de la création de la propriété « You have created property (in Cambodia) ; and thus you have created the poor” Cité par Chandler, David P. (1983), op. cit. p.147

d'être imposée sur la superficie des terres cultivées et non plus sur les productions que celles-ci généraient. Ces craintes, parfaitement compréhensibles dans le contexte agricole cambodgien régulièrement soumis à des irrégularités climatiques (voir chapitre deux), donnèrent même lieu à de petits mouvements de protestation dans certaines régions du pays.

C'est à la suite de nombreuses lois et règlements, qui pour la plupart ne réussirent jamais à prendre concrètement racine sur l'ensemble du territoire, que le régime colonial promulgua le Code Civil Cambodgien en 1920. Dès la mise en place de celui-ci, sept nouveaux droits furent déterminés et accordés aux citoyens du Cambodge : ⁶⁸

- 1- Droit de propriété
- 2- Droit de possession
- 3- Droit d'usufruit
- 4- Droit d'usage et d'habitation
- 5- Droit de servitude
- 6- Droit de nantissement immobilier
- 7- Droit d'hypothèque

Cependant, bien que les efforts déployés pour imposer une administration des terres coloniales appuyée sur un système juridique symbole des espoirs colonisateurs de 'modernisation' et de 'civilisation', les résultats à l'échelle villageoise furent maigres et peu concluants. Les systèmes économiques traditionnels de gestion de la terre et des ressources continuèrent à être mis en application dans la plupart des villages du Cambodge.

⁶⁸ Protectorat du Cambodge (1920), Article #635, Titre premier, Livre II, *Code civil et de procédure civile cambodgiens*, Imprimerie du Protectorat, Phnom Penh, p.75

3.2.2 Économie villageoise et administration coloniale

Bien qu'encore peu de documents n'attestent des changements vécus par les structures administratives villageoises, les documents datant de l'époque coloniale permettent de confirmer que l'économie villageoise continua de demeurer essentiellement centrée sur la riziculture de subsistance tout au long de la période coloniale. À la fin du protectorat, en 1953, seuls quelques riches cambodgiens, mais surtout des membres de l'administration coloniale, possédaient des titres fonciers officiels. La notion de 'propriétaire', bien qu'entérinée par le pouvoir central, continua dans les faits à se confondre avec le principe de « l'acquisition par la charrue ». ⁶⁹ La vaste majorité des populations locales, pour ne pas dire la totalité, continuèrent donc à pratiquer les modes traditionnels d'acquisition et de gestion des territoires agricoles.

Cependant, bien qu'il en fut ainsi sur l'essentiel du territoire et pour la forte majorité de la population paysanne cambodgienne, des exceptions sont à noter. En effet, au fur et à mesure que l'organisation française s'imposa sur l'ensemble des structures administratives du territoire cambodgien, des changements dans le mode d'occupation du sol survinrent dans certaines provinces pour favoriser l'entreprise économique coloniale. C'est dans ce contexte qu'un type d'agriculture voué essentiellement à l'exportation fut mis en place, par le biais de propriétaires Français et Chinois pour la plupart.

La province côtière de Kampot en fut un exemple. Caractérisée par une mosaïque ethnique distincte des autres régions du pays, avec des minorités vietnamienne et chinoise importantes, la région se démarqua par son développement agricole dès la fin du 19^{ième} siècle. ⁷⁰ Alors que la minorité vietnamienne s'investissait principalement dans la pêche, la minorité chinoise

⁶⁹ Delvert J. (1961), op. cit., p.488

⁷⁰ Forest, A. (1980), op. cit., p.301

contribua à la transformation des paysages agricoles en introduisant la culture du poivre et des arbres fruitiers (ramboutan, dourian, etc.).⁷¹ Zone climatique rythmée par les moussons, la plaine de Kampot fut transformée en une région agricole parsemée d'îlots de poivriers « perchés sur des *poks*, monticules engraisés chaque année de terre forestière destinée à en assurer la fertilité ». ⁷² L'importance de la pipériculture fut telle qu'en 1886 la valeur des exportations de grains de poivre de la Cochinchine et du Cambodge vers la France se chiffrait à 18 114 piastres indochinoises.⁷³ La production passa de 590 tonnes métriques à la fin du 19^{ème} siècle à une moyenne de 1500 tonnes métriques par année durant le reste de la période coloniale, et le Cambodge était, avant le début de la Seconde Guerre mondiale, le premier exportateur de poivre au monde.⁷⁴

L'économie villageoise de subsistance se perpétua cependant sur la majeure partie du territoire cambodgien pendant toute la période coloniale, malgré quelques exceptions ou changements dans la structure administrative nationale. Bien que la situation fut sensiblement la même pour l'ensemble du protectorat, les territoires du Nord et du Nord-ouest du pays, dont la province de Battambang, connurent une relation différente avec le colonisateur, du moins jusqu'au début du 20^{ème} siècle.

⁷¹ Pourtier, R. (1972) « La région de Kampot, paysage et civilisation » dans Études de géographie tropicale offertes à Pierre Gourou, Éd. Écoles pratiques des Hautes études et Mouton & Co., France, p.237

⁷² Pourtier, R. (1972), op.cit. p. 237

⁷³ Voraphet, Kham (2004) « Commerce et colonisation en Indochine – Les maisons de commerce française : un siècle d'aventure humaine, 1860-1945 », Éd. Les Indes Savantes, Paris, p.530

⁷⁴ Willmott, W. E., (1967), « The Chinese in Cambodia », Centre de publications de l'Université de Colombie-Britannique (UBC), p. 49-50

3.2.3 Le particularisme de la province de Battambang jusqu'en 1907

La province de Battambang, située dans le Nord-Ouest du pays, est à plusieurs égards un cas original à étudier au plan historique. D'abord parce qu'à l'arrivée des Français en 1863, la province, au même titre que celles de Siem Reap et de Banteay Meanchey, ne faisait pas partie intégrante du Royaume du Cambodge mais bien de celui du Siam depuis le 18^{ème} siècle. Ensuite, parce que la région de Battambang ne fut soumise ni à la même occupation ni à la même gestion du sol que les autres provinces du pays.

Ayant fait l'objet de nombreuses intrusions et invasions menées par les Siamois, les territoires du Nord et du Nord-ouest tombèrent sous domination du Royaume du Siam au cours du 18^{ème} siècle. À son arrivée, la France, plus préoccupée par la consolidation de son empire que par une éventuelle lutte – armée ou diplomatique – pour l'acquisition de nouveaux territoires, concéda au Siam une partie des provinces de l'Ouest du pays par le biais d'un traité franco siamois ratifié en 1867. Or, ces régions, dont les provinces de Battambang et de Siem Reap faisaient partie, étaient parmi les plus productives en riz de la région : la moyenne annuelle de production de riz entre 1906 et 1916 était de 52 000 tonnes sur un total national de 150 000 tonnes par année.⁷⁵ On peut alors comprendre pourquoi la France, à peine le traité franco siamois ratifié, tenta de récupérer les territoires concédés.⁷⁶

Ce n'est qu'en 1907, après plus de quarante années de négociations parfois serrées avec le Royaume du Siam et de gains successifs de l'empire de France, que la province de Battambang réintégra le territoire cambodgien. D'une superficie relativement importante (environ 18 000 km² en 1900), la province était alors caractérisée par une faible population. Selon les recherches

⁷⁵ Forest, A. (1980) op. cit., p.251

⁷⁶ Forest, A. (1980) op. cit., p. 168-174

menées par Aymonier et relatées par Jean Delvert dans son ouvrage intitulé « Le paysan cambodgien »⁷⁷, le nombre d'habitants s'y élevaient à 60 000 en 1874 et à 100 000 en 1900. Cependant, ces chiffres n'ont pu être vérifiés par l'historien Alain Forest qui se contente, quant à lui, de certifier le faible peuplement des provinces du nord et du nord-ouest du pays.⁷⁸

Autre particularité de la région de Battambang, là encore issue de la domination siamoise, est la façon dont furent administrés le sol et l'accès à la terre. Une fois restituée à l'Indochine française, Battambang ne fut pas soumise au même imbroglio administratif qui sévissait dans les autres régions du protectorat. Héritiers d'une rigoureuse administration siamoise, les habitants de Battambang possédaient des titres fonciers reconnus par le gouvernement central, contrairement aux autres populations du territoire national qui n'en avaient que très rarement. Toutes les informations qui permettaient d'identifier tant le propriétaire que sa propriété faisaient partie du titre, facilitant ainsi la gestion des terres. Cette gestion, ainsi que son histoire particulière, faisaient donc de la province de Battambang une région distincte du reste du pays et aujourd'hui intéressante à analyser au plan foncier.

⁷⁷ Delvert, J. (1961), op. cit., p. 636

⁷⁸ Forest, A. (1980), op. cit., p.184

3.2.4 Résultats mitigés d'une tentative coloniale de réforme administrative

Lorsque le colonisateur se présente comme norme, il perd de sa capacité à saisir exactement les spécificités et les différences de l'autre et, de ce fait, il risque fort de donner naissance à une caricature de lui-même.

Alain Forest (1980) p.252

Les désirs modernisateurs de l'administration française en Indochine, eux-mêmes soutenus par une entreprise plus générale de type capitaliste, semblent ne pas avoir eu pour effet de transformer entièrement la gestion villageoise des sols et de la propriété. Comme nous l'avons souligné, cette institutionnalisation, malgré les tentatives d'implantation par l'administration tant coloniale que locale, ne s'est jamais pleinement réalisée. Parfois par manque d'effectifs ou par laxisme de l'administration coloniale en place, parfois par résistance villageoise, le mode traditionnel de gestion de la terre et des territoires perdura sur la majorité du pays. Ainsi, au départ des Français en 1953, la majorité des paysans n'avait toujours pas de titre de propriété et continuait de favoriser la riziculture de subsistance comme modèle agricole.

Au delà de la situation vécue par la grande majorité des Cambodgiens, les mandataires du gouvernement français en Indochine mirent en place des structures bureaucratiques plus rigides qui leur permit de légitimer leur propre accès à la terre et leurs droits de propriété en territoire conquis. Ceci favorisa le développement de l'agriculture d'exportation dans quelques régions du pays et, bien entendu, la rentabilité d'une partie de l'empire.

Bien que les résultats obtenus par les coloniaux au plan de la gestion de la terre et de l'implantation des droits de propriété furent mitigés, ils n'en demeurèrent pas moins synonymes de transformations qui, malgré des

revirements, continuèrent de guider les politiques nationales à l'aube de l'indépendance nationale.

3.3 De l'indépendance aux grandes tentatives de révolutions

La période précédant la fin du protectorat vit naître sur le territoire national de nombreux mouvements contestataires et porteurs d'idéaux nationalistes qui divisèrent l'*intelligentsia* cambodgienne. La guerre froide, débutée au milieu des années 1940, favorisa non seulement les mouvances indépendantistes et nationalistes au sein de l'Indochine française, mais confronta aussi le Cambodge et ses dirigeants aux exigences populaires de plus en plus influencées par les idéologies socialiste et communiste de redistribution de la terre. Largement instable, le Cambodge des années 1953-1975 fut le théâtre de nombreux rebondissements politiques et, finalement, le groupe rebelle des Khmers rouges parvint à prendre le pouvoir par les armes en avril 1975.

3.3.1 Instabilité et coups d'éclats : la période 1953-1975

Après près d'un siècle de tutelle française, le Cambodge reprit son statut de pays indépendant le 9 novembre 1953. Les espoirs portés par l'indépendance furent rapidement confrontés à la situation politique régionale et internationale. Au plan régional, la guerre du Vietnam (1963-1975) dominait l'actualité alors qu'au plan international, la guerre froide, qui opposaient le capitalisme et le communisme, dominait les rapports de force entre États.

Dès son indépendance, le gouvernement cambodgien, avec à sa tête le roi Norodom Sihanouk, tenta de décisives poussées nationalistes. En 1956, il

accorda aux seuls sujets cambodgiens le droit d'accéder à la propriété foncière.⁷⁹ La situation qui semblait au départ favorable au développement économique national (le pays était devenu au cours des dernières décennies du protectorat et jusqu'au début des années 1950, un exportateur de riz au sein de l'Indochine française), s'envenima rapidement après le début de la guerre du Vietnam en 1963. Au cours des années 1960, le gouvernement procéda à une vague de nationalisation des terres agricoles et des entreprises privées qui appartenaient aux anciens colonisateurs et aux amis du pouvoir déchu. Ces mesures, déplaisant sévèrement aux Etats-Unis de plus en plus inquiets face aux vents socialistes et communistes qui secouaient alors l'Asie, poussèrent le gouvernement Nixon à ne plus s'en tenir qu'à la négociation diplomatique pour garder le Cambodge hors de portée des communistes.

Deux mesures adoptées par les États-Unis face au gouvernement cambodgien marquèrent l'histoire politique, économique et foncière du pays. D'abord, le financement de groupes rebelles opposés au roi, dont celui des Khmers rouges, qui a permis à ceux-ci de bénéficier d'une aide monétaire et militaire américaine contribuant à leur victoire de 1975. Ensuite, dès le milieu des années 1960, les bombardements massifs perpétrés par les Etats-Unis sur l'Est du pays, accusé d'abriter des sanctuaires communistes nord-vietnamiens. Les bombardements se poursuivirent jusqu'en 1975. Il va sans dire que ce dernier point eut des conséquences désastreuses sur l'agriculture, l'économie et les populations villageoises nationales.

Durant la période de guerre, la question de l'accès à la terre, bien que primordiale pour la survie des populations, fut loin des priorités politiques gouvernementales et devint alors le fer de lance des divers groupes opposés au gouvernement. L'instabilité nationale était à son comble lorsque le 18 mars 1970 fut votée la destitution du roi plaçant le général Lon Nol, proaméricain, à

⁷⁹ Delvert, J. (1961), op, cit. p. 490

la tête du pays. Ce revirement politique entraîna le pays dans une guerre civile où s'affrontèrent les révolutionnaires anti-américains (dont les Khmers rouges) et les forces de Lon Nol. Cette guerre civile se poursuivit jusqu'au 17 avril 1975, alors que les Khmers rouges entrèrent à Phnom Penh et prirent le pouvoir.

3.4 L'ère des révolutions : 1975-1989

S'inspirant du communisme de type maoïste, les Khmers rouges préconisèrent un retour à la terre. Ils misèrent sur une collectivisation totale de l'agriculture qui servirait ultimement à l'industrialisation du pays. Une déforestation massive fut entreprise afin de faciliter de grands travaux d'endiguement, la construction de canaux et l'accroissement de la superficie des terres cultivées. En réalité, la déforestation et le manque de connaissance en génie civil eurent des effets dévastateurs sur la production agricole nationale.

En outre, cette sombre période ne vit pas s'effondrer que la production : près du quart des 7 millions d'habitants que comptait le pays en 1975 seraient morts entre cette année et 1979. Loin de satisfaire les espoirs populaires d'émancipation agricole et foncière, le gouvernement des Khmers rouges les réduisit à néant, instaurant un régime de peur et de destruction où toute la population fut envoyée de force dans les campagnes pour y labourer les rizières⁸⁰. À la collectivisation des moyens de production et l'abolition de la propriété privée s'ajouta la suppression de la monnaie et, en ce qui nous intéresse particulièrement ici, la destruction de tous les registres administratifs nationaux, dont ceux des titres fonciers. Cette suppression continue d'avoir des répercussions sur la gestion foncière du territoire.

⁸⁰ Pour de plus amples informations sur les déportations ainsi que des récits d'anciens réfugiés, consulter l'ouvrage de François Ponchaud (2001) « Cambodge, année zéro », coll. Civilisations & Sociétés, Éditions Kailash

Le 7 janvier 1979, le contrôle de la capitale fut arraché aux Khmers rouges par les forces vietnamiennes. S'ensuivirent alors des affrontements continuels entre l'armée vietnamienne et celle du gouvernement déchu. Affrontements qui se soldèrent, entre autres, par le minage des terres du pays dont les conséquences sont encore tangibles de nos jours : on estime qu'en 2002 la surface du territoire polluée par les mines terrestres était encore de 4 466 millions de mètres carrés et touchait environ 46% des villages cambodgiens.⁸¹

Dans les zones sous leur contrôle, les Vietnamiens, confrontés à un retour des déplacés vers leurs villages d'origine ainsi qu'à une population décimée par la famine, mirent en place une gestion de la terre basée sur les droits collectifs de propriété, organisés sous forme de groupes de solidarité, les *Krom Samaki*.⁸² L'État demeurait propriétaire des terres nationales mais en allouait les droits d'exploitation, d'occupation et de production aux *Krom Samaki*. Ceux-ci, formés de dix à quinze familles, devaient s'occuper de 15 à 20 hectares de terre.⁸³ La situation, bien qu'elle ait été caractérisée par une augmentation de la productivité agricole par rapport à celle enregistrée durant le régime des Khmers rouges, ne persista que jusqu'en 1986.

En effet, la période d'ouverture et de changement économique (ou *Doi moi*) annoncée au Vietnam en 1986 eut des répercussions au Cambodge, dont l'autorisation sporadique d'obtention de droits de propriété pour des terres résidentielles.⁸⁴ Ces intrusions timides de l'économie de marché débutèrent

⁸¹ L'Observatoire des Mines (2002), « Rapport de l'Observatoire des Mines, synthèse 2002 », Human Right Watch, août 2002, p. 64.

⁸² Bhargavi Ramamurthy, Sik Boreak, Per Ronnas et Sok Hach (2001), « Cambodia 1999-2000 : Land, Labour and Rural Livelihood in Focus », Working paper No. 21, Phnom Pehn : Cambodia Development Resource Institute (CDRI), p. 21-22

⁸³ Van Acker, (1999) op.cit. p.34

⁸⁴ Bhargavi, Sik, Per & Sok, (2001) op.cit. p. 22

durant la seconde moitié des années 1980, et furent officialisées en 1989 au moment du retrait vietnamien du Cambodge.

Il va sans dire que ces trente années d'instabilité, marquées par les guerres civiles et l'auto génocide, ne favorisèrent pas une reconstruction rapide du pays. Le début des années 1990, symbolisé par le triomphe planétaire quasi-total de l'économie néo-libérale, marqua le début d'une ère nouvelle pour le Cambodge. Le retour de la privatisation de la terre incarna peut-être pour certains la possibilité de s'enrichir, mais pour la plupart des habitants, elle marqua le début d'un casse-tête foncier qui aujourd'hui encore est loin d'être réglé.

3.5 Tergiversations gouvernementales et néolibéralisme économique

Dès la fin des années 1980, l'État procéda à des tentatives de mise en place d'un système foncier et d'accès à la terre privatisé et théoriquement égalitaire. Ces démarches se soldèrent d'abord en 1992 par une loi foncière qui malheureusement ne réussit que partiellement à s'imposer. Pour remédier aux problèmes causés par la loi de 1992, une nouvelle loi foncière fut promulguée en 2001. Celle-ci, bien que prévoyant une meilleure gestion du territoire par l'appareil étatique, arriva un peu tard pour enrayer les inégalités causées par la loi de 1992.

3.5.1 Un pays à reconstruire et les défis de l'APRONUC⁸⁵

Dès l'arrivée des forces de l'ONU au Cambodge en 1991, l'urgence de régler la question foncière apparut incontournable au maintien de la paix. Cette urgence fut exacerbée par le retour prévu de milliers de réfugiés, attendant dans des camps en Thaïlande que la situation nationale se stabilise pour pouvoir rentrer dans leurs villages et reprendre leurs terres. L'Autorité Provisoire des Nations Unies pour le Cambodge (APRONUC) et le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) promirent alors deux hectares de terre arable par famille aux milliers de réfugiés.⁸⁶ Cependant, cette promesse ne put être entièrement tenue, certaines zones de relocalisations étant situées en territoire miné.

Au problème des réfugiés s'ajoutèrent ceux relatifs à la disponibilité et à l'accès à la terre. À la fin de la période des *Krom Samaki*, les autorités locales

⁸⁵ APRONUC : Autorité Provisoire des Nations Unies au Cambodge. L'APRONUC fut la mission de l'ONU en charge de l'établissement et du maintien de la paix entre 1991 et 1993. Pour en connaître plus sur l'APRONUC, lire Findlay (1995), voir réf. ci-dessous.

⁸⁶ Findlay, T. (1995), « Cambodia : The Legacy and Lessons of UNTAC », Coll. SIPRI Research Report no.9, Oxford University Press, p. 53

partagèrent les terres entre les anciens membres du groupe de solidarité, ne prenant pas en compte un retour éventuel des anciens membres du village. Conséquemment, les paysans déplacés ou réfugiés, une fois de retour dans leur village natal, retrouvèrent leurs terres soit occupées par d'autres, soit minées. Le problème foncier fut exacerbé par l'absence d'un système juridique efficace et transparent, capable de contenir les écarts occasionnés par la course à la terre du début des années 1990. C'est justement dans ce nouveau contexte économique, marqué par la dispersion et la confusion populaire, que fut promulguée la loi foncière de 1992.

3.5.2 Bilan incertain des lois foncières de 1992 et de 2001

La loi foncière de 1992 marqua le retour du principe foncier promulgué par le code civil de 1920, à savoir le droit privé de la terre. Tous les droits de propriété émis avant 1979 ne furent désormais plus reconnus. Dès lors, toute personne pouvait devenir propriétaire si elle pouvait prouver qu'elle occupait sa terre depuis plus de 5 ans ; si son droit sur cette terre n'était pas contesté par autrui ; si elle s'engageait à payer les taxes et les impôts reliés à cette terre ; finalement, si elle s'engageait à s'inscrire officiellement comme propriétaire de cette terre.⁸⁷ Théoriquement, tout s'annonçait bien, tous ayant désormais le droit de devenir propriétaire.

Le nombre de demandes de titres fonciers se propageât de façon importante au sein de la population. Cet engouement fût cependant vite freiné par l'inefficacité du système : en 1995, près de 4,5 millions de demandes de titres avaient été déposées auprès du gouvernement, mais seulement 10% d'entre elles débouchèrent sur l'obtention d'un certificat de propriété en bonne

⁸⁷ East-West Management Institute (2003), « Land Law of Cambodia – A Study and Research Manual », Phnom Penh: Asian Development Bank, p.24-25

et due forme.⁸⁸ D'abord, il n'y eut aucune élaboration de projet visant à établir un système de cadastre ou l'émission massive de titres fonciers.⁸⁹ Or, sans cadastre, la réorganisation et la validation des titres ne pouvaient être garanties totalement. Ensuite, parce que le nombre de bureaux en charge d'émettre les titres fut non seulement restreint mais ceux-ci furent aussi mal répartis et mal gérés.

Le manque d'effectifs matériels et humains eut des conséquences sur la mise en place de la nouvelle loi. Certaines régions demeurèrent inaccessibles soit pour des raisons de sécurité (par exemple, la région de Battambang subissait toujours en 1992 la pression des Khmers rouges basés à Pailin⁹⁰), soit par l'absence ou l'obsolescence des réseaux de communication, comme c'était le cas dans les provinces de Mondolkiri ou de Ratanakiri. À cela, vinrent s'ajouter les problèmes liés à la transmission de l'information gouvernementale aux populations. L'information sur la nouvelle loi soit ne fut carrément pas communiquée, soit le fut tardivement et bien souvent confusément. Seuls quelques privilégiés intéressés prirent vraiment connaissance de la loi. Les irrégularités dans le processus d'obtention du titre comme tel furent fréquentes, ce qui expliqua en partie que la plupart des 'nouveaux propriétaires' se soient pour beaucoup retrouvés parmi les membres du gouvernement, de l'armée ou parmi les riches investisseurs privés.⁹¹

Donc, cette période, si elle marqua le début de plus en plus évident de l'exclusion de la petite paysannerie à un accès garanti à la propriété privée, lance aussi le début de l'attribution à des intérêts privés de grandes concessions

⁸⁸ Chan, S. & Sarthi, A. (2003), « Land Transactions in Cambodia – An Analysis of Transfers and Transaction Records », Working paper No.22, Phnom Penh : Cambodia Development Resource Institute, p.8 et Van Acker, (1999) op.cit. p. 37

⁸⁹ Chan, S. & Sarthi, A. (2003) op.cit. p.4

⁹⁰ Grève, Hanne Sophie (1993), « Land Tenure and Property Rights in Cambodia », Phnom Penh, p.31

⁹¹ Chan, S. & Sarthi, A. (2003) op.cit. p. 5

économiques. Dans une étude menée par Peter Leuprecht et parue en 2004, il est fait état qu'entre 1994 et 1997, plus de 600 000 hectares ont été transformés en concessions économiques de type agricole.⁹² Aucune restriction de production, de temps ou de superficie ne fut prévue par la loi de 1992. Le processus d'attribution des concessions fut nébuleux, voire opaque. Certaines zones attribuées à des concessionnaires touchèrent directement les populations rurales en les coupant en partie de leurs moyens de subsistance, comme la forêt ou les zones de pêche.

Malgré les critiques internationales et surtout celles des ONG présentes sur son territoire, le gouvernement du Cambodge attendit jusqu'en août 2001 pour promulguer une nouvelle loi foncière ayant pour principal but de régler les disputes liées à la terre et les dérapages de la loi de 1992. Les grandes différences d'avec la loi de 1992 résident en ceci⁹³:

1. Une différenciation fut désormais faite entre les propriétés publique et privée ;
2. Le droit des communautés autochtones et des minorités ethniques sur la terre fut reconnu ;
3. La réglementation et la définition des différents types de concessions de terre furent désormais établies : le nombre maximal d'hectares pour chaque concession fut fixé à 10 000 et la durée de la concession à un maximum de 99 ans ;
4. Le droit de location concernant une propriété fixe fut promulgué ;
5. Le droit de co-propriété fut reconnu ;

⁹² Leuprecht, P. (2004), « Land Concessions for Economic Purpose in Cambodia – A Human Rights Perspective », Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'homme au Cambodge, Nations Unies, Phnom Penh, p.13

⁹³ East-West Management Institute (2003), op.cit. p.35, 148

6. Un département en charge des cadastres, de l'émission des titres fonciers, de la prise et la conservation de l'information et des documents relatifs à la terre, etc. fut créé.

Malheureusement, la promulgation de la nouvelle loi ne donna et ne donne toujours pas les résultats escomptés, la situation restant très peu changée. Aujourd'hui encore, comme nous l'avons souligné en introduction, seulement 10% des paysans possèdent un titre foncier officiel. Et la situation reste là aussi inégale d'une province à l'autre et d'une région à l'autre.⁹⁴ La majorité des titres fonciers actuels sont encore pour la plupart émis pour les zones urbaines présentant un potentiel économique ou celles soumises à de fortes densités de population.⁹⁵ La plupart du temps, la terre est encore la propriété privée des membres les plus riches ou puissants du pays⁹⁶ ou est acquise par voie de corruption. Le prix officiel d'un titre foncier est théoriquement de l'ordre de 20\$ US mais, dans la pratique, le prix varie entre 200 et 300\$ US.⁹⁷ En considérant que le salaire annuel moyen d'un Cambodgien est d'environ 280\$ US, nous pouvons mieux comprendre les causes de la répartition inégale des titres fonciers.

Pour la province de Battambang, le pourcentage de ménages qui possèdent un titre foncier émis à Phnom Penh se situe entre 15 et 20% et les titulaires seraient concentrés dans la ville de Battambang et ses alentours.⁹⁸ La situation serait sensiblement la même pour les régions de Sihanoukville (zone côtière), Siem Reap (la région des temples d'Angkor) et Poipet (ville de trafic

⁹⁴ Chan, S. & Sarthi, A, (2003) op.cit. p. 8-13

⁹⁵ Chan, S. & Sarthi, A, (2003) op.cit. p. 4 et 8

⁹⁶ Chan, S. & Sarthi, A, (2003) op.cit. p. 5

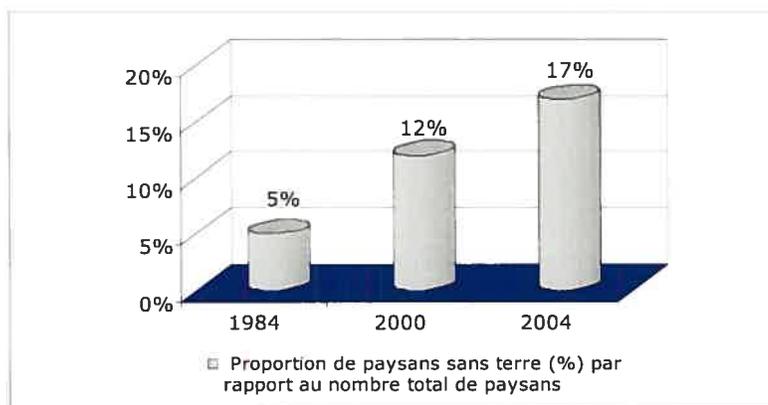
⁹⁷ Information obtenue lors de mes entrevues avec des villageois de trois villages de la province de Battambang et réalisées au mois d'octobre et novembre 2005.

⁹⁸ Entretien personnel datant du 29 août 2005 et avec un conseiller du Département de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de la Construction de la province Battambang, à Battambang.

possédant une frontière commune avec la ville d'Aranyaphrateth en Thaïlande et qui a vu naître récemment d'imposants casinos attirant les Thaïs), très convoitées pour leur potentiel touristique.

Cette situation foncière ambiguë, et de toute évidence incontrôlable, engendre un nombre toujours grandissant de paysans sans terre. Le nombre de ceux-ci serait en nette progression depuis le début des années 1990 (voir figure 11, p.60).⁹⁹

Figure 11- Progression de la proportion des paysans sans terre



Source : De Dianous (2004) op.cit. p. 20

Les causes de cette augmentation sont évidemment multiples et bien souvent particulières. Cependant, une série d'études menées par Oxfam-GB à Phnom Penh à la fin des années 1990 et au début des années 2000¹⁰⁰ a permis d'identifier certains facteurs généraux, tous liés à la pauvreté et à la vulnérabilité des populations rurales. Il y a, en premier lieu, la croissance de la population des dernières années, venue accentuer la pression sur les terres dans les zones où celles-ci se font de plus en plus rares ; en deuxième lieu, le

⁹⁹ De Dianous, (2004) op.cit. p. 20

¹⁰⁰ Ces études ont été menées dans le cadre du Cambodia Lans Study Project. Pour de plus amples informations, se référer aux notices bibliographiques à la fin de ce présent document (Kato 1999, Williams 1999, So *et al* 2001).

problème des coûts des soins de santé, non assurés par le gouvernement et qui ne laissent souvent d'autre choix aux paysans que de vendre leur terre ; enfin, les expropriations, parfois violentes, de paysans qui possèdent des terres convoitées pour leur potentiel économique. Tant que la propriété foncière ne sera pas sécurisée juridiquement, ces trois causes continueront d'appauvrir les populations rurales déjà vulnérables.

Le développement de l'économie de marché dans le royaume du Cambodge a donc eu des répercussions désastreuses pour les populations locales. La sécurité économique villageoise, qui est encore fortement liée à la terre, est déstabilisée par l'essor des rapports marchands et la loi foncière de 1992, supposée garantir les droits de propriété de la terre des individus, a définitivement failli à la tâche. Le gouvernement a bien tenté de corriger les conséquences de ceci en promulguant la loi de 2001, mais, bien que porteuse d'espoirs, elle tarde elle aussi à être appliquée concrètement sur le territoire national. Non seulement le nombre de propriétaires ne semble pas augmenter, mais l'accès aux ressources naturelles, de plus en plus restreint par une attribution arbitraire des droits de propriété à des investisseurs privés, met en cause directement la survie des populations rurales du Cambodge. Comme l'étude de Leuprecht le souligne, l'introduction sauvage de l'économie de marché au cours des années 1990 au Cambodge a indéniablement passé outre les droits humains les plus fondamentaux : se nourrir, se loger et se vêtir.

3.6 Quelles conclusions tirer ?

Nous venons de voir en partie l'histoire de la propriété foncière au Cambodge. Nous avons vu qu'avant l'arrivée des Français, la propriété de la terre était une prérogative royale, le roi étant perçu par son peuple comme le représentant direct de l'au-delà. Nous avons aussi vu que, malgré cela, pour le paysan, la notion de propriété correspondait, comme Delvert l'exprima si bien, au principe de « l'acquisition par la charrue » (p.488). La faible densité de population et l'abondance des terres permettaient l'application de ce principe. Cette conception traditionnelle des choses fut totalement renversée au moment de la création du protectorat du Cambodge en 1863. La vision coloniale de l'accès à la terre se solda par la création et la mise en place d'un système occidental de gestion du territoire et de ses ressources. Cependant, nous avons aussi vu que l'entreprise de privatisation ne donna que de maigres résultats, la majorité des titres fonciers n'ayant appartenu qu'aux membres influents de la société.

La période qui suivit celle du protectorat vint bouleverser entièrement l'organisation du pays, à tous les points de vue. La collectivisation des terres, la destruction des registres fonciers, la mort de près du quart de la population et le minage des terres eurent des répercussions majeures sur la gestion du territoire. La fin de ces sombres années fut marquée par l'introduction de l'économie de marché qui, comme nous l'avons plusieurs fois souligné, ne s'est pas toujours réalisée de façon organisée et égalitaire.

Actuellement, la question de l'accès à la terre semble être un enjeu central pour la question de la réduction de la pauvreté au Cambodge. Pour enrayer le problème, le gouvernement préconise la mise en place d'une agriculture modernisée, fondée dans l'intensification agricole. Bien entendu, ces nouvelles mesures ne touchent pas la majorité des habitants, lesquels,

encore aujourd'hui, ne peuvent même pas rencontrer les frais liés à l'obtention d'un titre foncier en bonne et due forme.

Chapitre 4 : Pauvreté, vulnérabilité et accès à la terre dans la province de Battambang

Comme nous venons de le voir, malgré bien des réformes administratives et/ou juridiques, les problèmes concernant l'accès à la terre pour les populations rurales demeurent importants pour la compréhension des enjeux touchant aussi bien au développement local que national. Maintenant que nous avons dressé un portrait généralisé du Cambodge en insistant sur les dynamiques historiques qui ont marqué l'accès et l'occupation de la terre, nous allons maintenant nous appuyer sur les informations recueillies lors de notre étude de terrain menée à l'automne 2005 pour mieux cerner les problèmes de pauvreté rurale.

Bien que de nombreux aspects puissent être pris en compte lorsqu'il s'agit d'étudier l'accès à la terre des populations rurales, certaines questions ont été favorisées pour cette étude. Tout d'abord, quel lien existe-t-il entre le problème de la pauvreté paysanne au Cambodge et celui de l'accès à la terre ? Pourquoi cet accès est-il si important pour les populations rurales ? Comment cette importance se traduit-elle aux plans local, provincial et national ? Quelles sont, et pourraient être, les principales conséquences économiques, sociales, voir politiques de ce problème d'accès à la terre ? Pour répondre à ces questions d'une manière plus concrète, nous avons mené une étude de terrain entre les mois d'août et décembre 2005 dans trois villages cambodgiens de la province de Battambang. Nous avons favorisé cette province comme objet d'étude car, comme nous l'avons brièvement souligné ci-dessus, cette région administrative de l'Ouest du pays se démarque sur plusieurs points, tant historiques que socio-économiques. Faisant partie des provinces qui ont connu le plus grand nombre de disputes foncières au début des années 1990 tout en étant parmi les plus riches du pays et l'un des endroits où le nombre de paysans sans terre est en

croissance¹⁰¹, la province nous a semblé appropriée pour vérifier si l'accès à la terre est un facteur déterminant de la pauvreté rurale.

Ce qui est proposé ici est d'abord de présenter de manière générale d'autres particularités de la province de Battambang, en centrant notre propos sur sa géographie actuelle, tant humaine que physique. Par la suite, nous présenterons les trois villages où a été menée l'étude de terrain. Finalement, nous justifierons les choix méthodologiques qui ont guidé notre étude et qui concernent les indicateurs de pauvreté et de niveau de vie, les lieux d'étude ainsi que les techniques méthodologiques préconisées pour la cueillette d'informations pertinentes au travail.

Bien entendu, nous soulignerons aussi certaines des limites rencontrées lors de l'étude de terrain. Loin d'avoir procédé à une collecte exhaustive d'informations permettant de dresser un portrait absolu de la pauvreté rurale nationale, provinciale ou même locale, cette étude vise à souligner quelques-unes des dynamiques locales importantes nous permettant de mieux comprendre certains des enjeux liés au problème de la pauvreté rurale au Cambodge.

¹⁰¹ Tickner, Vincent (1996) « Food Security in Cambodia – A Preliminary Assessment », Discussion paper No.80, United Nation Research Institute for Social Development, Octobre 1996, p.20 et 21

4.1 Battambang ou la province du bâton dans l'eau

En incluant la région de Pailin,¹⁰² la province de Battambang est un vaste territoire qui recouvre un peu plus de 11 000 km² des terres de l'Ouest du pays. Elle abrite une population de plus d'un million d'habitants répartis dans treize districts (voir figure 12, p.67). Ceux-ci ont pour capitale provinciale la ville de Battambang qui regroupe un peu plus de 170 000 habitants selon les estimations gouvernementales de 2004.¹⁰³ Ainsi, près de 85% de la population de la province vit en zone rurale. La grande partie de cette population dépend de la riziculture inondée conjuguée à d'importantes étendues de *chamkars* pour subvenir à leurs besoins quotidiens. Reconnue pour la fertilité de ses sols et la qualité de sa production agricole, la province est considérée par les Cambodgiens comme étant le grenier du Cambodge, son poids important dans l'économie et la production rizicole nationale contribuant à cette idée.

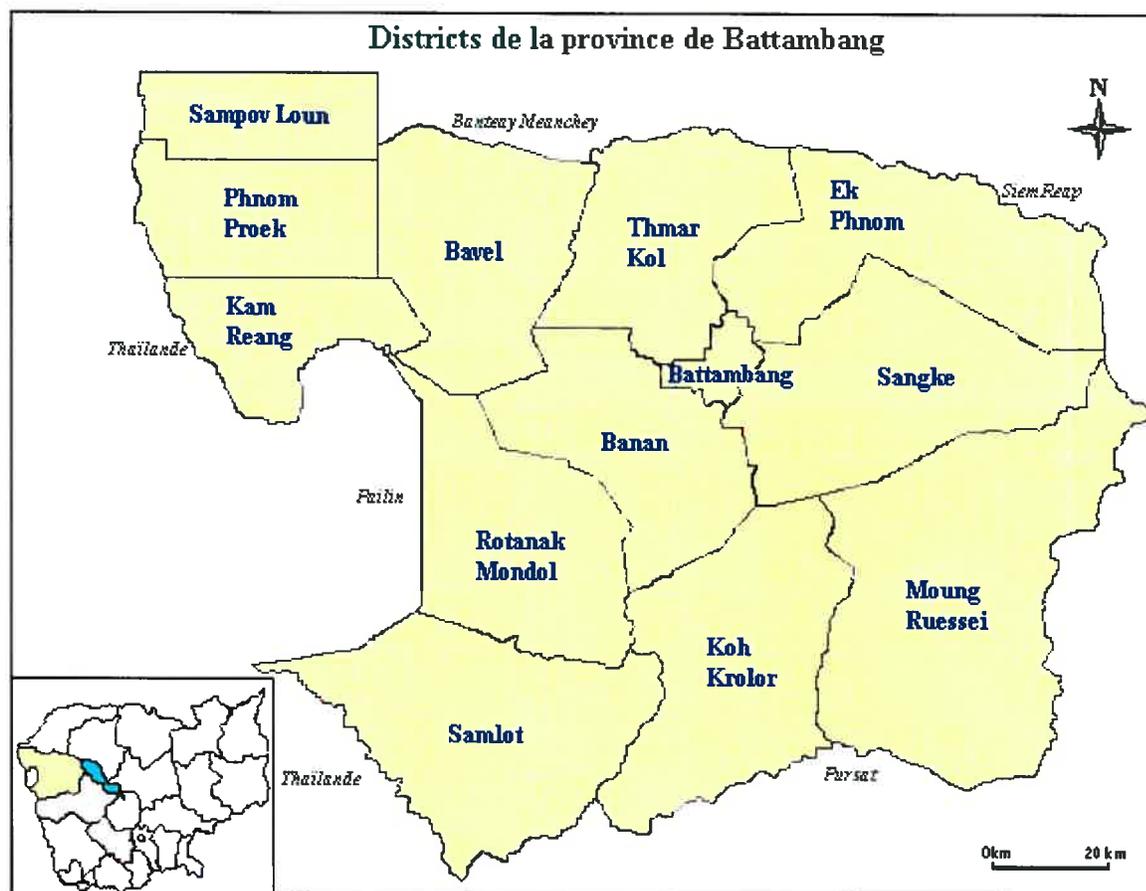
La géographie de la province de Battambang est d'abord caractérisée par une vaste plaine qui s'étend jusqu'aux rives du Grand Lac (Tonle Sap). En saison des pluies, ce dernier inonde la plaine. Selon les années, une large superficie de la province est recouverte d'une couche d'eau peu profonde qui peut varier de quelques pieds à plus de deux mètres selon les régions et les précipitations. Cette invasion des eaux, attendue par les riziculteurs mais surtout par les pêcheurs qui habitent les régions limitrophes au Grand Lac, cause des inondations qui parfois se font sentir jusqu'aux abords de la ville de Battambang. Les populations du Tonle Sap, adaptées aux irrégularités de

¹⁰² La région de Pailin bénéficie d'un statut administratif spécial par le fait que les Khmers rouges y ont élu domicile et ont contrôlé cette région jusqu'en 1998. Aujourd'hui, Pailin n'est pas considérée comme une province mais comme une municipalité, ce qui explique que la plupart des informations la concernant sont jumelées à celles de la province de Battambang. Cependant, nous nous efforcerons ici de distinguer les deux régions à chaque fois que cela sera possible ou nécessaire.

¹⁰³ Cambodia Inter-Censal Population Survey (CIPS) (2004) « Spatial Distribution and Migratory Movements ». Site du Gouvernement du Cambodge, visité le 12 mars 2006 : <http://www.nis.gov.kh/SURVEYS/depth-cips04/sdmm-cips/Table1.htm>

niveau d'eau, construisent des habitations flottantes, parfois regroupées en villages nomades en fonctions de l'étendue des eaux.

Figure 12 – La province de Battambang



Réalisation : Daphné Marion-Vinet
Source : Ang Chuong, ville de Battambang

L'intérieur des terres de la province est maillé par de nombreux cours d'eau d'importances variables, dont la rivière Sangkae, qui traverse la ville de Battambang et la sépare en deux, est sans doute la plus connue de la région. Les paysages de la province sont relativement similaires à ceux du reste du pays : possédant une dénivellation très faible, à l'exception de quelques pics montagneux ici et là et de la chaîne des Cardamomes qui occupe une partie du

Sud-ouest, la province est dominée par des plaines rizicoles inondées parsemées de différents arbres, dont le palmier à sucre en est le plus courant.

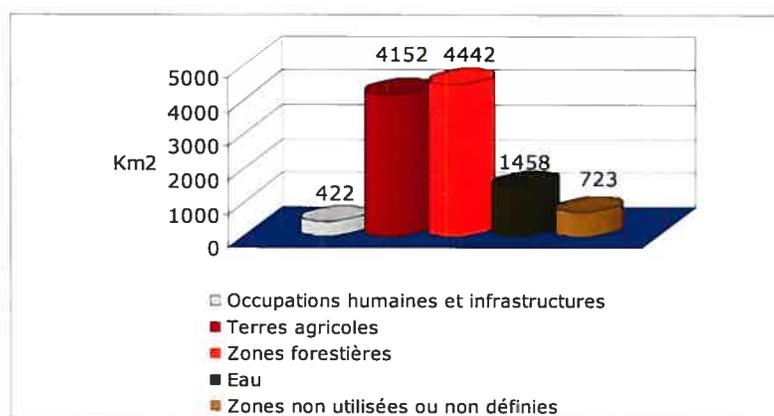
La population est majoritairement khmère, bien que quelques minorités, dont les Thaïs, Vietnamiens et surtout les Chams, soient présentes sur le territoire provincial. Ce dernier groupe, de confession musulmane, occupe des quartiers situés aux pourtours de la ville, le long des berges de la rivière Sangkae. Les Chams vivent pour la plupart de la pêche et des revenus issus de la vente de divers objets utiles à la vie villageoise (paniers, filets de pêche et autres objets de consommation). Les Khmers, quant à eux, peuplent l'ensemble du territoire et occupent souvent les rizières les plus productives de la province, alors que les Thaïs et les Vietnamiens vivent pour la majorité dans la capitale provinciale où ils exploitent divers type de commerces.

Comme il a été souligné auparavant (voir chapitre deux), la province de Battambang ne fait pas partie des plus pauvres du pays. L'Indice de Développement Humain de la province était de 0.456 pour l'année 1997 (ce sont malheureusement les chiffres les plus récents), plaçant Battambang au 6^{ième} rang national.¹⁰⁴ Plusieurs facteurs sont à envisager pour comprendre cette richesse relative. D'abord, aux plans physiographique et démographique, la province jouit d'un sol relativement fertile et sa faible densité de population a historiquement facilité l'accès à la terre (voir chapitre trois). Elle produit environ 3,5 millions de tonnes de paddy par an,¹⁰⁵ ce qui la place parmi les provinces les plus productives du pays. L'essentiel du sol de la province est occupé par des espaces agricoles ou forestiers (voir figure 13, p.69).

¹⁰⁴ Banque Asiatique de Développement (2007), « A Poverty Profile of Cambodia », version en ligne. Site visité le 12 janvier 2007 : <http://www.adb.org/Documents/COSSs/CAM/cam201.asp>

¹⁰⁵ Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche (2002), « Agricultural Statistics Bulletin », tableau #9

Figure 13- Occupation du sol de la province de Battambang



En outre, la province profite d'un accès à d'importantes voies de communication nationales. D'abord, le Tonle Sap limite toute une partie de son territoire oriental (voir figure 3, p.19). Il facilite l'écoulement de la production agricole vers Phnom Penh et les autres provinces du pays, particulièrement lors de la saison des pluies, moment où les routes sont parfois difficilement praticables. Ensuite, la ville est reliée à la capitale ainsi qu'à la Thaïlande par le seul réseau ferroviaire de l'ouest du pays, l'autre axe étant celui Phnom Penh - Sihanoukville. Bien qu'en piètre état, le réseau assure presque quotidiennement le transport entre les deux villes. Finalement, la fin de la reconstruction de la route numéro cinq au début de l'année 2005, qui relie elle aussi Battambang à la capitale et à la Thaïlande, facilite les rapports commerciaux entre la province et les autres lieux de consommation nationaux et internationaux.

Battambang est donc, à première vue, une province choyée tant au plan économique qu'infrastructural, démographique ou géographique. Cependant, malgré cette situation enviable à l'échelle nationale, une certaine partie de la population de la province est toujours considérée comme pauvre. Les populations les plus vulnérables de la province, bien qu'elles soient moins nombreuses que dans certaines autres provinces du pays (par exemple celle de

Kompong Speu, Mondolkiri, Ratanakiri, Stung Treng, etc.), sont essentiellement concentrées en bordure du Tonle Sap. Toutefois, la pauvreté touche aussi d'autres populations réparties sur l'ensemble du territoire provincial, particulièrement celles situées en zones minées ou surpeuplées. Bien que la province ne soit pas l'une des plus pauvres du pays, comment expliquer que la pauvreté touche toujours certaines des populations de la province de Battambang?

D'abord, le facteur qui touche au coût de la vie est à envisager ici. Bien que moins élevé qu'à Phnom Penh, Siem Reap ou Sihanoukville, celui-ci est plus élevé dans la ville de Battambang que dans certains autres centres régionaux, tels que Pursat, Kompong Cham ou Kratie. Ce phénomène touche uniquement la ville de Battambang, car le niveau de vie des populations rurales de la province est comparable à celui des autres régions rurales du pays. Une importante partie de cette population vit donc toujours sous le seuil de pauvreté fixé par le gouvernement du Cambodge et la Banque Mondiale (voir chapitre deux).

Certaines questions demeurent alors : Comment expliquer que bien que la province soit l'une des plus riches du pays, la pauvreté et la vulnérabilité socio-économiques persistent toujours dans les zones rurales ? C'est en examinant les problèmes qui concernent les modes d'accès à la terre, les modes de production et les modes d'écoulement de la marchandise que l'on est à même de comprendre le problème de la pauvreté auquel font face les populations rurales de la province. Bien que jumelée à d'autres facteurs tels que les variations pluviométriques annuelles et les problèmes relatifs à la gestion de l'eau (voir chapitre deux), la dimension foncière contribue aussi à mieux comprendre le problème de la pauvreté rurale de la région de Battambang.

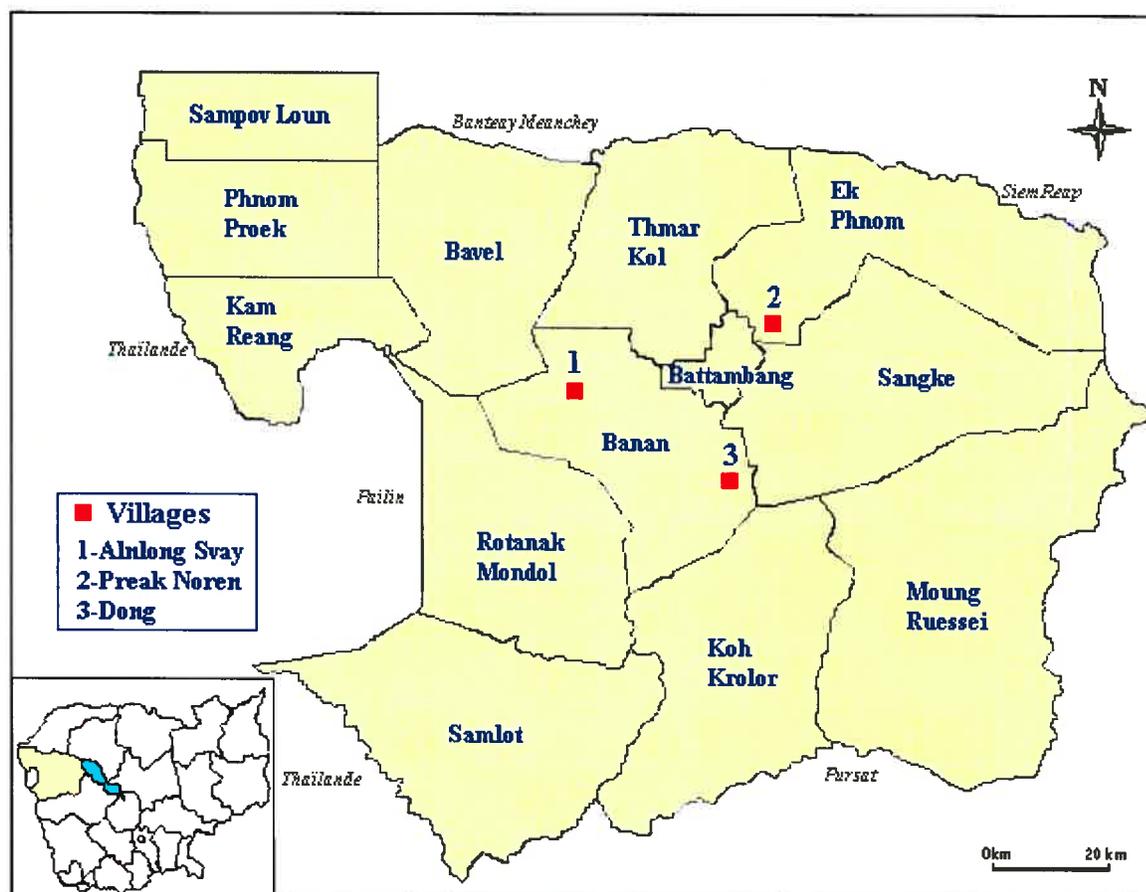
Chapitre 5 : Choix méthodologiques

5.1 Les lieux d'étude, les indicateurs et les participants

Pour mieux saisir comment les problèmes liés à l'accès à la terre peuvent contribuer à l'extrême pauvreté et à la vulnérabilité des populations rurales de la région de Battambang, nous avons déterminé la zone d'étude en fonction de différents critères principalement socio-économiques. Ceux-ci ont été non seulement basés sur l'accessibilité des données (la province de Battambang, en tant que deuxième ville importante du pays bénéficie de différents centres administratifs et d'informations), mais aussi en fonction de l'intéressant paradoxe que peut représenter la pauvreté dans une province nationalement considérée comme riche.

Le choix des villages s'est d'abord fait en fonction de différents critères, tant personnels que professionnels. D'abord, la recherche s'étant déroulée durant la saison des pluies, les villages ont été sélectionnés selon leur accessibilité à pied ou en véhicule motorisé. Ils sont tous situés à proximité de zones hydrographiques importantes pour les économies villageoise et provinciale. Ainsi, deux des villages prennent place le long des rives de la rivière Sangkae, l'un en aval et l'autre en amont de la ville de Battambang, tandis que le troisième est situé en bordure du réservoir de Kamping Puoy (pour l'emplacement des villages, voir figure 14, p.72). Construit durant la période des Khmers rouges, ce réservoir est situé à un peu moins de 50 kilomètres de la ville de Battambang et constitue une source d'eau douce de première importance pour les populations des villages avoisinants.

Figure 14-Villages étudiés



Réalisation : Daphné Marion-Vinet
 Source : Ang Chuong, ville de Battambang

Ensuite, les villages ont été choisis en fonction de critères économiques. Comme nous l'avons souligné plus tôt, les principales activités lucratives des populations rurales du Cambodge sont d'abord la riziculture, ensuite la pêche et l'exploitation de *chamkars* (potagers habituellement situés le long de cours d'eau -voir chapitre deux), puis finalement, l'exploitation forestière et commerciale. Bien que ces activités soient en tête de liste de l'économie rurale nationale, d'autres existent et sont souvent changeantes d'une région à l'autre, d'un village à l'autre et d'une famille à l'autre. Le choix des villages s'est donc fait en tenant compte des principales activités économiques nationales

transposées à l'échelle provinciale. Bien que les trois villages pratiquent principalement la riziculture inondée, leur seconde activité économique diffère : chez l'un, c'est la culture des *chamkars* qui occupe la seconde place, chez un autre, la pêche et enfin, chez le troisième, la coupe et la vente du bois.

Les questions touchant à l'accès à la terre pour les populations pauvres pouvant représenter un sujet inconfortable pour certains villageois, le choix des villages s'est aussi fait en fonction de la réceptivité d'abord des individus participant à l'étude, puis des autorités locales (chef du village). Des sujets parfois délicats à aborder comme les disputes foncières, la soustraction des terres de certains des paysans, les modes d'accès et de transmission de la terre, les différents jeux de pouvoirs liés à l'obtention d'un titre foncier, ainsi que d'autres questions portant sur différents indicateurs socio-économiques, ont rendu le choix des villages parfois difficile. La connaissance de certains individus originaires de la province de Battambang a tantôt facilité l'accès à certains villages, tantôt compliqué ou même carrément entravé cet accès. Les individus qui ont participé à cette étude y ont collaboré pleinement, sans aucune obligation, si ce n'est celle d'être d'âge majeur et de consentir librement à participer à cette étude.

5.2 Méthode d'enquête et indicateurs

L'étude traitant des problèmes d'accès à la terre en tant que phénomène causal de la pauvreté rurale au Cambodge, différents choix méthodologiques ont été préconisés au détriment d'autres. Il a été déterminé que des entrevues semi structurées seraient préférables à la distribution de questionnaires pour essentiellement deux raisons. D'abord, comme nous l'avons souligné au cours du chapitre deux, la majorité de la population rurale n'a pas complété des études primaires et aurait donc été incapable de répondre à un questionnaire nécessitant des réponses écrites. Ensuite, parce que pour cette étude nous avons préféré les entrevues directes semi structurées pour ainsi favoriser un échange direct d'informations avec les participants. Les entrevues nous ont parfois permis d'adapter certaines des questions au contexte familial ou personnel pour ainsi nous aider à mieux comprendre la réalité des ménages participants.

Comportant deux questionnaires, l'un pour les répondants qui possèdent une terre et l'autre pour ceux qui n'en possèdent pas (voir annexe 1), les entrevues se sont déroulées en deux temps. Dans un premier temps, des questions d'ordre plus qualitatif que quantitatif ont été posées. Ainsi, la première partie des rencontres comportait des questions spécifiques à l'accès à la terre. Pour les répondants qui possèdent une terre agricole ou résidentielle, des questions portant sur les récoltes, le mode de transmission de la terre, l'année d'acquisition, etc. ont été posées. Ensuite, pour les répondants qui ne possèdent pas de terre, des questions touchant plus particulièrement les problèmes de l'accès à la terre, les disputes foncières, les principales raisons pour lesquelles ils ont perdu ou vendu leur terre ou alors, si tel est le cas, pourquoi ils n'en ont jamais eu, etc., ont été favorisées.

Dans la seconde partie des rencontres, des questions nous permettant d'évaluer la pauvreté et la vulnérabilité des familles participant à l'étude ont été

valorisées. Identique pour chacun des deux questionnaires, cette seconde partie de l'entrevue comprenait des sujets de nature plus quantitative que qualitative. En conséquence, nous avons privilégié des questions portant sur les revenus et les dépenses nous permettant ainsi d'évaluer et de comparer le niveau de vie des familles non propriétaires avec celles propriétaires. Avantageant des questions portant sur la possession tant de biens matériels que sur la consommation en nourriture quotidienne par *capita*, nous avons pu cerner un peu mieux certaines dynamiques socio-économiques propres aux villages étudiés et à la vie rurale cambodgienne.

Bien que certains de ces derniers éléments aient été difficiles à évaluer, tant pour les répondants que pour moi-même, certaines comparaisons générales entre les familles des deux groupes ont pu être établies. Ce portrait ne pouvant prétendre à l'exhaustivité pour des raisons liées au nombre restreint de participants, à la durée de l'étude, aux moyens disponibles et à la complexité du sujet d'étude, il permet cependant de dresser quelques conclusions concernant la propriété foncière et les problèmes de pauvreté et de vulnérabilité rencontrés dans les campagnes cambodgiennes.

Chapitre 6 : Les villages

Au départ, il avait été déterminé que l'étude se ferait dans deux villages et que dans chacun d'eux, dix ménages y participeraient. Cependant, comme nous l'avons souligné plus tôt, le nombre de participants a été différent pour chacun d'eux. D'abord, la quantité de villages et de participants a varié en fonction du temps de l'étude et de la disponibilité des participants. Ensuite, en fonction de l'accessibilité à l'information de façon confidentielle et sécuritaire tant pour les participants que pour moi-même. Ainsi, dans le village de Preak Noren nous avons réalisé des entrevues auprès de vingt-et-un ménages. Dans le village de Dong, nous avons réalisé des entrevues auprès de quinze foyers et, finalement, dans le village de Anlong Svay, seulement six entrevues ont été réalisées (nous reviendrons ci-dessous sur les causes de ce petit nombre de participants à Anlong Svay).

Ici, nous dresserons d'abord une description de chacun des villages en soulignant leurs différences et leurs similitudes. Nous avons aussi regroupé dans le tableau III (p.77) certaines des informations générales concernant les trois villages étudiés.

Tableau III-Éléments comparatifs entre les villages étudiés

	Preak Noren	Dong	Anlong Svay
<i>Nombre d'habitants</i>	1890	524	2081
<i>Nombre de foyers</i>	412	108	381
<i>Nombre de femmes</i>	987	273	1046
<i>Nombre d'hommes</i>	903	251	1035
<i>Nombre de ménages sans terre</i>	238	5	150
<i>Nombre de ménages propriétaires</i>	174	103	231
<i>Nombre total de répondants</i>	21	15	6
<i>Répondants de sexe féminin</i>	13	10	5
<i>Répondants de sexe masculin</i>	8	5	1
<i>Répondants sans terre</i>	10	4	4
<i>Répondants propriétaires</i>	11	11	2
<i>Distance de la ville de Battambang</i>	15 km	25 km	50 km
<i>Commune</i>	Preak Noren	Chou Teal	Ta Kream
<i>District</i>	Ek Phnom	Banan	Banan
<i>Nombre d'hectares du village</i>	268	119	910
<i>Nombre d'hectares de rizières</i>	174,5	87	610
<i>Nombre d'hectares de chamkars</i>	64	24	200
<i>Nombre d'hectares résidentiels</i>	29,5	8	100
<i>Nombre d'établissements scolaires</i>	2	1	1
<i>Nombre d'établissement de soins de santé</i>	1	0	0
<i>Nombre de répondants sachant lire et écrire</i>	5	6	2
<i>Nombre de répondants sachant lire et écrire sommairement</i>	2	3	1
<i>Nombre de répondants ne sachant ni lire ni écrire</i>	14	6	3

Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

6.1 Village de Preak Noren

Le village de Preak Noren fait partie de la commune du même nom, dans le district de Ek Phnom (voir figure 14, p.72). Le village est situé à une quinzaine de kilomètres au nord-est de la ville de Battambang, le long de la rivière Sangkae. D'une superficie de 268 hectares, le territoire villageois est divisé comme suit : 174,5 hectares de rizières, 64 hectares de *chamkars* et 29,5 hectares partagés en zones résidentielles. Bien que le village couvre officiellement 268 hectares, ses limites géographiques semblent plus ou moins claires pour tous les habitants, y compris pour le chef du village. La rivière Sangkae en est la limite la mieux définie, les rizières se chargeant de baliser le territoire du village aux extrémités nord, sud et ouest.

Bien que la majorité des terres soit dédiée à la culture du riz inondé, l'exploitation de *chamkars* représente une source de revenu importante pour la plupart des villageois qui ont accès à une terre agricole. Ceux-ci, situés le long de la rivière Sangkae, sont essentiellement occupés par des arbres fruitiers et des potagers familiaux tandis que les autres *chamkars*, situés pour la plupart en retrait de la rivière, produisent fruits, légumes et autres épices destinés à la revente dans les marchés avoisinants ou au marché principal de la ville de Battambang.

Quant aux ménages qui n'ont pas accès à une terre (agricole ou résidentielle), ils vivent essentiellement des produits de la pêche ou de la revente de produits agricoles (ail et petits piments pour l'essentiel). Le poisson est pêché soit dans un étang situé en bordure du village et appartenant au gouvernement, soit directement dans la rivière Sangkae. En ce qui concerne les produits agricoles, ils sont achetés directement aux producteurs du village ou des environs avant d'être revendus à des marchands de la ville ou vendus directement dans les marchés.

Le village compte 412 foyers et réunit 1890 habitants, ce qui fait une moyenne d'environ 4,5 individus par cellule familiale. Cinquante huit pourcent des ménages de Preak Noren ne sont propriétaires d'aucune terre, pas même résidentielles. La plupart des familles sans terre profitent de petites parcelles appartenant à des membres de leur parenté ou alors occupent des terres publiques, souvent situées le long de cours d'eau (que ce soit la rivière Sangkae ou le petit *preak* –canal- qui traverse le village).

Le village a sur son territoire une école primaire et une école secondaire, toutes deux construites par des organismes non gouvernementaux d'origine française ou états-unienne. Il y a aussi un dispensaire qui assure certains soins de santé élémentaires, mais où il n'y a cependant pas de médecin la plupart du temps. Au cœur du village, le long de la route principale qui le traverse, il y a un petit marché matinal quotidien où l'on retrouve la plupart des denrées alimentaires de base : légumes de saison, riz et parfois du poisson. Il existe cependant un plus gros marché, situé à environ deux kilomètres du village, où l'on peut s'approvisionner tant en denrées alimentaires de bases qu'en denrées matérielles diverses (vêtements, viande porcine, matériel de pêche, etc.).

L'histoire des habitants de Preak Noren est, à plusieurs égards, analogue à celle de multiples villages de la province qui ont, eux aussi, survécu aux années de guerre civile et d'oppression khmère rouge. La plupart des habitants du village ont dû quitter leur terre natale durant les années polpotiennes et d'occupation vietnamienne et y sont revenus dès que la situation politique leur en a laissé la chance. Certaines familles ont retrouvé leur(s) terre(s) d'avant le début de la guerre, certaines ont constaté l'occupation de leur(s) ancienne(s) terre(s) par d'autres habitants du village ou des environs.

Selon le chef du village, durant ces années troubles, les disputes foncières ont été fréquentes. La confusion entourant les lois foncières, les limites officielles du village, les va-et-vient tant des nouveaux habitants que des anciens, le déséquilibre politique, et d'autres éléments socio-économiques, ont contribué à la création d'une instabilité foncière. Le chef, en tant qu'autorité suprême du village, a dû trancher plusieurs litiges fonciers, au mieux de ses connaissances. Aujourd'hui, deux disputes foncières sont toujours en attente d'un règlement devant la cour.

De plus, le village de Preak Noren, qui est majoritairement composé de foyers de sans terre, a vu sa population augmenter considérablement au début des années 1990, lors des rapatriements massifs organisés par le gouvernement provisoire des Nations Unies (APRONUC). Ainsi, quarante-deux familles, réfugiées dans des camps le long de la frontière cambodgienne ou thaïlandaise, se sont installées dans le village en 1993. Chacune d'elle a reçu 0,5 hectare de terrain ainsi que du bois pour y construire une habitation. Cependant, les terres concédées n'avaient rien d'attrayant pour la plupart des anciens réfugiés : situées relativement éloignées du village, ces zones étaient loin d'être pacifiées et des affrontements avec les Khmers rouges étaient fréquents. En raison de cette situation, en moins d'un an, la plupart des nouveaux arrivants sont repartis pour leur village natal ou vers d'autres zones plus stables. Ceux qui sont restés ont, pour certains, acheté les terres de ceux qui sont partis et ont fait venir le reste de leur famille. Pour d'autres, les dures années qui ont suivi en ont fait des sans terre.

Aujourd'hui, le prix des terrains varie en fonction de plusieurs critères géographiques. D'abord, la proximité de la route qui traverse le village. Plus les rizières en sont rapprochées, plus les terres sont chères : premièrement, parce qu'elles sont accessibles facilement, ce qui minimise les distances à parcourir pour les cultiver ; deuxièmement, parce qu'elles offrent toujours la possibilité

aux propriétaires d'en reconvertir une petite parcelle en un point de vente au détail. Pour les terrains non agricoles situés en bordure de la route, chaque lot (environ 1500m²) se vend en moyenne 3000 dollars états-uniens. Les rizières situées à plus ou moins trente mètres de la route, se vendent dans les environs de 2500 dollars états-uniens pour un lot couvrant approximativement 300m². Pour ce qui est des autres terres, les prix varient considérablement en fonction de critères tant économiques que géographiques. Il nous est donc impossible de préciser ici leur valeur exacte.

En résumé, le village de Preak Noren, désormais paisible, a vécu des années troubles au cours desquelles une grande partie de ses habitants sont morts ou disparus. Sa proximité de la ville de Battambang en a fait un lieu privilégié lors du retour des réfugiés au début des années 1980-90, ce qui a contribué à créer des disputes foncières importantes. Aujourd'hui, sa population vit de l'agriculture et de la pêche et la plupart des habitants ne possèdent aucune terre, qu'elle soit agricole ou résidentielle. Les entrevues, réalisées au cours du mois d'octobre 2005, ont concerné vingt-et-un ménages. Sur ce total, dix ne possèdent pas de terre et onze sont des familles propriétaires, ce qui nous permet de mieux cerner la dynamique entre la pauvreté et l'accès à la terre.

6.2 Le village de Dong

Le village de Dong fait partie de la commune de Chou Teal, dans le district de Banan, à environ vingt-cinq kilomètres au sud-ouest de la ville de Battambang. Lui aussi situé sur les berges de la rivière Sangkae, le village de Dong, plus modeste en superficie que le village de Preak Noren, étend sa juridiction sur 119 hectares. Quatre-vingt-sept hectares (73,1%) sont réservés à la culture du riz, vingt-quatre (20,2%) aux *chamkars* et huit (6,7%) aux zones résidentielles.

Dans ce village, la population est caractérisée par un nombre un peu plus important de femmes que d'hommes (273 femmes pour 251 hommes). Les habitants vivent surtout des revenus issus de la culture des *chamkars*. Ici, on y récolte principalement du chou, du chili, des fèves noires, du melon d'eau et du concombre, selon la saison. Bien entendu, les activités qui touchent à l'agriculture et à la pêche sont aussi d'une importance non négligeable pour les habitants du village. Cependant, elles ne constituent pas des activités très lucratives, la consommation domestique en étant le principal motif d'exploitation.

Le village est peuplé de cent huit foyers, totalisant un nombre de 524 habitants. Le nombre moyen de membres par cellule familiale est donc d'un peu plus de cinq. Contrairement au village de Preak Noren, le village de Dong a un nombre très faible de ménages sans terre. Au nombre de cinq (selon le chef du village), les familles sans accès à la terre vivent, ici aussi, de la pêche, de la vente de leur force de travail sur les plantations avoisinantes ou de dons en argent provenant de leur famille immédiate ou éloignée.

Ce faible nombre de ménages sans terre s'explique entre autres par l'histoire du village. La plupart des habitants de Dong s'y sont installés à la

suite du régime khmer rouge, en 1979. Cependant, situé relativement loin de la ville de Battambang, dans des zones où le sol était d'une fertilité convoitée par les derniers combattants khmers rouges¹⁰⁶, le village a connu les affrontements et ses habitants, l'exode. Ainsi, en 1983, une bonne partie des villageois ont fui vers des camps de réfugiés situés en sol cambodgien ou thaïlandais.

Entre 1985 et 1993, les réfugiés ont commencé à revenir et les disputes foncières sont devenues de plus en plus fréquentes et importantes. Comme dans le cas de Preak Noren, le chef a dû trancher et les ménages qui se sont retrouvés sans terre ont dû se chercher une autre terre d'accueil. Pour ceux qui sont restés, la terre n'était pas suffisante et trop dispendieuse, particulièrement pour les nouvelles générations sans emplois. C'est ainsi que l'exode vers les villes ou la Thaïlande a commencé et se poursuit encore aujourd'hui. Particulièrement important pour les plus jeunes du village, l'attrait de la ville ou du pays voisin engendre chaque année de nombreux départs. Au moment de notre enquête, selon le chef du village, plus de quatre-vingts villageois habitaient en Thaïlande et une dizaine d'autres les villes du pays (Battambang ou Phnom Penh).

Ces exilés, essentiellement des hommes, trouvent pour la plupart emploi sur des chantiers de construction à Battambang, Phnom Penh ou en Thaïlande. Étant majoritairement des travailleurs illégaux, leur séjour en sol thaïlandais est souvent synonyme d'instabilité et parfois même de non-retour. Bien que les autorités thaïlandaises régularisent sporadiquement le statut des travailleurs illégaux cambodgiens, ce n'est pas le cas pour la plupart d'entre eux. Beaucoup des jeunes Cambodgiens qui travaillent en Thaïlande sont refoulés à la frontière ou emprisonnés temporairement puis relâchés après le paiement d'une amende. L'exode féminin, lorsqu'il n'est pas semblable à celui des hommes, se concrétise souvent par un emploi dans les manufactures de textile de Phnom

¹⁰⁶ Dans la province de Battambang, l'instabilité politique et militaire s'est poursuivie jusqu'à la fin des années 1990 en raison d'affrontements entre le gouvernement et les derniers bastions khmers rouges.

Penh, les plantations agricoles de la province ou, dans les cas les plus sombres, dans les bordels du pays.

Au même titre que dans la plupart des villages cambodgiens, l'accès à l'éducation est limité pour les habitants de Dong. D'abord, une école primaire, construite par une organisation non gouvernementale française, n'a vu le jour qu'au milieu des années 1990. Une école secondaire existe dans un village voisin, à un peu plus de deux kilomètres, de l'autre côté de la rivière. Il en va de même pour le centre de santé le plus près. Aucun dispensaire ou clinique médicale ne prend place dans le village, aucun médecin n'est donc présent sur le territoire.

Le village, bien que traversé par une route importante pour la région, ne possède pas de marché. Des vendeurs itinérants circulent généralement dans le village le matin pour y vendre leurs surplus agricoles. Certains des habitants du village font de même, bien que la plupart d'entre eux vendent leurs produits en grande quantité soit à des revendeurs ou alors directement au grand marché de la ville de Battambang (le *P'sar Nat*). Il est impossible de trouver de la viande fraîche sur place et il faut se rendre à Battambang ou dans un village voisin pour s'en procurer.

Le village de Dong est donc un village relativement petit, quelque peu éloigné de la ville de Battambang et qui occupe une portion des berges de la rivière Sangkae. Sur les quinze ménages de ce village qui ont participé à l'étude, quatre sont sans terre et onze sont propriétaires. La plupart des participants ont répondu avoir un membre de leur famille exilé, souvent en Thaïlande, mais aussi parfois dans une autre ville du pays. Cet exil, synonyme de la recherche de solution pour survivre, laisse donc supposer que l'accès à la terre est une composante importante pour la compréhension de la pauvreté dans

ce village. Sans terre, certaines des populations de Dong ont du quitter leur village natal pour assurer la satisfaction de leur besoins quotidiens.

6.3 Village de Anlong Svay

Dans le contexte cambodgien, le village d'Anlong Svay est situé à une distance relativement importante de la ville de Battambang, soit à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de la ville. Établi au cœur des terres forestières séparant la région de Battambang de celle de Pailin, ainsi qu'aux abords du réservoir de Kamping Puoy construit durant l'époque des Khmers rouges, le village d'Anlong Svay est le plus grand et le plus peuplé des trois villages étudiés. Situé dans la commune de Ta Kream, dans le district de Banan, il couvre une superficie de 910 hectares : 610 sont réservés à la riziculture, 200 aux *chamkars* et 100 aux zones résidentielles. Le village, limité au sud par le réservoir, a pour limite septentrionale une petite montagne actuellement inhabitable. Au même titre qu'une bonne partie de la région, celle-ci abrite un grand nombre de mines antipersonnel qui ont été posées au cours des années 1980-90, là encore lors d'affrontements entre les Khmers Rouges.

La région, longtemps reculée et soumise à une instabilité politique, a été désertée par la plupart de ses habitants jusqu'au début des années 1990. C'est en 1993 que les habitants d'Anlong Svay ont commencé à se réinstaller dans les limites du village. Dans le cadre du programme de relocalisation des réfugiés mené par la mission de l'APRONUC, la majorité des 2081 habitants du village ont reçu un lopin de terre d'une superficie de 25 par 30 mètres pour y construire une maison. Cent foyers ont aussi reçu deux hectares de rizières, d'autres se sont appropriés des terres pour y cultiver le nécessaire à leur survie alors que certains, arrivés plus tardivement, ont dû se les procurer pour la somme de 50 000 riels (l'équivalent d'environ douze dollars états-uniens en octobre 2005).

L'occupation de certaines des terres sans l'émission de titres fonciers reconnus par Phnom Penh, a donné lieu à de nombreuses disputes foncières dont certaines sont toujours en attente d'un règlement. Sur les 381 foyers que

compte le village, 150 sont désormais sans terre. Différentes raisons pour expliquer ce nombre de paysans désormais sans terre sont à prendre en considération. D'abord, selon le chef du village, de graves problèmes personnels (par exemple de dettes de jeux et d'alcool) expliquent une partie de ces pertes. Les dettes personnelles accumulées sont souvent payables par la cession de la seule richesse que possèdent la plupart des paysans : la terre. La plupart des prêts personnels comportent des intérêts mensuels dépassant les sept pour cent. Rapidement, l'endetté ne parvient pas à rencontrer ses obligations monétaires, faisant bien souvent du bailleur de fond le nouveau propriétaire de la terre de l'obéré. Cependant, ceci n'est pas la seule explication au nombre croissant de paysans sans terre dans ce village.

Depuis la fin des années 1990, une importante dispute foncière entre des habitants d'Anlong Svay et ceux du village voisin de Prey Preal cause de plus en plus de pertes de terres dans le village. En effet, en 1998, trente familles du village d'Anlong Svay ont reçu un titre officiel émis par les autorités officielles du pays. Toutefois, une organisation qui travaille pour la réhabilitation dans la société civile des anciens soldats khmers rouges a aussi obtenu des titres pour certaines de ces mêmes terres. Dans cette région relativement éloignée de la capitale provinciale, où les règlements gouvernementaux et la juridiction de Phnom Penh tardent à se faire comprendre et, surtout, à devenir effectifs, la loi des armes domine encore. Ainsi, sur les trente familles d'Anlong Svay, seulement cinq conservent encore aujourd'hui la totalité de leur lopin de terre d'origine, les ex-soldats en ayant désormais pris possession. En espérance d'un règlement qui se fait attendre de la part du chef de la commune depuis plus de trois ans, ces villageois maintenant sans terre d'Anlong Svay doivent trouver d'autres moyens de survie.

La plupart des sans terre d'Anlong Svay vivent donc principalement de la pêche. Le réservoir de Kamping Puoy, qui limite une grande partie du

territoire sud du village, offre une abondance de ressources halieutiques non négligeables pour qui n'a pas d'autres moyens de survivre. D'abord, les stocks en poisson, bien que de plus en plus convoités, y sont importants durant la saison des pluies. Ensuite, le potentiel touristique du réservoir offre, pour qui peut en profiter, un potentiel intéressant d'entrées en argent. Le site, de plus en plus visité par les touristes nationaux et internationaux, offre la possibilité aux pêcheurs de vendre leurs prises de la journée aux petits restaurants occupant les rives du réservoir. Enfin, les sans terre d'Anlong Svay vivent aussi de la coupe du bois. L'abondance des ressources forestières de la province, jumelée au laxisme et au manque d'effectifs permettant aux autorités locales de contrôler efficacement l'exploitation forestière souvent illégale, laisse aux habitants d'Anlong Svay la possibilité de vivre de cette ressource sans grande restriction. Ainsi, les sans terre d'Anlong Svay qui pratiquent la coupe du bois comme métier, vont couper leur bois dans une zone située à moins de dix kilomètres en saison des pluies et dans une autre zone située à une vingtaine de kilomètres au moment où la saison sèche permet le transport de la marchandise.

Le village, relativement éloigné, ne possède pas de centre qui promulgue des soins de santé. La clinique la plus rapprochée est à une quinzaine de kilomètres d'Anlong Svay, dans le village de Ta Kream. Au Cambodge bien qu'une vaste majorité de la population habite en zone rurale, « (...) seulement 13% du personnel de santé du service public y travaille »¹⁰⁷. Ceci permet d'expliquer pourquoi Anlong Svay, au même titre que Dong, ne possède pas de centre de santé public.

Différentes organisations non gouvernementales et gouvernementales se sont impliquées dans plusieurs aspects de la vie du village. D'abord, au cours

¹⁰⁷ PNUD (2003), « *Le Rapport mondial sur le développement humain 2003* fait état d'une baisse de revenu qui dure depuis dix ans dans 54 pays », 8 juillet 2003. p.2 Version en ligne, site visité le 8 novembre 2006 : http://hdr.undp.org/reports/global/2003/francais/pdf/presskit/HDR03_PR2FR.pdf

des années 1990, l'organisation Vision Mondiale, largement engagée dans les campagnes cambodgiennes, y a construit une école primaire (en collaboration avec l'organisation *Buddhism for Development*) ainsi qu'un puit, permettant aux villageois d'avoir accès à une éducation primaire ainsi qu'à de l'eau potable sur une base régulière. Ensuite, le CMAC (*Cambodia Mine Action Center*) et le MAG (*Mine Advisory Group*), deux organisations qui travaillent au déminage des campagnes cambodgiennes ainsi qu'à la sensibilisation et la prévention des accidents causés par les mines antipersonnelles, ont participé au nettoyage du sol du village de ses engins explosifs. Vision Mondiale travaille aussi à la sensibilisation des populations, mais se concentre plus spécifiquement sur les dangers de l'utilisation d'engins explosifs pour la pêche ou la chasse (voir figure 15, p.89).

Figure 15- Message préventif contre la manipulation d'engins explosifs



Photo prise par Daphné Marion-Vinet,
région d'Anlong Svay, octobre 2005

Malgré le fait que l'accès au village d'Anlong Svay nous ait été d'abord consenti, les entrevues qui y ont été réalisées ont été d'un très petit nombre (six au total). Au départ, il avait été convenu avec les autorités locales que l'étude toucherait une dizaine de foyers et que les questions porteraient sur l'accès à la terre. Cependant, par souci de sécurité pour moi-même et pour respecter la confidentialité des réponses des participants, nous avons dû nous limiter à six

familles. Comme il a été souligné plus tôt, enquêter sur la question de l'accès à la terre n'est pas toujours un sujet aisément abordable, surtout quand les autorités mêmes du village sont impliquées. Et dans le cas d'Anlong Svay, les pouvoirs et dictats du chef et de ses acolytes sont de toute évidence plus respectés que les lois et principes gouvernementaux. Ainsi, malgré la réceptivité au départ exprimée par le chef concernant les propos de la recherche, lors de notre retour dans le village pour y effectuer les rencontres avec les villageois, le contexte a été tout autre. Par exemple, il ne nous a pas été permis de rester seuls avec les répondants lors des entrevues et certaines des réponses n'ont pas été fournies par les participants eux-mêmes, mais bien par l'assistant du chef du village. Le contexte des entrevues nous a donc forcé à interrompre les recherches à Anlong Svay et à éliminer quelques-unes des réponses de nos résultats.

Malgré ces obstacles, plusieurs informations pertinentes concernant surtout des questions relatives au niveau de vie ont pu être récoltées à Anlong Svay. Bien que le nombre de ménages qui ont été interrogés est moindre que dans les villages de Preak Noren ou de Dong, il est possible de dégager certaines tendances similaires (ou contraires) parmi les trois lieux à l'étude. Outre les caractéristiques générales parfois différentes d'un village à l'autre, certains liens entre la propriété foncière et la pauvreté/vulnérabilité socio-économique des familles paysannes cambodgiennes sont perceptibles. C'est ce que nous allons exposer au chapitre suivant.

Chapitre 7 : Quels liens entre la pauvreté et la propriété foncière ?

Touchant plus du tiers des populations rurales cambodgiennes, la pauvreté n'afflige pas que les familles sans terre agricole mais aussi celles propriétaires. Malgré quelques exceptions, les foyers qui sont propriétaires de la terre ont généralement un meilleur niveau de vie que ceux qui sont sans terre. Plusieurs différences marquent ces deux groupes et celles-ci touchent plusieurs aspects de la vie tant sociale qu'économique. Ici, nous spécifierons certaines de ces différences en nous concentrant sur les indicateurs qui marquent les tendances en revenus et en dépenses/consommation pour chacun des deux groupes. En parallèle, nous ferons aussi ressortir certains caractères plus qualitatifs en nous basant sur ce que nous avons pu observer de la vie rurale de ces trois villages. Ces observations ainsi que les informations recueillies grâce aux entrevues réalisées avec les participants nous permettront ensuite d'établir certains liens notoires entre la pauvreté/vulnérabilité socio-économique et les problèmes d'accès à la terre.

Pour faciliter la compréhension des dynamiques socio-économiques des deux groupes à l'étude, nous avons choisi de ne pas les diviser une seconde fois selon les villages. Nous proposons ici d'analyser les réponses des participants sans faire de différentiation entre les villages, sauf quand la situation le nécessite. Ainsi, les comparaisons entre les sans terre et les familles propriétaires seront plus évidentes et plus révélatrices. Nous décrirons qui sont les familles sans terre et les familles propriétaires; quelles sont leurs principales sources de revenus, leurs principales dépenses; comment ont-elles fait pour acquérir, perdre ou ne jamais avoir de terre, etc. Ensuite, nous analyserons ces résultats plus globalement en révélant les différences les plus significatives pour notre hypothèse de départ.

Tableau IV-Éléments comparatifs entre les ménages avec et sans terre

	Ménages propriétaires	Ménages sans terre
<i>Total de répondants</i>	24	18
<i>Femmes</i>	15	13
<i>Hommes</i>	9	5
<i>Moyenne d'individus par cellule familiale</i>	6,63	5,94
<i>Moyenne d'enfants de moins de 15 ans par cellule familiale</i>	1,54	2,39
<i>Principales années d'établissement dans le village</i>	Village natal	entre 1991 et 2000
<i>Emplacement de la résidence</i>	Propre terrain	Terrain de la famille ou terrain public; propre terrain
<i>% de ménages qui possèdent un reçu du chef du village ou un titre officiel pour leur résidence et/ou leur terre agricole</i>	16,7%	--
<i>% de ménages sans aucune preuve de propriété pour leur résidence et/ou leur terre agricole</i>	58,3%	83,3%
<i>Superficie moyenne des rizières</i>	0,94 ha.	--
<i>Superficie moyenne des chamkars</i>	0,74 ha.	--
<i>Pourcentage de ménages qui ne consomment que du poisson</i>	33,3%	44,4%
<i>Quantité de viande consommée hebdomadairement par capita (kg)</i>	0,16	0,08
<i>Principale viande consommée</i>	Poisson et porc	Poisson et porc
<i>Consommation moyenne quotidienne en riz cuit par capita (en tasse)</i>	3,25 tasses	2,25 tasses
<i>Activité économique principale</i>	Riziculture	Pêche
<i>Activité économique secondaire</i>	Chamkar et riziculture	Aucun revenu secondaire

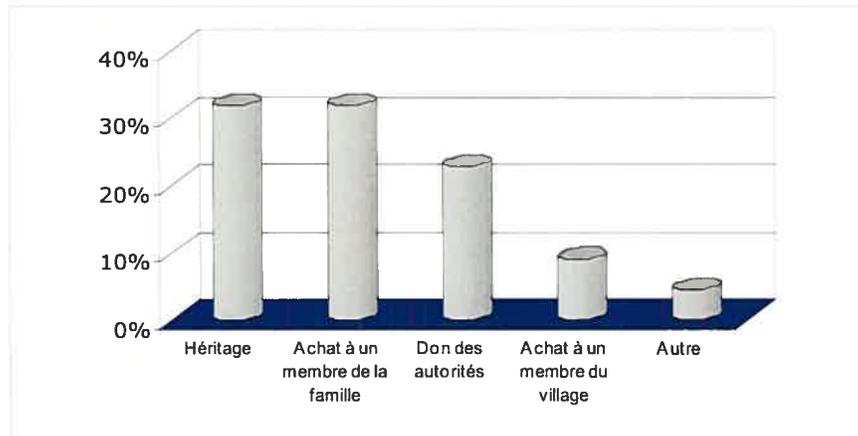
<i>% d'enfants avec un emploi rémunéré</i>	11,1%	46,6%
<i>% d'enfants exerçant un emploi sans rémunération</i>	66,7%	26,7%
<i>% d'enfants sans emploi</i>	22,2%	26,7%
<i>Principal combustible utilisé pour usage domestique</i>	Bois	Bois
<i>Principal source d'approvisionnement en bois</i>	Forêt à plus de 10 km de la maison	Autour de la maison et dans la forêt à moins de 10 km
<i>% de ménages ayant accès à de l'électricité</i>	16,7%	5,5%
<i>% de ménages qui ont accès à une batterie</i>	62,5%	44,4%
<i>% de ménages ayant accès à une toilette</i>	62,5%	11,1%
<i>% de ménages utilisant des toujours des fertilisants chimiques</i>	58,3%	--
<i>% de ménages utilisant toujours des pesticides</i>	20,8%	--
<i>% de familles auto-suffisantes en riz</i>	16,7%	--

Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

7.1 Des revenus incertains

Dans un premier temps, nous avons tenté de comprendre les différences importantes entre les ménages sans terre et ceux propriétaires en nous concentrant sur des indicateurs touchant la propriété foncière et les rendements agricoles (pour ceux qui possèdent une terre). Nous avons posé des questions sur les causes de l'absence de propriété chez les sans terre, les modes d'acquisition de la terre par les paysans propriétaires, etc. C'est ainsi que nous avons appris que les familles propriétaires ont pour la plupart hérité ou acheté leur terre à un membre de leur famille et que la superficie moyenne de celle-ci est d'environ 0,94 hectare pour les rizières et de 0,73 hectare pour les *chamkars* (voir figure 16, p.94).

Figure 16- Mode d'acquisition de la terre des ménages propriétaires

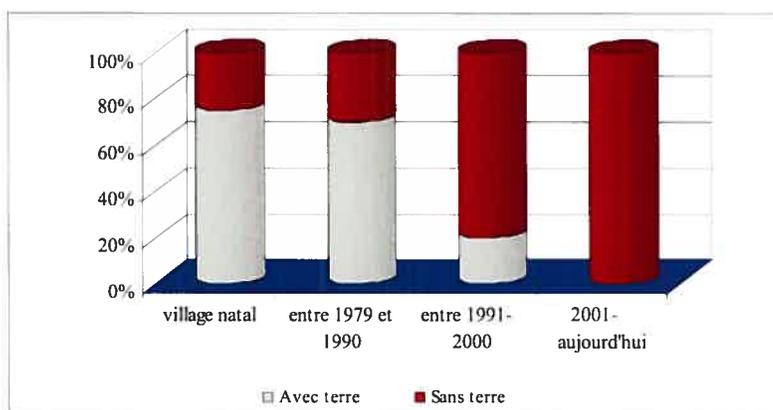


Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

En opposition, plus de soixante dix pourcents des dix-huit ménages de sans terre interviewés n'ont jamais été propriétaires d'une terre agricole. Ces derniers ont donc toujours été sans terre agricole, par choix ou par obligation.

Différentes explications peuvent aider à comprendre ce dernier phénomène. D'abord, l'année d'établissement dans le village. En effet, la plupart des sans terre ne se sont installés dans leur village respectif qu'à partir du début des années 1990. En contraste à ceux-ci, les familles qui possédaient une terre au moment de notre enquête étaient pour la plupart nées dans le village. À l'exception d'Anlong Svay, où la grande majorité des habitants, avec ou sans terre, s'est établie au cours des années 1990, ces observations sont valables pour l'ensemble des autres participants à l'étude (voir figure 17, p.95).

Figure 17 - Année d'établissement dans le village

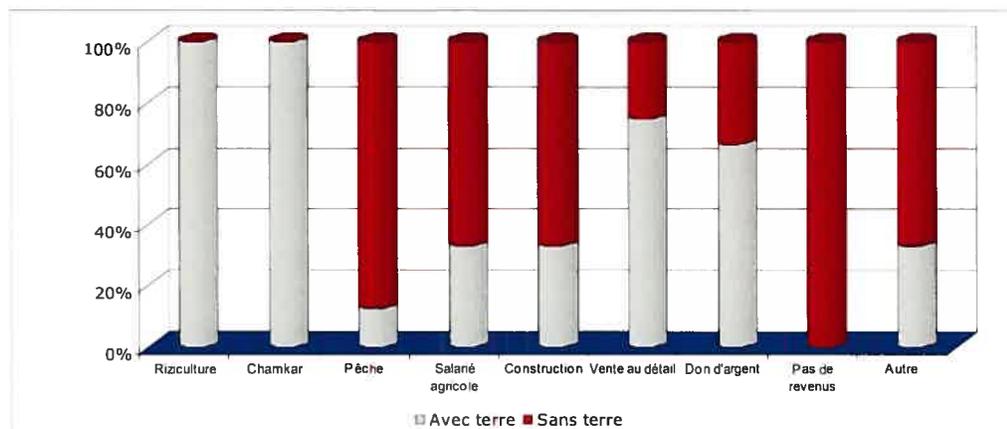


Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

Ensuite, la profession exercée de génération en génération par les foyers de sans terre peut aussi expliquer pourquoi ils n'ont jamais été propriétaires d'une terre. Pour trente-neuf pour cent des sans terre interviewés, la principale source de revenu provient des ressources halieutiques et de leurs dérivés (par exemple, la transformation du poisson en divers éléments comestibles). Outre la pêche, ils vivent aussi de travaux journaliers dans des chantiers de construction et/ou sur des plantations agricoles. En comparaison avec les ménages qui possèdent une terre agricole, les sans terre sont plus souvent des employés journaliers et n'ont que très rarement un emploi fixe. Leurs revenus quotidiens dépendent souvent de la disponibilité et de l'accès aux ressources naturelles

avoisinentes, dont le poisson ou le bois. Contrairement aux sans terre, les paysans propriétaires ont pour revenu principal soit la riziculture ou les produits issus des *chamkars*. Certains ont aussi de petits commerces de vente au détail et très peu vivent de la pêche ou d'un travail journalier dans le domaine de la construction ou des plantations agricoles (voir figure 18, p.96).

Figure 18 - Proportion des ménages avec et sans terre selon l'activité économique principale du répondant

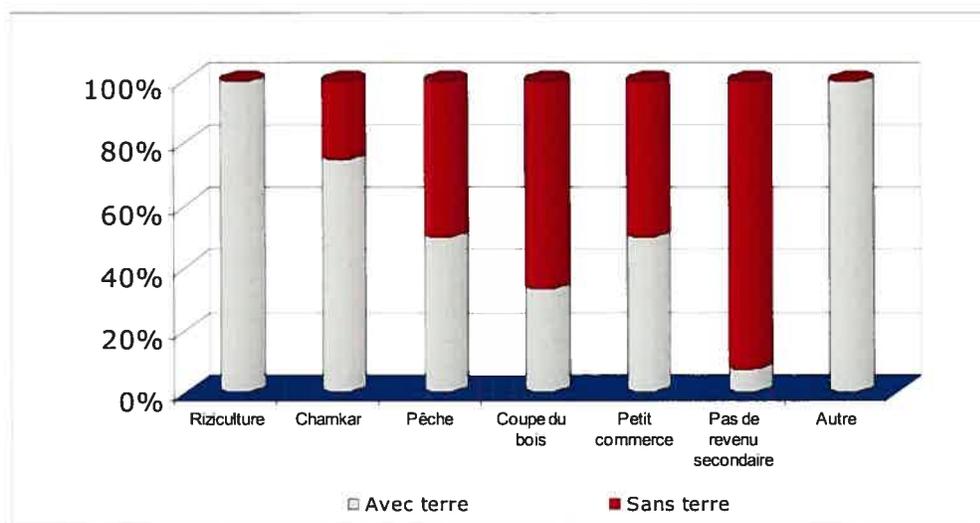


Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

Un fait est cependant intéressant à soulever ici : sur le nombre total de participants ayant identifié comme premier revenu des dons en argent, les deux tiers sont des foyers qui possèdent une terre. Ces répondants ont pour la plupart un ou des membres de leur famille immédiate qui ont fui durant la période de guerre civile et qui ont été reçus par un des principaux pays ayant accueilli des Cambodgiens durant cette période, soit les États-Unis, le Canada, l'Australie, la France et la Thaïlande. Le fait d'avoir un ou plusieurs de ses membres expatriés pouvant les soutenir financièrement est une chance non négligeable pour certains foyers. Cette assistance monétaire est bien souvent l'un des rares moyens qu'ont ces familles pour échapper à la vente de la seule richesse importante qu'ils possèdent, leur terre.

Les revenus secondaires, importants pour un grand nombre de Cambodgiens, diffèrent aussi selon les deux groupes (figure 19, p.97). Pour la plupart d'entre eux, les sans terre n'ont aucun revenu secondaire. Cependant pour ceux qui en ont un, la pêche, les revenus issus d'un petit commerce, mais surtout, la coupe du bois sont en tête de liste. Dans ce cas-ci aussi, les sans terre dépendent largement de la disponibilité et du libre accès au milieu naturel avoisinant, que ce soit pour les ressources en bois ou en poisson.

Figure 19 - Proportion des familles avec et sans terre selon l'activité économique secondaire



Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

Étrangement, certains des sans terre ont répondu que leur revenu secondaire était issu des *chamkars*. Supposés avoir accès à aucune terre agricole, les sans terre travaillent parfois la terre d'un membre de la famille. En échange de leur travail, ils reçoivent une partie des récoltes qu'ils vendent par la suite dans les marchés ou à des détaillants locaux. De plus, pour un faible nombre de sans terre, la location d'une parcelle pour quelques semaines est parfois envisageable lorsque leur situation financière annuelle le leur permet. C'est pourquoi quelques participants ont répondu pouvoir profiter des usufruits

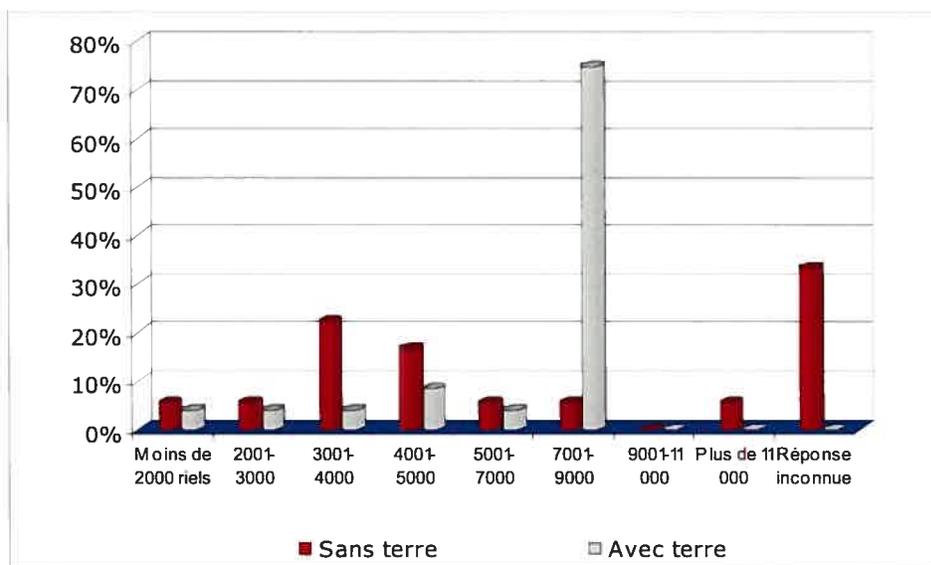
des *chamkars* comme revenu secondaire. Cependant, bien que ce phénomène existe, ceci est loin d'être la réalité pour la majorité des sans terre des trois villages étudiés qui, en général, n'ont pas de revenus secondaires.

Les revenus quotidiens des ménages, avec et sans terre, diffèrent aussi. Cependant, les réponses des participants concernant leurs revenus quotidiens doivent être interprétées avec certaines réserves. Révéler son revenu quotidien dans le cadre d'une étude qui utilise comme méthode d'enquête l'entrevue est souvent difficile pour certains des participants. Pourtant, en considérant que ceux-ci étaient libres de ne pas répondre et que ceux qui n'ont pas voulu répondre ont vu leurs réponses classées dans la section 'réponse inconnue', nous avons choisi de révéler ces résultats par souci d'indication générale sur les différences de revenus entre les deux groupes. Ainsi, la plupart des sans terre qui ont bien voulu nous révéler leurs revenus gagnent entre 3000 et 5000 riels par jour (en devise canadienne, ceci se situait, au moment de l'enquête, entre un dollar et un dollar soixante-dix par jour). Ces revenus, bien que plus élevés que la moyenne nationale de 1753 riels par jour (voir chapitre un), sont beaucoup plus faibles que ceux des paysans qui possèdent une terre. Les trois-quarts de ces derniers gagnent quotidiennement entre 7000 et 9000 riels (voir figure 20, p.99).

Nous n'avons pas cherché à connaître les revenus secondaires des répondants parce qu'ils sont trop irréguliers pour qu'ils puissent être pris en compte ici. De savoir que peu de sans terre ont accès à un second revenu est en soi un fait révélateur. Que ce soit par absence de possibilité due, entre autre, au manque de contacts, ou en raison de la précarité des seconds types d'emplois leur étant offerts, les sans terre sont bien souvent dépendants d'un seul revenu qui est nettement inférieur à celui des villageois ayant accès à une terre agricole. La position des sans terre dans la société rurale agricole ne facilite en rien la possibilité de diversifier leurs revenus. Le manque d'éducation (voir ci-

dessous) et la pauvreté, tant économique que sociale, permettent d'expliquer en partie cette impossibilité.

Figure 20 - Revenus quotidiens issus de l'activité principale des ménages avec et sans terre



Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

Que ce soit en pêchant le poisson dans la rivière, le réservoir ou l'étang gouvernemental, ou en coupant ou ramassant le bois des forêts environnantes ou des rivières, les sans terre tirent l'essentiel de leurs revenus de ressources appartenant soit à la communauté, soit à des intérêts privés ou gouvernementaux. Ce contexte confirme une incontestable vulnérabilité dans les moyens de gagner leurs revenus quotidiens. Cette vulnérabilité, d'abord environnementale, est issue du fait que les ressources sont incontestablement épuisables et, surtout, de plus en plus convoitées. Par exemple, deux familles sans terre nous ont certifié que la cause de leur déménagement des rives du Tonle Sap vers les terres de Preak Noren au début des années 2000 était attribuable à la baisse des réserves de poisson dans leur région d'origine. Ils

nous ont confirmé qu'une compagnie avait désormais obtenu les droits d'exploitation des ressources piscicoles de cette région et que depuis, les stocks de poisson se faisaient de plus en plus rares, lorsqu'ils ne leur étaient pas carrément rendus inaccessibles par des gardes armés en charge de limiter le territoire de leurs patrons.

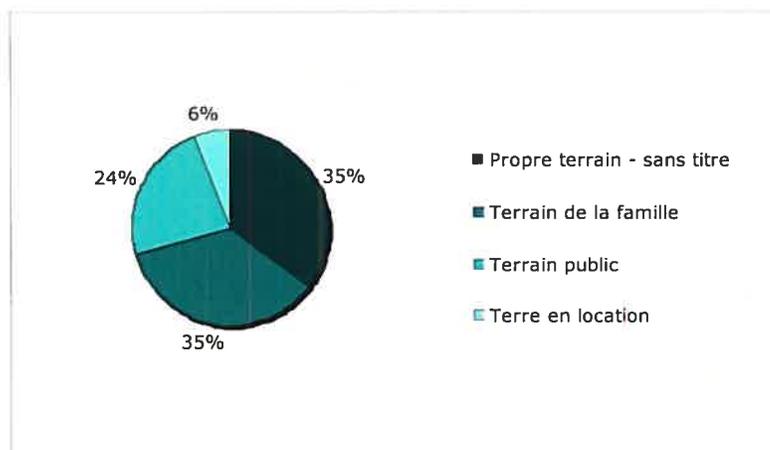
Ensuite, la vulnérabilité des sans terre se fait aussi sentir au plan juridique, puisque leur accès aux ressources naturelles n'est aucunement garanti par la loi. Depuis l'avènement de la loi foncière de 2001, des droits existent pour les membres de certaines minorités ethniques qui dépendent de l'agriculture sur brûlis, du principe de la terre communale et du libre accès à certaines ressources naturelles pour assurer leur survie quotidienne. Ces groupes, souvent localisés dans les provinces du Mondolkiri et du Ratanakiri, ont pu faire valoir quelques-uns de leurs droits ancestraux auprès des autorités gouvernementales bien que, dans les faits, leurs droits ne fassent apparemment pas le poids face aux riches investisseurs privés. En outre, les habitants de Preaek Noren, d'Anlong Svay et de Dong ne sont pas concernés par ces droits spéciaux accordés à certaines minorités ethniques du pays. Ils peuvent à tout moment perdre leurs principales sources de revenus (la pêche et la coupe du bois) au profit d'investisseurs privés ou, plus candidement, par le simple épuisement des ressources.

7.2 *Survie au quotidien des foyers de sans terre*

Le second aspect que nous avons jugé important d'approfondir ici concerne les diversifications dans les diverses dépenses que doivent rencontrer les familles de participants. Divisées en deux catégories, celle de base et celle de luxe, les informations qui concernent les niveaux de consommation des deux groupes nous permettent de mieux saisir les enjeux quotidiens auxquels ils font face et de cerner les problèmes de vulnérabilité et de pauvreté rurale qui existent dans cette région.

Considérons d'abord, le logement. Comme il a été souligné ci-dessus pour le cas de Preak Noren, les paysans sans terre agricole des autres villages n'ont pas non plus de terrain résidentiel qui leur est propre. Pour une bonne proportion de ceux-ci, l'emplacement de leur habitation est situé sur une terre appartenant à des membres de la famille ou sur un terrain public, souvent le long des cours d'eau (voir figure 21, p.101). Seulement deux familles de sans terre nous ont confirmé devoir payer un loyer, qu'il soit réglable en espèces ou en denrées de consommation quelconques.

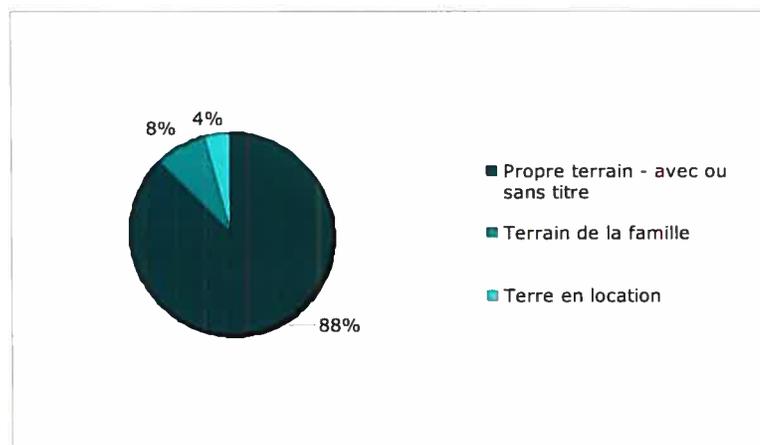
Figure 21 - Emplacement des habitations des sans terre



Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

Contrairement aux sans terre, les paysans qui possèdent une terre agricole sont aussi propriétaires d'une terre résidentielle. Ils vivent en forte majorité sur celle-ci, pour laquelle ils n'ont parfois qu'un titre de propriété émis par le chef du village (voir figure 22, p.102). Cependant, bien que reconnu par les villageois et le chef lui-même, ce titre peut être annulé si aucune demande de titre officiel n'a été déposée à Phnom Penh et que cette même terre est convoitée par autrui (voir chapitre trois). Cette situation laisse donc la porte ouverte à une éventuelle expropriation des terres des paysans qui ne possèdent pas encore de titre officiel émis par le gouvernement national ou provincial.

Figure 22 - Emplacement des habitations des paysans propriétaires

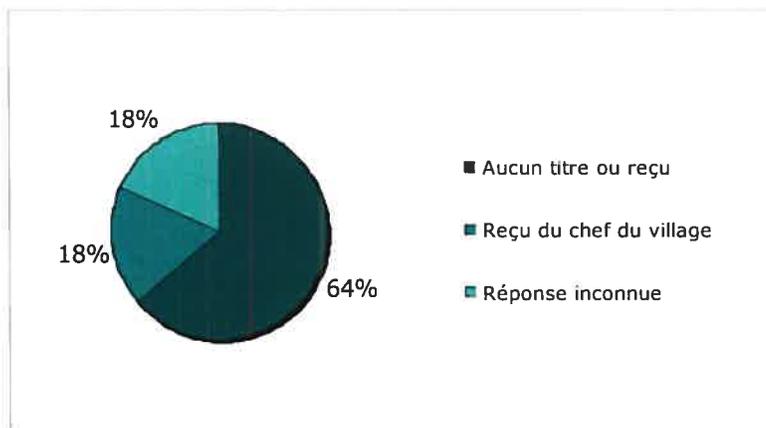


Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

À l'exception de certains habitants d'Anlong Svay, aucun des habitants propriétaires des autres villages n'a un titre officiel émis par le Département de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de la Construction de la province Battambang (le DATUC). Plus de la moitié n'ont aucune preuve qu'ils sont les propriétaires des terrains qu'ils occupent et certains n'ont qu'un titre émis par le chef du village (voir figure 23, p.103). Certains des participants qui ont répondu ne pas savoir s'ils ont un titre ou non, ont souvent hérité de la terre qu'ils occupent et ne savent pas si la terre a été enregistrée ou non au nom de

leur famille. Dans la plupart des cas, aucun titre au nom de leur famille n'existe car bien que la terre ait été héritée, elle doit être réenregistrée au nom du nouveau propriétaire.

Figure 23 - Type de titre des paysans propriétaires de Preak Noren et de Dong

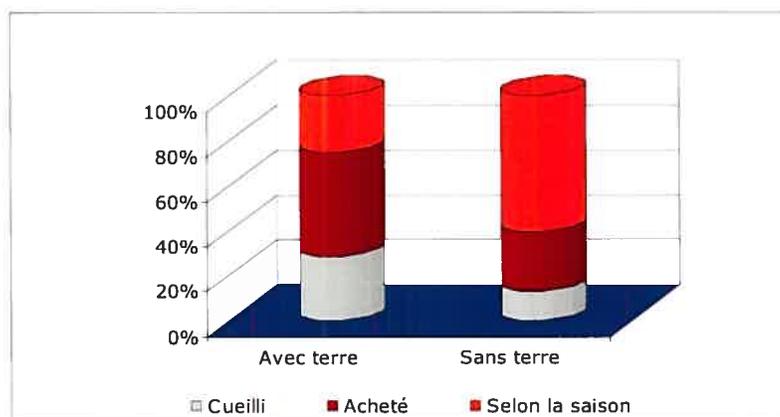


Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

La vulnérabilité des paysans propriétaires en matière de logement ne touche donc pas aux mêmes enjeux que ceux qui sont rencontrés par la plupart des paysans sans terre. Alors que les premiers sont vulnérables devant la loi, ces derniers le sont tant devant la loi que devant leurs familles, les autorités locales ou les propriétaires des terrains qu'ils occupent. À tout moment, ils peuvent être expulsés de leur logement. Les paysans propriétaires, bien qu'ils ne possèdent pas de titres, jouissent encore d'une petite sécurité de logement. Ils ne possèdent peut être pas de titre foncier officiel mais le fait qu'ils soient reconnus propriétaires par leur communauté et le chef du village les préserve, du moins pour le moment, d'une exaction injustifiée. Les possibilités qu'ils puissent être évincés de leur demeure par de nouveaux acquérants de titres fonciers sont certes latentes, mais demeurent plutôt faibles dans l'immédiat.

Outre le logement, les sans terre sont aussi plus désavantagés que les paysans propriétaires pour ce qui concerne leur approvisionnement en denrées alimentaires de base. Bien que Preak Noren et Anlong Svay possèdent des marchés qui offrent à leurs habitants la possibilité de s'approvisionner quotidiennement en nourriture fraîche, cela ne sous-entend pas forcément que les sans terre peuvent acquérir ces aliments. Ceux-ci sont en effet soumis à la disponibilité des ressources que l'environnement met à leur disposition. Les paysans sans terre cueillent, pêchent ou coupent quotidiennement leurs vivres plus souvent qu'ils ne les achètent. Au même titre que pour leur principale source de revenu, ils sont dépendants des ressources environnantes et ne peuvent pas compter sur le fruit de récoltes vouées à l'autosubsistance. Ainsi, selon la saison, ils achètent ou cueillent leurs légumes dans les champs et forêts avoisinantes. À l'opposé de ceux-ci, les paysans propriétaires achètent plus souvent leurs légumes qu'ils ne les cueillent ou qu'ils ne dépendent des disponibilités saisonnières (voir figure 24, p.104).

Figure 24 - Source d'approvisionnement en légume des répondants

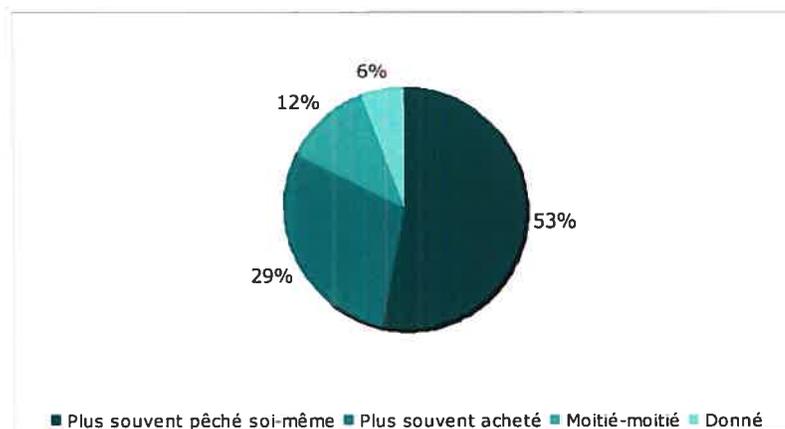


Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

Pour ce qui concerne la principale source de protéines animales que les Cambodgiens consomment, le poisson, la dépendance des familles sans terre face à leur environnement est là aussi importante. Ainsi, plus de la moitié des

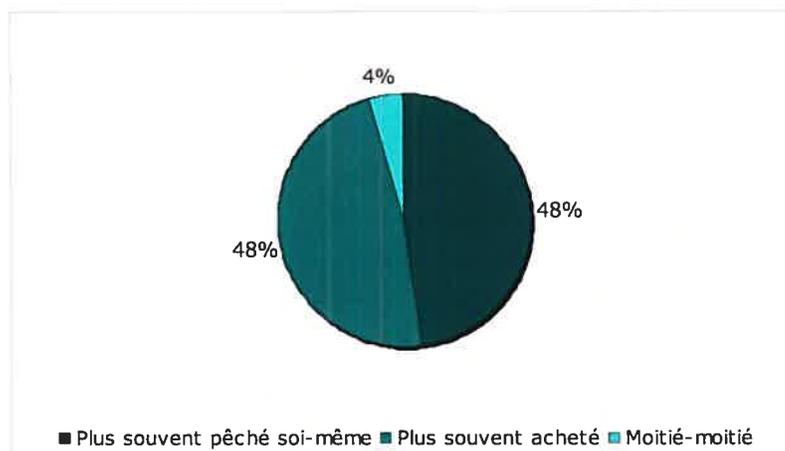
sans terre pêchent eux-mêmes quotidiennement le poisson nécessaire à leur famille (voir figure 25, p.105). Le scénario pour les familles propriétaires est différent puisque celles-ci sont divisées presque à parts égales entre pêcheurs et acheteurs (voir figure 26, p.105).

Figure 25 - Source d'approvisionnement en poisson des familles sans terre



Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

Figure 26 - Source d'approvisionnement en poisson des familles propriétaires



Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

Outre la chair de poisson, les familles interviewées consomment aussi de la viande de porc. Bien que tous les répondants achètent leurs protéines animales, la consommation qu'ils en font diffère de manière importante. Ainsi, la consommation de viande de porc par *capita* des familles sans terre est de 57 grammes par semaine alors que chez les familles propriétaires, la consommation par *capita* est de 117 grammes par semaine. Cette différence, en apparence peu révélatrice, confirme tout de même que les familles sans terre manquent de moyens financiers pour s'approvisionner en protéines animales. Leur régime, composé essentiellement de riz, légumes et produits halieutiques est moins riche en calories et en protéines que dans les familles propriétaires d'une terre agricole.

De plus, très peu de familles de sans terre sont propriétaires d'animaux. Pour la société rurale cambodgienne, posséder un ou plusieurs animaux (vache, buffle, cochon, volaille) permet de pallier aux durs mois de l'année et est souvent symbole d'une certaine aisance financière. Ces animaux, lorsqu'ils ne sont pas consommés par la famille elle-même, peuvent être vendus ou loués pour leur force efficace de travail dans les champs ou plus simplement pour leur chair. Les sans-terre n'ont que très peu d'animaux, ce qui diminue là aussi leurs potentiels de revenus et les rend encore une fois plus vulnérables aux périodes difficiles de la vie rurale que les familles propriétaires ne le sont. L'écart important entre les deux groupes est donc lui aussi révélateur des différences de niveau de vie qu'occasionne l'absence ou la possession de terres agricoles dans la société rurale cambodgienne (voir tableau V, p.107).

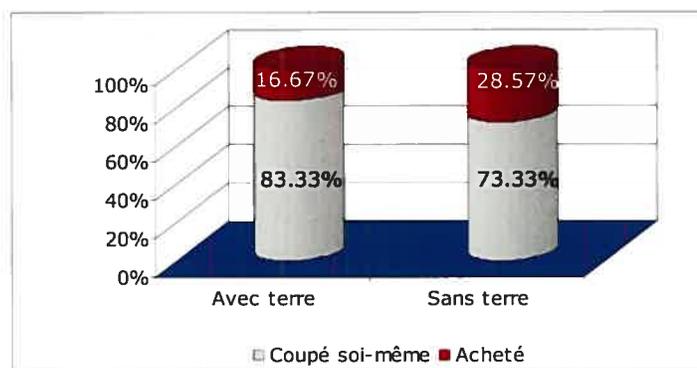
Tableau V- Proportion des familles qui possèdent des animaux selon les groupes

	Familles propriétaires	Familles sans terre
Vache	58,3%	5,6%
Buffle	8,3%	0%
Cochon	20,8%	0%
Volaille	62,5%	33,3%

Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

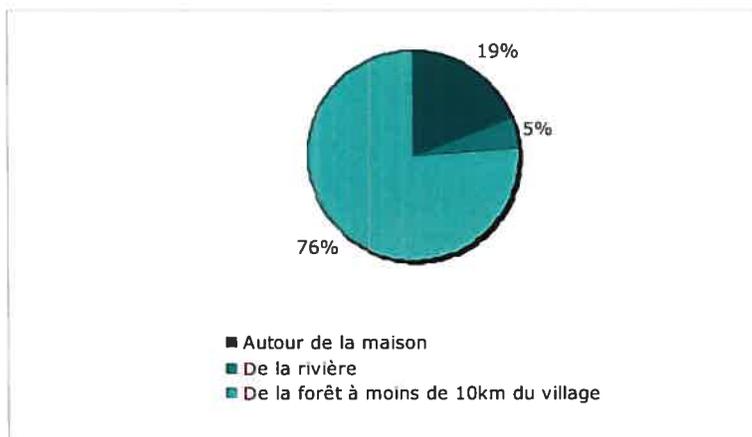
Pour ce qui est de l'approvisionnement en combustible, le portrait change quelque peu. Alors que toutes les familles interviewées n'utilisent que le bois comme combustible quotidien, une plus grande proportion des familles propriétaires va couper elle-même son bois. Bien que cet écart ne soit pas tellement significatif (voir figures 27, p.107), il se fait surtout sentir dans le choix des différentes zones d'approvisionnement. Alors qu'une forte proportion des familles propriétaires coupe son bois dans des forêts relativement éloignées des villages (voir figure 28, p.108), les sans terre, eux, dépendent encore une fois des ressources qui avoisinent le village (voir figure 29, p.108). Les paysans propriétaires ont donc soit accès à un véhicule motorisé ou ont les moyens d'en faire la location, ce que les familles de sans terre n'ont pas.

Figure 27 - Principal moyen d'approvisionnement en bois à usage domestique



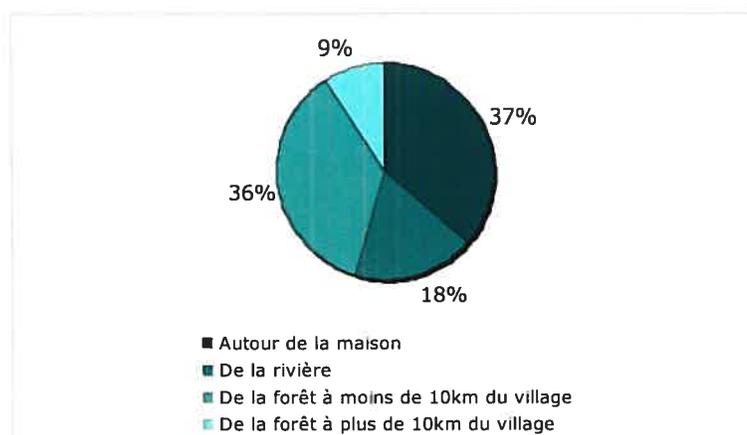
Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

Figure 28 - Principale source d’approvisionnement en bois pour les familles propriétaires



Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

Figure 29 - Principale source d’approvisionnement en bois pour les familles sans terre



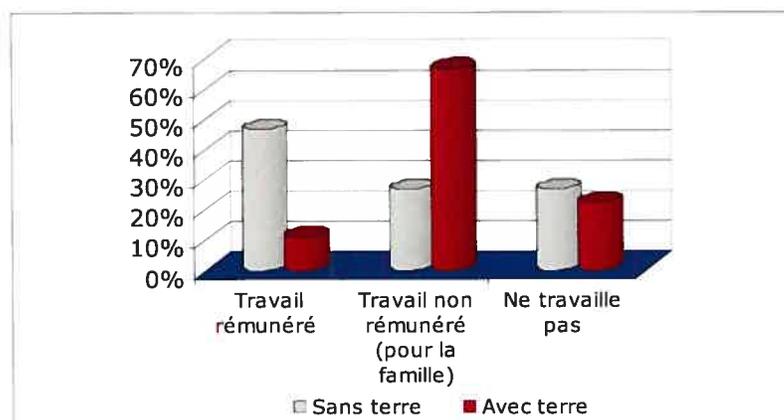
Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

Dépendants encore une fois de leur environnement et, surtout, de son libre accès, les foyers de sans terre sont là aussi vulnérables. Leur vulnérabilité socio-économique est d’autant plus évidente que le bois qu’ils ramassent ou coupent est souvent bien plus maigre que celui dont les familles propriétaires

jouissent. Le ramassage ou la coupe du bois est donc une recherche quotidienne, incertaine et moins abondante pour la plupart des familles de sans terre. Ainsi, à Preak Noren, et particulièrement Dong, seuls quelques arbres fruitiers subsistent, les autres ayant été coupés depuis longtemps par les habitants.

Le ramassage du bois et la pêche sont souvent assurés par les femmes et les enfants de la famille. Bien que ces activités ne soient pas concrètement rémunérées, une bonne proportion des enfants de moins de quinze ans des familles de sans terre ont un emploi rémunéré (voir figure 30, p.109). Ils travaillent pour la plupart sur des plantations agricoles ou alors exécutent divers travaux quotidiens pour les familles plus aisées des environs. Alors que les enfants des familles de sans terre obtiennent à plus de quarante-cinq pour cent un salaire pour leurs services, les enfants des familles propriétaires n'ont généralement pas de salaires. Travaillant sur les terres familiales ou s'occupant de la pêche quotidienne, ils ont très rarement un travail rémunéré à l'extérieur de la cellule familiale.

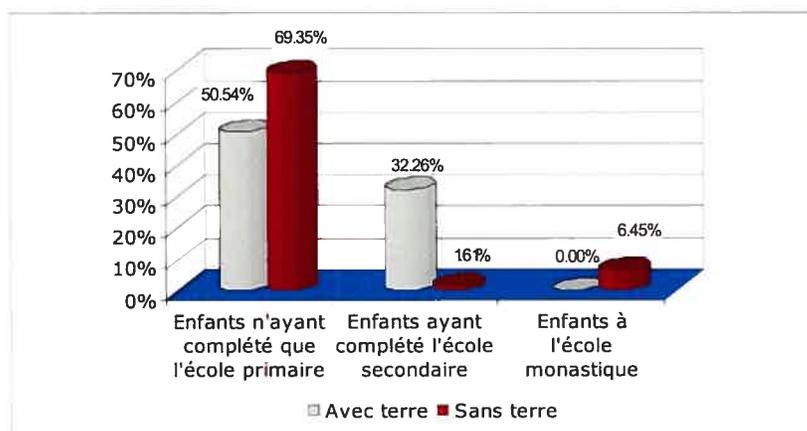
Figure 30 - Le travail chez les enfants de moins de quinze ans



Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

Le travail chez les enfants est en soi un indicateur révélateur de pauvreté. Les revenus familiaux, lorsqu'ils sont trop peu élevés, obligent les enfants à quitter l'école dès le début de l'adolescence et à trouver un travail qui permettra d'améliorer la situation financière familiale. Cependant, certains des ménages que nous avons rencontrés nous ont confirmé qu'à travail égal, le salaire journalier des enfants est souvent plus bas que celui des adultes. Ainsi, certains participants nous ont certifié que le revenu journalier sur une plantation agricole était de 1500 à 2000 riels par jour (0.50\$ à 0.65\$ canadien) pour un enfant, alors que celui d'un adulte se chiffre en moyenne à 4000 riels par jour. Malgré ce bas salaire, plusieurs enfants travaillent presque quotidiennement pour contribuer au revenu global familial. Cette situation se reflète donc dans le niveau d'éducation qui est, lui aussi, fort différent selon les deux groupes étudiés (voir figure 31, p.110).

Figure 31 - L'éducation chez les enfants



Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

L'écart entre les deux groupes réside donc en ceci : très peu d'enfants des foyers sans terre qui ont complété des études primaires poursuivent des études secondaires, alors qu'un peu plus de trente pour cent des enfants des foyers propriétaires qui ont fait des études primaires complètent aussi des études de niveau secondaire. En outre, le nombre d'enfants en pension dans un

monastère est important à contextualiser : la plupart des enfants qui sont mis en pension dans les monastères sont souvent issus de familles très pauvres qui n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins. Ainsi, le fait qu'aucun enfant des familles propriétaires ne soit placé dans un monastère est là encore un élément révélateur des différences de revenus et de niveau de vie entre les deux groupes. Non seulement l'accès à l'éducation secondaire pour les enfants des familles sans terre est presque inexistant, mais le nombre de ceux-ci qui sont placés dans une école monastique est lui aussi révélateur d'un degré de pauvreté plus élevé chez les familles sans terre que chez les familles propriétaires d'une terre agricole.

Bien que n'étant pas toujours un élément révélateur des différences de niveau de vie, nous avons tout de même choisi de récolter des données concernant les divers objets de consommation possédés par les familles des participants parce qu'ils sont souvent le signe d'une meilleure situation économique pour ceux qui les possèdent (par exemple, le moyen de transport, l'alimentation électrique, etc.). Bien entendu, il est bien clair que ces indicateurs ne sont pas nécessairement révélateurs du degré de pauvreté, mais nous sommes d'avis qu'ils peuvent tout de même illustrer certaines différences significatives entre les deux groupes.

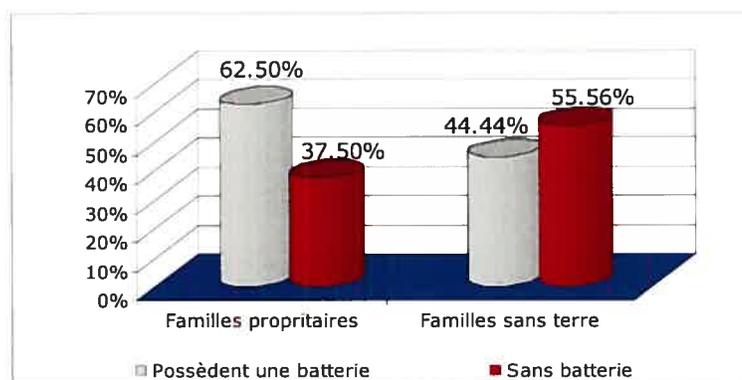
D'abord, il existe un écart important dans les moyens de transport (ou de travail) que les différents foyers utilisent. Alors qu'aucune famille interviewée ne possédait de voiture au moment de nos recherches, une grande proportion de ces dernières possède une embarcation sans moteur leur permettant de naviguer sur les eaux environnantes. La motocyclette, bien que répandue chez les familles paysannes propriétaires, est chose peu commune chez les familles sans terre. La bicyclette reste encore le moyen de transport le plus utilisé chez les deux groupes, bien que là encore, les sans terre sont défavorisés (voir tableau VI).

Tableau VI- Les moyens de transport

	Familles propriétaires	Familles sans terre
Bicyclette	70,8%	55,6%
Embarcation à moteur	16,7%	0%
Motocyclette	45,8%	5,6%
Tracteur	12,5%	0%

Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

Finalement, pour ce qui concerne l'accès à l'électricité, seulement cinq familles, dont quatre étant des familles propriétaires et l'autre sans terre, ont répondu avoir accès à de l'électricité. Ils proviennent tous du village de Preak Noren et l'électricité qu'ils consomment est produite par une famille de Vietnamiens à même la rivière Sangkae et la revend aux villageois. À l'exception de ces cinq familles, la majorité des autres participants ont répondu avoir accès à une batterie. Cependant, dans ce cas aussi, les sans terre sont moins bien nantis (voir figure 32, p.112).

Figure 32 - Proportion des ménages qui possèdent une batterie

Source : Données recueillies par Daphné Marion-Vinet entre août et décembre 2005

7.3 Des inégalités révélatrices

Les niveaux de vie des différents ménages étudiés sont donc souvent forts différents selon qu'ils soient propriétaires d'une terre agricole ou non. Les foyers de sans terre, que ce soit par le type d'emploi qu'ils exercent, le salaire obtenu en échange de celui-ci, les différents modes d'acquisition de la nourriture quotidienne, le type de régime alimentaire, l'accès à l'éducation pour leurs enfants ou les différents objets de consommation pouvant nous permettre d'évaluer en partie leur niveau de vie, sont toujours moins avantagés que les familles propriétaires. Ces dernières sont moins vulnérables au plan socio-économique d'abord parce qu'elles peuvent bénéficier une bonne partie de l'année des fruits de leurs récoltes. Ensuite, le fait qu'elles possèdent bien souvent des animaux consiste aussi en un filet économique pouvant éventuellement les empêcher de basculer dans l'extrême pauvreté. Leur accès à des entrées d'argent provenant de membre(s) de la famille établis à l'extérieur du village, le fruit de leurs récoltes annuelles, leur mobilité facilitant l'approvisionnement quotidien en bois, ainsi que d'autres indicateurs que nous venons d'illustrer dans ce chapitre, sont tous des éléments importants qui nous permettent de conclure que l'accès à la terre demeure primordial pour nous permettre d'expliquer en partie les causes de la pauvreté rurale cambodgienne.

Comme nous venons de l'illustrer au cours de ce chapitre, la pauvreté et la vulnérabilité socio-économique, bien que plus prononcée chez les sans terre, n'est pas qu'exclusive à ceux-ci. Les familles propriétaires sont elles aussi vulnérables aux caprices de leur environnement naturel, mais ceci, bien que faisant partie des soucis quotidiens, se fait beaucoup moins sentir que chez les familles de sans terre. Ces dernières doivent lutter quotidiennement pour leur survie même lorsque les conditions climatiques et les récoltes annuelles sont favorables aux agriculteurs.

Conclusion

Comment conclure sur un sujet aussi vaste que celui de la pauvreté rurale? Pour le Cambodge, pays où l'agriculture rythme même l'économie des villes, la réduction de la pauvreté demeure un enjeu central pour assurer la stabilité de son avenir. Ici, nous avons tenté de comprendre les causes de cette pauvreté en nous concentrant sur un de ses aspects, celui relatif à l'accès à la terre. Nous avons tenté de vérifier si l'accès à la terre jouait toujours un rôle important dans la détermination du statut économique des individus dans la société. Nous avons d'abord commencé par définir la pauvreté et la vulnérabilité socio-économique pour ensuite faire une description du pays et de son économie en insistant sur l'importance de l'agriculture. Malgré les efforts de développement de divers autres types d'entreprises économiques, nous avons vu que le pays demeure fortement dominé par sa sphère agricole, ne serait-ce que par le nombre d'emplois que celle-ci génère.

Ensuite, nous avons vu que la question foncière a joué un rôle important dans l'histoire cambodgienne des 19^{ème} et 20^{ème} siècle. D'abord, au temps de la domination française, le gouvernement a essentiellement misé sur l'exploitation de la terre pour rentabiliser son entreprise de colonisation. Ainsi, il a tenté de transformer les modes d'appropriation de la terre et de les mettre à l'image des systèmes occidentaux. Bien que cette tentative de réforme ait plus ou moins bien réussi à s'implanter au cœur de la vie rurale cambodgienne, elle a tout de même donné naissance à différentes lois et règlements, dont le code civil de 1920 fut un des points majeurs. Les questions touchant à l'accès à la terre devinrent de plus en plus importantes aux suites de l'indépendance et furent récupérées par différents groupes contestataires, dont les Khmers rouges. Malgré bien des transformations de type socialiste dans les modes d'accès à la terre au cours des années qui suivirent l'indépendance, l'économie de marché fut réinstaurée au début des années 1990.

Malgré l'existence d'un droit foncier sensé protéger les droits des paysans, le début des années 1990 engendra l'apparition de nombreuses disputes foncières. Principale monnaie d'échange des populations rurales cambodgienne, la terre est redevenue objet de convoitise et, comme nous avons pu le constater en menant une étude de terrain dans trois villages de la province de Battambang, détermine encore en partie le niveau de vie des masses villageoises.

Par cette étude de terrain, nous avons pu constater que les différences de niveaux de vie et de degré de pauvreté et de vulnérabilité des populations face aux divers défis posés tant par leur environnement physique qu'humain, étaient plus imposantes lorsqu'il s'agissait de la satisfaction des besoins de base. De ceci, nous sommes en mesure de conclure que l'accès à la terre détermine en partie le degré de pauvreté et de vulnérabilité des populations villageoises. Bien que nous ne puissions chiffrer ce degré, nous avons exposé différents aspects qui nous permettent de confirmer notre hypothèse de départ. Les ménages qui sont propriétaires d'une terre agricole ont souvent plus de ressources qui leur permettent de pallier aux différents défis quotidiens de la vie rurale cambodgienne, par exemple la recherche de nourriture. Nous avons ainsi démontré que sur plusieurs aspects, dont l'approvisionnement en nourriture et en combustible sont des exemples, les ménages sans terre doivent lutter quotidiennement pour leur survie, ce qui réduit alors leurs capacités à se sortir de la pauvreté. Leur accès à l'éducation en est ainsi un exemple révélateur.

Bien que les foyers qui ne possèdent pas de terre agricole semble être dans une position économique plus précaire que ceux propriétaires, la pauvreté ne leur est pas exclusive. Par exemple, dans les villages étudiés, soixante-dix neuf pour cent des familles qui pratiquent la riziculture ne produisent pas assez de riz pour nourrir leur famille toute l'année durant. Selon les saisons, ils

doivent faire appel à différents organismes souvent parrainés par le Programme Alimentaire Mondial pour pallier au manque de nourriture. Bien que cette situation soit rare pour les villages que nous avons étudié, la situation est récurrente pour certains autres villages de la région et fait partie des soucis annuels que doivent rencontrer ces populations.

En outre, ces paysans n'ont que difficilement accès à des prêts en argent à des taux raisonnables. La plupart des organismes de micro-crédit qui existent au Cambodge sont réticents à prêter une quelconque somme d'argent aux familles qui n'ont pas de titre foncier, sans parler de celles qui n'ont tout simplement pas de terre. Dans les ménages que nous avons interviewés, tous nous ont affirmé que sans titre foncier, toute forme de crédit leur était refusée. Pour pallier ce problème et l'accessibilité au crédit, certains habitants de Preak Noren, en association avec un autre village voisin, ont démarré un système de micro-crédit s'apparentant au système des tontines africaines. Cependant, là aussi seules les familles qui possèdent un titre foncier reconnu par le chef du village ou alors qui ont de fortes garanties de remboursement y ont accès. Bien que le système de crédit puisse parfois devenir pernicieux pour les emprunteurs, il n'en demeure pas moins que s'il était élargi à l'ensemble des populations paysannes, celles-ci seraient sans aucun doute mieux armées contre les différents défis qu'elles rencontrent au cours de l'année. Une éventuelle intensification de l'agriculture serait alors accessible à l'ensemble des paysans et pas seulement qu'aux mieux nantis de la société ou aux grandes compagnies vivant de l'exploitation agricole.

Outre la question de l'accès au crédit conditionné par la possession ou non d'un titre foncier, le gouvernement, bien que promulguant sans cesse de nouvelles lois et décrets sensés améliorer la situation socio-économique des populations rurales nationales, ne semble pas réaliser l'effort réel pour mettre en application ces mêmes lois. Par exemple, la loi foncière de 2001 prévoit

l'établissement de 'concessions sociales' sensées allouer des parcelles de terrain aux différents groupes de populations les plus dans le besoin. Or, jusqu'au moment de notre enquête, aucune concession de ce genre n'avait été mise en place dans la province de Battambang. Des membres du DATUC nous ont seulement confirmé que certaines études en charge de déterminer l'emplacement futur de ces concessions sociales étaient toujours en cours. Il sera intéressant de se pencher sur cette question d'ici quelques années.

Dans ce contexte, la situation ne semble donc pas gagnée tant pour les ménages propriétaires que ceux paysans. Bien que ces derniers aient souvent une situation économique plus enviable que les premiers, les défis qu'ils rencontrent sont bien souvent similaires. L'épuisement des ressources, préoccupation malheureusement à la mode dans l'ensemble du monde, est d'autant plus inquiétant que les populations rurales cambodgiennes sont pour la plupart entièrement dépendantes de leur environnement. La vente ou la concession à des investisseurs privés de ces ressources a laissé perplexe plusieurs paysans cambodgiens qui voient leurs moyens de survie s'amoinrir de jour en jour. À notre avis, le défi majeur que doit relever le gouvernement actuel réside essentiellement en ceci, sans quoi le risque d'un retour des troubles internes nous apparaît latent.

Pour le moment, le gouvernement continue d'entretenir un système clientéliste qui, loin de satisfaire l'ensemble de la population, consolide plutôt son pouvoir par la peur et les armes. La liberté d'expression au Cambodge demeure encore très limitée et les espoirs populaires encore trop souvent étouffés.

Bibliographie

Ahmed, M., H. Navy, L. Vuthy & M. Tiongco, (1998) « Socioeconomic Assessment of Freshwater Capture Fisheries in Cambodia: Report on a Household Survey » Phnom Penh : Mekong River Commission, 186 pages

Asselin, L.M. & Dauphin, A. (2000) « Mesure de la pauvreté: un cadre conceptuel », Québec : Centre canadien d'Etude et de Coopération Internationale (CECI), 45 pages

Banque Mondiale (2006) « Cambodia : Halving Poverty by 2015? Poverty Assessment 2006 », Phnom Penh, Report Number 35213-KH.

Banque Mondiale (2006) « East Asia Update – Solid Growth, New Challenges », mars 2006, 78 pages, version en ligne : <http://siteresources.worldbank.org/INTEAPHALFYEARLYUPDATE/Resources/550192-1143237132157/eapupdate-final-March06.pdf>

Banque Mondiale (1996) East Asia and Pacific Region Department 1, « Cambodia, from Recovery to Sustained Development »

Bhargavi Ramamurthy, Sik Boreak, Per Ronnas & Sok Hach (2001), « Cambodia 1999-2000 : Land, Labour and Rural Livelihood in Focus », Working Paper No. 21, Phnom Pehn : Cambodia Development Resource Institute (CDRI), 58 pages

Bolongaita, Emil (2003) « Rapport mondial sur la corruption 2003- Asie du Sud-Est » p.193-209, version en ligne.

Cambodia Mine Action Center (CMAC), en ligne : http://www.camnet.com.kh/cmac/Landmine_UXO.htm

CDRI & ADB (2000) « Cambodia: Enhancing Governance for Sustainable Development », 151 pages.

Chan Sophal & Sarthi Acharya, (2003) « Land Transactions in Cambodia – An Analysis of Transfers and Transaction Records », Working Paper No.22, Phnom Penh : Cambodia Development Resource Institute (CDRI), 46 pages

CHRAC-Cambodian Human Rights Action Committee (2005) « High Price of Land: The Deadly Eviction of Kbal Spean », East-West Management Institute, Août 2005

CIA (2004), « The World Factbook 2004 », en ligne:
<http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/geos/cb.html>

Conseil pour le Développement Social (2002), Gouvernement du Cambodge, « National Poverty Reduction Strategy - 2003-2005 », 20 décembre 2002

Concialdi, Pierre (1998) « Seuils "absolus" et "relatifs" de pauvreté monétaire », *Les Cahiers français*, No. 286, mai-juin 1998, La documentation française

Cowden M. et Pin S, « For Villagers, Living Off the Land isn't an Option », *Cambodia Daily*, 5 Octobre 2005

Croix-Rouge Internationale (1995) « Les mines terrestres au Cambodge ». En ligne :
www.icrc.org/Web/fre/sitefre0.nsf/iwpList74/6DCAA260E834B94CC1256C7500408648

De Dianous, Sebastien « Les damnés de la terre du Cambodge », *Le Monde Diplomatique*, sept. 2004, p.20-21

De Koninck, Rodolphe (2005), « L'Asie du Sud-Est », Coll. U Géographie, Paris : Armand Colin, 362 pages.

De Lopez, Thanakvaro Thyl (2002) « Natural Resource and Exploitation in Cambodia : An Examination of Use, Appropriation and Exclusion », *Journal of Environment and Development*, Vol. 11, No. 4, Décembre 2002, p.355-379

Delvert, Jean (1961) « Le paysan cambodgien » Coll. Ressources Asiatiques, Paris : L'Harmattan, réédition 1994, 738 pages

De Zamaroczy, Mario & Sa, Sopanha (2003) « Economic Policy in a Highly Dollarized Economy – The Case of Cambodia », Occasional Paper No. 213, Washington D.C. : International Monetary Fund, 31 pages

East-West Management Institute (2003) « Land Law of Cambodia – A Study and Research Manual », Phnom Penh: Asian Development Bank, 241 pages

F.A.O. (2004) « Aperçus nutritionnels – Le Cambodge », en ligne :
<http://www.fao.org/es/ESN/nutritionCMB-f.stm>

F.A.O. et P.A.M. (2000) « Mission FAO/PAM d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires au Cambodge- Rapport spécial », 29 décembre 2000, Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture de la FAO et Programme Alimentaire Mondial.

Findlay, Trevor (1995) « Cambodia : The Legacy and Lessons of UNTAC », Coll. SIPRI Research Report no.9, Oxford University Press, 238 pages

FMI (11 mai 2006) « Statements by IMF Staff Mission in Cambodia » Press Release No. 06/96, en ligne :
<http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2006/pr0696.htm>

Forest, Alain (1980) « Le Cambodge et la colonisation française – Histoire d'une colonisation sans heurts (1897-1920) », Paris : L'Harmattan, 542 pages

Gouvernement du Cambodge (19 avril 2002) Rapport # 7 sur les mines antipersonnel remis au Secrétaire Général des Nation Unies, En ligne :
<http://disarmament.un.org/MineBan.nsf>

Grève, Hanne Sophie (1993) « Land Tenure and Property Rights in Cambodia », Phnom Penh

Henry, Paul Marc et al.(1990) « Pauvreté, progrès et développement », Paris : L'Harmattan & l'UNESCO, 328 pages

Hun Sen, Discours prononcé lors du 6^{ième} Forum National sur la Pauvreté, tenu à Phnom Penh le 24 mars 2004. Version en ligne :
http://www.car.gov.kh/hunsen/cambodiamillenniumdevelopmentgoals_en.asp

Institut National de Statistiques du Cambodge, « Cambodia Socio-Economic Survey, 2004 » Phnom Penh : Gouvernement du Cambodge, 2004

Institut National de Statistiques du Cambodge « Cambodia Inter-Censal Population Survey 2004 » Phnom Penh : Gouvernement du Cambodge, 2004

Institut National de Statistiques du Cambodge, « 1998 Population Census of Cambodia » Phnom Penh : Gouvernement du Cambodge, 1998

Jennar, Raoul M. (textes rassemblés et présentés par) (1994) « Les constitutions du Cambodge – 1953-1993 », Paris : La Documentations française, 118 pages

Kato, E. & William, S. (1999) « Where Has All the Land Gone? Land Rights and Access in Cambodia », Phnom Penh : Cambodia Land Project, Oxfam (GB)

Leuprecht, Peter (2004) « Land Concessions for Economic Purpose in Cambodia – A Human Rights Perspective », Bureau du Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme au Cambodge, Phnom Penh, 54 pages

L'Observatoire des Mines (2002) « Rapport de l'Observatoire des Mines, synthèse 2002 », Human Right Watch

Ministry of Education, Youth and Sport, Education Management Information System, site de l'Institut National de Statistiques

Mugumya, Geoffrey (2005) « Exchanging Weapons for Development in Cambodia- An Assessment of Different Weapon Collection Strategies by Local People », UNIDIR, Geneve : ONU, 118 pages

Népote, Jacques & de Vienne, Marie-Sybille (1993) « Cambodge, laboratoire d'une crise », Paris : CHEAM, 191 pages

Observatoire des Mines (2002) « Rapport de l'Observatoire des Mines, synthèse 2002 », Human Right Watch

Ponchaud, François (2001) « Cambodge, année zéro », coll. Civilisations & Sociétés, Éditions Kailash

Pourtier, R. (1972) « La région de Kampot, paysage et civilisation » dans Études de géographie tropicale offertes à Pierre Gourou, Éd. Écoles pratiques des Hautes études et Mouton & Co., France

PNUD (2006) « Human Development Report 2006 », version en ligne: http://hdr.undp.org/hdr2006/statistics/countries/country_fact_sheets/cty_fs_KHM.html

PNUD (2005) « Rapport mondial sur le développement humain 2005 », New York : PNUD

PNUD (2004) « La réduction des risques de catastrophes – Un défi pour le développement », New York : PNUD, 158 pages

PNUD (2003) « *Le Rapport mondial sur le développement humain 2003* fait état d'une baisse de revenu qui dure depuis dix ans dans 54 pays », New York : 8 juillet 2003. Version en ligne : <http://hdr.undp.org/reports/global/2003>

Prescott, Nicholas & Pradhan, Menno (1997) « A Poverty Profile of Cambodia », Discussion Paper No.373, Washington : Banque Mondiale, 81 pages

Seelow, Soren (2006) « Cambodge - Economie - La croissance 2005 flirte avec les 10% », *Cambodge Soir*, 31-03-2006, version en ligne : <http://www.khmer-network.com/content/view/508/2/>

Segal, Aaron, (1993) « An Atlas of International Migration », Londres : Hans Zell Publisher

Sen, Amartya (1999) « Development as Freedom », Anchor Books

Tetrais, H., (2002) « La piastre et le fusil – Le coût de la guerre en Indochine 1945-1954 » Coll. Études générales, Paris : Éd. du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, Comité pour l'Histoire économique et financière

Tickner, Vincent (1996) « Food Security in Cambodia – A Preliminary Assessment », Discussion Paper No.80, United Nation Research Institute for Social Development, Octobre 1996

Townsend, Pete (1998) « Une définition de la pauvreté », *Les Cahiers français*, No. 286, mai-juin 1998, La documentation française

UNHCR (1993) « Les réfugiés dans le monde- l'enjeu de la protection », Paris : La Découverte

Université de Yale sur le génocide Khmer rouge, lien : <http://www.yale.edu/cgp/>

Van Acker, Frank (1999) « Hitting a Stone with an Egg? Cambodia's Rural Economy and Land Tenure in Transition », CAS: Discussion Paper No. 23, Belgique: Center for ASEAN studies, 67 pages.

Voraphet, Kham (2004) « Commerce et colonisation en Indochine – Les maisons de commerce française : un siècle d’aventure humaine, 1860-1945 », Paris : Éd. Les Indes Savantes.

Varie, Olli & Keskinen Marko (2003) « Socio-economic Analysis of the Tonle Sap Region, Cambodia : Building Links and Capacity for Targeted Poverty Alleviation » *Water Resources Development*, juin 2003, Vol. 19, No.2, p.295-310

Williams, S. & Kato, E. (1999) « Where Has All the Land Gone? – Land Rights and Access in Cambodia », Volume 1, Phnom Penh : Oxfam (GB)

Willmott, W. E. (1967) « The Chinese in Cambodia », Canada : Centre de publications de l’Université de Colombie-Britannique (UBC)

Annexe I- Questionnaires

1. Questionnaire – Ménages propriétaires

- Village:
- Date:
- Sexe du répondant:
- Numéro de questionnaire:

- ❖ Nombre de personnes que compte la famille
- ❖ Nombre de personnes qui habitent le foyer
- ❖ Depuis quand habitez-vous ce village? (Histoire de la famille)

Êtes-vous le propriétaire de la terre que vous cultivez? Si non, qui en est le propriétaire? Êtes-vous locataire? Si oui, quelles sont les conditions de location? Si vous êtes le propriétaire, avez-vous un titre foncier attestant de votre statut de propriétaire? Si oui, quel type de titre? Quand a été émis ce titre? Quelle en est la superficie? De qui avez-vous acheté votre terre? En plus des terres dont vous êtes propriétaire, louez-vous une autre parcelle? Si oui, pour quelle cultures

- ❖ Quelles sont les principales cultures sur vos terres? Quelles en est la production annuelle? Avez-vous des surplus agricoles? Si oui, qu'en faites-vous? Où vendez-vous ces surplus?
- ❖ Approximativement, combien d'investissements monétaires demande l'exploitation de votre parcelle? Utilisez-vous des engrais chimiques? Des pesticides?

- ❖ Faites-vous appel à de la main-d'œuvre agricole ? Si oui, quelles sont les conditions de travail (échange de travail, paye journalière, etc.)? Combien de jours et combien de personnes?
- ❖ Quel est votre principal revenu? Avez vous une source secondaire de revenu? Si oui, quel est-il?
- ❖ Combien d'enfant de moins de 15 ans sont sous votre responsabilité? Quel âge ont-il?
- ❖ Vont-ils à l'école? Si oui, quel est pour chacun d'eux le nombre d'années d'éducation qu'ils ont acquis?
- ❖ Pour les autres enfants, ont-ils fait des études de niveau secondaire?
- ❖ Est-ce que les enfants de moins de 15 ans travaillent en même temps qu'ils vont à l'école? Si oui, quel type de travail exercent-ils? Sont-ils payés pour ce travail?
- ❖ Est-ce que votre foyer possède des animaux? Si oui, de quelle nature et combien?
- ❖ Par semaines, quelle est votre consommation approximative de viande? Et de poisson?
- ❖ Achetez-vous votre viande et votre poisson?
- ❖ Quelle est votre consommation journalière de riz pour l'ensemble de votre foyer?
- ❖ Comment vous procurez-vous vos principaux légumes journaliers?
- ❖ Qu'utilisez-vous pour cuire les aliments?
- ❖ Avez-vous une bicyclette, motocyclette, bateau à moteur, voiture?
- ❖ Avez-vous l'électricité? Si non, utilisez-vous une batterie?

- ❖ Avez-vous accès à du crédit?

Commentaires et observations

2. *Questionnaire – Ménages sans terre*

- Village:
 - Date:
 - Sexe du répondant:
 - Numéro de questionnaire:
-
- ❖ Nombre de personnes que compte la famille
 - ❖ Nombre de personnes qui habitent le foyer
 - ❖ Depuis quand habitez-vous ce village? (Histoire de la famille)
 - ❖ Avez-vous déjà été propriétaire d'une parcelle de terre agricole ? Si oui, depuis quand êtes-vous devenu sans terre?
 - ❖ Pour quelles raisons avez-vous du vous départir de votre terre ? Si tel est le cas, avez-vous vendu toutes vos terres en même temps? Si non, qu'elle partie de terre avez-vous vendu en premier? De quelle superficie était-elle? Qu'y cultiviez-vous principalement? Quelle était la production annuelle? Aviez-vous des surplus agricoles? Si oui, que faisiez-vous de ces surplus?
 - ❖ Qui est devenu le nouveau propriétaire?
 - ❖ Avez-vous déjà été impliqué dans une dispute foncière? Si oui, pouvez-vous nous faire part des circonstances de cette dispute?
 - ❖ Aviez-vous un titre foncier pour cette (ces) terre(s)? Si oui, quel type de titre? À quel moment a-t-il été émis?

- ❖ Maintenant, quel est votre principal revenu? Avez vous une source secondaire de revenu? Si oui, quel est-il?
- ❖ Combien d'enfant de moins de 15 ans sont sous votre responsabilité? Quel âge ont-il?
- ❖ Vont-ils à l'école? Si oui, quel est pour chacun d'eux le nombre d'années d'éducation qu'ils ont acquis?
- ❖ Pour les autres enfants, ont-ils fait des études de niveau secondaire?
- ❖ Est-ce que les enfants de moins de 15 ans travaillent en même temps qu'ils vont à l'école? Si oui, quel type de travail exercent-ils? Sont-ils payés pour ce travail?
- ❖ Est-ce que votre foyer possède des animaux? Si oui, de quelle nature et combien?
- ❖ Par semaines, quelle est votre consommation approximative de viande? Et de poisson?
- ❖ Achetez-vous votre viande et votre poisson?
- ❖ Quelle est votre consommation journalière de riz pour l'ensemble de votre foyer?
- ❖ Comment vous procurez-vous vos principaux légumes journaliers?
- ❖ Qu'utilisez-vous pour cuire les aliments?
- ❖ Avez-vous une bicyclette, motocyclette, bateau à moteur, voiture?
- ❖ Avez-vous l'électricité? Si non, utilisez-vous une batterie?
- ❖ Avez-vous accès à du crédit?

Commentaires et observation

